LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

VOL. XXXVIII WINNIPEG, MAN., VENDREDI 14 DECEMBRE 1951 PRIX: SEPT SOUS

"Je ne céderai jamais à la pression" déclare énergiquement Mgr Stépinac

Le primat yougoslave se dit toutefois prêt à quitter son archidiocèse si le pape le lui ordonne. L'église se remplit à sa première messe.

KRASIC, Yougoslavie — S. Exc. Mgr Aloisius Stépinac a vigoureusement réaffirmé son droit au titre d'archevêque. Il a déclaré que sa libération modifie à peine sa situation.

Le primat de Yougoslavie a révélé que les conditions de sa libération posées par le gouvernement du maréchal Tito comprennent l'interdiction d'agir en tant qu'archevêque et l'obligent à demeurer dans le petit village où il est né. Mais Mgr Stépinac a déclaré dans une entrevue:

"Je suis l'archevêque légitime et je ne suis pas un ancien archevêque. Si le pape le veut, je suis prêt à quitter mon archidiocèse, mais je ne céderai jamais à la pression du gouvernement.

"Je ne quitterai jamais ce pays à moins d'y être contraint. Je resterai ici jusqu'à ce que le Saint-Père en décide autrement."

(Les autorités vaticanes ont critiqué les conditions imposées à la libération du prélat et déclarent "qu'aucune autorité civile" n'a le pouvoir de le déposer en tant que chef spirituel des catholiques yougoslaves.)

Libération non sollicitée

L'archevêque a précisé qu'il n'a pas demandé la libération conditionnelle qu'on lui a accordée. Il était emprisonné à Lepoglava.

Il a purgé 5 années d'une peine de 16 ans à la prison de Lepoglava. Accusé d'avoir collaboré avec les Allemands durant la guerre, il a rejeté cette accusation, portée contre lui deux ans avant la rupture de la Yougoslavie avec la Russie.

Différends à régler

Les principaux différends entre l'Eglise et le gouvernement de Tito ne sont "pas encore réglés", a dit Mgr Stépinac.

"L'entente devra être fondée sur l'honnêteté et les conditions essentielles qu'exige l'Eglise catholique.

"Celles-ci comprennent les mariages religieux, l'instruction religieuse à l'école et la liberté de la presse catholique. Il faudra défendre jusqu'au dernier souffle le mariage religieux, car c'est un sacrement établi par le Seigneur et l'homme n'a pas le droit de le modifier."

Mgr Stépinac, qui est âgé de 53 ans, a laissé entendre qu'il consent à finir ses jours comme simple curé de la paroisse où il a été baptisé.

Une première messe

L'archevêque s'est levé à 4 h. a.m. pour dire sa messe. Il semblait en excellente santé.

La petite église était remplie de fidèles.

La messe dite, Mgr Stépinac s'entretint avec les correspondants dans le vestibule de l'église.

"Personnellement, je suis très satisfait, car j'accomplis mon devoir", a-t-il souligné. "Je peux remplir ici mes fonctions sacerdotales aussi bien qu'en prison. (On lui avait aménagé une petite chapelle près de sa cellule.)

"Je peux faire mon devoir ici et je consens à y vivre toute ma vie."

Son Excellence n'a pas voulu

(Suite à la neuvième page)

La retraite de Mgr Stépinac lieu de pèlerinage fréquenté

Les fidèles commencent déjà à affluer à l'église de Krasic.

BELGRADE — Tout en essayant de disposer du cas de S. Exc. Mgr A. Stépinac en le libérant pour lui permettre de vivre dans le petit village de Krasic, le gouvernement communiste de Yougoslavie a peut-être inconsciemment créé un lieu de pèlerinage catholique.

Des informateurs catholiques disent que de grandes foules se proposent de se rendre à Krasic pour assister aux cérémonies des fêtes dans la vieille église, qui date de 400 ans et où l'archevêque fait maintenant du ministère en qualité de simple prêtre.

Krasic n'est qu'à 18 milles au sud-ouest de Zagreb, capitale de la Croatie, et les routes sont bonnes. Pour les touristes, c'est un voyage d'à peine une demi-journée en automobile de Belgrade.

La libération sous condition du prélat a été annoncée récemment. Cette condition est qu'il ne doit pas reprendre ses fonctions de primat catholique de la Yougoslavie.

Malgré l'approbation générale par des diplomates occidentaux du geste du gouvernement de la Yougoslavie en élargissant l'archevêque, tout porte à croire que cette affaire n'est pas finie. Au cours de l'entrevue qu'il a accordée aux correspondants étrangers après sa libération, l'archevêque, faisant allusion à la déclaration du gouvernement le mentionnant comme "l'ancien archevêque", a dit: "Je suis légitimement archevêque. Je ne suis pas un ancien archevêque".

Changement d'attitude

On a aussi appris que Mgr Stépinac, quelques jours avant sa libération, a refusé une offre de se rendre à Krasic et qu'il a même demandé qu'on lui laisse purger sa sentence de 16 ans à moins d'être libéré sans condition. On n'a pu savoir ce qui l'a incité à changer d'idée et à accepter cette libération sous condition.

Selon les cercles politiques, cette décision peut avoir des conséquences de haute importance parce qu'on prête au Vatican l'intention de poser le prochain geste.

On est d'avis que l'arrivée à Rome, vers la fin du mois, de

(Suite à la septième page)

"Faisons preuve de plus de canadianisme"

LONDON, Ont. — M. John Fisher, commentateur de Radio-Canada, a qualifié les Canadiens de "moutons de Panurge", de "fantoches qui manquent de couleur" et qui parfois "sonnent complètement faux". Il a demandé qu'on fasse preuve de "plus de canadianisme".

Parlant aux étudiants et aux docteurs de la faculté de médecine de l'université de l'ouest de l'Ontario, il a soutenu que le Canada devrait cultiver une qualité médiane entre la dignité et le sens du devoir des Britanniques et l'attitude facile des Américains.

M. Fisher a dit que la récente visite royale était "la plus formidable procession d'insignifiants et de vieilles barbes qu'il ait jamais eu l'occasion de voir".

A Washington, la réception qu'on a accordée au couple royal a été différente. "Les Américains étaient eux-mêmes. Tout le monde était à l'aise et tout le monde s'est amusé — et je ne crois pas que l'éclat de la couronne ait été terni pendant cette partie de la visite".

M. Fisher a ajouté que la seule partie canadienne de la visite royale qui ait échappé à la "moisissure" est celle qui s'est déroulée à Terre-Neuve, au départ du couple. Là, dans un petit village de pêcheurs, on ne voyait plus les soldats alignés et "les gros légumes en chapeau haut de forme".

Pacte fédéral-provincial

Le gouvernement canadien et celui de la province d'Ontario ont récemment signé une entente en vue du développement de l'énergie hydro-électrique dans la zone internationale du fleuve St-Laurent. La vignette ci-dessus représente les intéressés signant l'entente. On reconnait, de gauche à droite, assis: le premier ministre de l'Ontario, **Leslie Frost**; le premier ministre **Louis St-Laurent** et l'hon. **Lionel Chevrier**, ministre des transports; debout, **M. R. H. Saunders**, président de la commission hydro-électrique de l'Ontario, et l'hon. **Georges Challies**, ministre sans portefeuille. (CW)

Un ouvrage sur les fouilles à Rome paraîtra bientôt

Un volume révélant les résultats de dix années de recherches sera publié dans quelques semaines.

VATICAN — Le pape livrera bientôt au public les secrets du tombeau mystérieux découvert directement sous le maître-autel de la basilique de St-Pierre de Rome. On croit que ce tombeau est celui de saint Pierre.

On fera connaître dans un volume de 200 pages, richement relié, enluminé et illustré, les recherches secrètes qui ont duré 10 ans dans le but de le retrouver. On croit que le volume, depuis longtemps attendu par tous les catholiques du monde, sera publié dans deux semaines environ. On a appris que la compilation du livre a commencé il y a deux ans, soit longtemps avant que le pape annonce la découverte de la tombe de saint Pierre, à l'occasion de la fête de Noël, l'an dernier.

Le texte du livre s'appuie sur des articles trouvés dans la tombe, soit une urne, des ossements et des morceaux de vieille toile.

On a pris au Vatican des mesures extraordinaires pour que le volume demeure secret jusqu'au moment de sa publication. Les imprimeurs du Vatican n'ont reçu que des pages séparées de l'ouvrage de sorte qu'ils ne pouvaient aucunement comprendre le sens du texte. Les chefs ouvriers ont été assermentés et tenus de garder le secret, comme les terrassiers qui ont travaillé aux excavations sous la basilique.

On croit que seulement cinq ou six personnes ont visité le tombeau.

Il y a encore des restrictions sévères quant à la visite des lieux où ont été pratiquées les excavations. Les journalistes n'y sont pas admis.

Aucun jugement définitif

Quoique de nombreuses personnes soient d'avis que les ossements trouvés dans le tombeau sont bien ceux de saint Pierre, le pape a déclaré que le volume ne comporte aucun jugement définitif à ce sujet.

Les ossements, trouvés enveloppés dans des morceaux de toile comme ils ont été placés, il y a quelque 1,900 ans, sont maintenant dans la chapelle privée du pape. On dit que Sa Sainteté passe chaque jour une heure en prière devant ces reliques.

L'un des faits intéressants du volume sera le récit de l'arrivée de saint Pierre à Rome, et la vénération de ses restes par les premiers chrétiens après son martyre en l'an 64 ou 67.

On croit comprendre que deux faits seront cités pour prouver que saint Pierre est mort au cirque de Néron, où il a été crucifié la tête en bas.

D'abord, au cours des excavations, on a découvert une tablette de pierre qui constitue le premier indice de l'endroit où se trouvait le cirque de Néron. Puis il y a aussi le fait que le tombeau est

(Suite à la septième page)

Kenora marque le 25e anniversaire de l'arrivée de ses religieuses

La population rend hommage à l'oeuvre des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie.

KENORA — Un quart de siècle d'enseignement par les Rév. Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à l'école Mont-Carmel de Kenora, fut commémoré dignement et avec éclat par les anciens élèves et les paroissiens de l'Eglise Notre-Dame du Portage, le dimanche 9 décembre dernier.

La Rév. M. Provinciale des Soeurs des Saints Noms, de même que plusieurs anciennes institutrices venues de loin ou de près, et une foule nombreuse d'anciens élèves et de paroissiens reconnaissants assistèrent à la grand-messe d'actions de grâces du matin, qui fut célébrée par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., ancien vicaire de Kenora et représentant le R. P. Provincial des Oblats du Manitoba. Une assistance aussi nombreuse se rendait à la salle paroissiale, durant la soirée, pour témoigner sa reconnaissance aux religieuses des Saints Noms, qui depuis 25 ans se dévouent à l'enseignement dans l'école paroissiale.

Grand-messe

A la grand-messe, le seul prêtre gradué de l'Ecole Mont-Carmel jusqu'à date, M. l'abbé Joseph Cormylo, curé de la paroisse ukrainienne du St-Esprit de Winnipeg, donna le sermon de circonstance. Il loua hautement le labeur incessant et admirable des religieuses des SS. Noms dans la paroisse depuis un quart de siècle et il témoigna vivement sa reconnaissance pour le rôle providentiel que les Soeurs ont eu à jouer dans son ascension au sacerdoce. Il avoua que sans le concours des institutrices, il n'aurait jamais pu trouver sa vocation; et que si l'église de Kenora est aujourd'hui bondée de fidèles, c'est aussi en grande partie dû aux efforts apostoliques des religieuses de l'école catholique de la paroisse.

Assistaient au choeur: le curé de la paroisse, le R. P. L. Gauthier, O.M.I., le R. P. Antonio Lacelle, O.M.I., missionnaire du Lac des Bois, de même qu'un grand concours d'enfants de choeur, tous élèves actuels des Soeurs des Saints Noms.

Le chant de la grand-messe fut exécuté par la chorale des jeunes, sous l'habile direction de M. Henri Caron, organiste et directeur.

Soirée

Une soirée intime, organisée par les anciens élèves, réunissaient les anciennes maîtresses venues pour la circonstance et les nombreux élèves, anciens et actuels, depuis 1926.

Le programme comporta plusieurs discours par des anciens élèves, les membres du comité scolaire de 1926, l'inspecteur d'écoles catholiques, M. R. W. Greening, de Port Arthur, M. l'abbé Cormylo, le R. P. Gauthier et le R. P. Lafrenière. Une adresse fut lue par M. J. T. Brett et une bourse fut offerte aux Révérendes Soeurs par Mlle Patricia McCann, au nom des anciens élèves.

Etaient présentes à la fête, comme invitées spéciales, la R. Sr Marie de Lourdes, religieuse oblate, cousine du R. P. Gauthier et ancienne élève de l'année 1898 à l'Ecole Mont-Carmel; Sr Agnès de St-Joseph et Sr Marie du St-Sacrement.

Condamnées par un tribunal du peuple en Chine rouge



Sr St-Alphonse du Rédempteur — Sr Ste-Marie-Germaine — Sr Ste-Germaine — Sr Ste-Foy — Sr Ste-Victoire

Devant une foule de quelque 6,000 spectateurs demandant leur condamnation, cinq religieuses de l'ordre canadien des Soeurs de l'Immaculée Conception reçurent leur sentence d'une cour du peuple dans la capitale de la province de Kouang-tong, Canton. Deux des accusées reçurent une peine de deux ans d'emprisonnement et d'expulsion par après; deux autres furent condamnées à être expulsées à vie et la cinquième, à une simple expulsion. On sait que les rouges les avaient arrêtées sous la fausse accusation de "meurtre d'orphelins confiés à leurs soins". (CW)

AVIS

Pas de journal le 28 décembre

Nos lecteurs sont priés de prendre note que "La Liberté et le Patriote" ne sera pas publié le 28 décembre.

Les communistes exigent de l'argent des missionnaires

Un évêque missionnaire, originaire du Missouri, a été battu et menacé de représailles s'il ne paie pas la somme de $7,000.

HONG-KONG — Les communistes chinois demandent de l'argent aux missionnaires étrangers, sous menace de punition, ont déclaré des autorités catholiques romaines. Elles ont rapporté le cas d'un évêque qui a déclaré s'être fait infliger un "oeil au beurre noir" tandis qu'on tentait de lui extorquer de l'argent.

Il s'agit de S. Exc. Mgr Adolph Paschang, évêque de Kongmoon, qui a déclaré à la Société missionnaire Maryknoll, de New-York, avoir été torturé par les communistes.

La déclaration mentionne que des missionnaires étrangers sont menacés de mauvais traitements physiques ou de résidence forcée en Chine s'ils ne paient pas de grosses sommes d'argent.

Elle ajoute qu'un missionnaire originaire du Missouri, S. Exc. Mgr Paschang, a été battu et menacé de représailles futures s'il ne payait pas aux communistes $400,000 de Hong-Kong ($7,000) en moins d'une semaine.

Déclaration de Mgr Paschang

Dans une note "concise" envoyée aux autorités catholiques de Hong-Kong, le 1er décembre, l'évêque dit: "Hier, je vous ai envoyé un télégramme vous demandant immédiatement la somme de 400,000 dollars de Hong-Kong. J'ai été 'traité' comme un seigneur et le serai encore si, d'ici sept jours, je n'ai pas payé le montant exigé.

"J'ai un 'magnifique oeil au beurre noir' et des contusions. Je sens vraiment le poids de mes années. Telle est la vie."

La déclaration ajoute qu'en juillet dernier, les communistes ont permis à l'évêque de faire un appel téléphonique "sans précédent" à Hong-Kong, ainsi que d'envoyer un télégramme pour demander de l'argent.

On mentionne également d'autres cas où les communistes ont exigé des sommes d'argent encore plus élevées, atteignant jusqu'à 1,000,000 de dollars de Hong-Kong ($175,000). Il s'agissait de missionnaires des provinces de Tchoungking et de Koueiyoung.

Un ordre communiste d'expulsion de l'archevêque Louis-Gabriel Jantzen, 66 ans, prélat de Tchoungking, n'a jamais été appliqué et les autorités continuent à demander de l'argent pour lui.

"Les autorités catholiques ne peuvent répondre à toutes ces demandes d'argent", signale la déclaration de Hong-Kong. Comme ligne de conduite, les missions ignorent ces demandes."

On trouvera dans cette édition les rubriques suivantes:

Groupe de langue française dans la brigade européenne

Une unité d'artillerie qui ne compte que des soldats de langue française.

OTTAWA — La 27e brigade d'infanterie canadienne compte une troupe qui est unique dans son genre: la 258e Field Battery, Artillerie Royale canadienne, commandée par le major G. M. Henderson, de Toronto, dont le personnel est entièrement de langue française.

Cette troupe, la première unité d'artillerie de langue française recrutée dans l'armée canadienne depuis la fin de la seconde guerre mondiale, fait partie du 79th Field Regiment, R.C., actuellement en Europe. La 258e batterie découle initialement du 6th Field Regiment, de Lévis.

La 258e batterie est commandée par un officier bilingue; six autres officiers parlent le français aussi bien que l'anglais.

Le moment venu, la 258e batterie sera remplacée en Europe par la 205e batterie commandée par le major J. Barlow, de Victoria, C.B., qui est également composée entièrement de Canadiens français. La 205e batterie alimente la 258e batterie stationnée en Europe de renforts de langue française et anglaise. A son tour, la 205e reçoit ses renforts des dépôts de personnel à travers le pays.

En choisissant les recrues, on accorde une attention toute spéciale à ceux qui sont bilingues. Les recrues bilingues sont postées directement à l'unité, tandis que celles qui ne peuvent parler que le français au moment de leur enrôlement reçoivent un cours élémentaire d'anglais à l'école de formation bilingue de l'armée à St-Jean, P.Q., avant d'être envoyées à la batterie, à Shilo. Cette méthode représente une innovation dans l'entraînement des artilleurs canadiens. Elle est en vigueur depuis le 1er octobre.

Promotion au C.N.R.



M. Oswald-A. Trudeau, l'un des hommes les mieux connus dans les cercles ferroviaires canadiens, succèdera à M. A. A. Gardiner au poste de gérant général du service des voyageurs du Canadien National lorsque ce dernier prendra sa retraite avec pension le 23 décembre.

C'est ce qu'a annoncé M. John Pullen, vice-président en charge du trafic pour le réseau national.

Le nouveau gérant général du service des voyageurs du Canadien National compte 45 ans d'expérience dans le domaine du trafic-voyageurs. Il est reconnu comme une autorité en transport ferroviaire tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Il possède de plus une vaste expérience comme historien et s'est toujours intéressé à de nombreuses oeuvres charitables et sociales.

Né à Waterloo en 1888, M. Trudeau a fait ses études au collège St-Bernardin et à l'académie Waterloo. Il a débuté en 1906 au Grand Tronc, qui a été plus tard amalgamé au réseau Canadien National. Il occupe depuis mai 1950 le poste d'adjoint du gérant général du service des voyageurs.

Attitude de Radio-Canada vis-à-vis Noël et le Vendredi saint

Les réseaux Trans-Canada et Français de Radio-Canada ne diffuseront pas, règle générale, d'émissions commerciales le jour de Noël et le Vendredi saint. C'est ce qu'a annoncé M. Donald Manson, directeur général de la Société. Cette politique prévaut d'ailleurs au réseau Trans-Canada depuis de nombreuses années. Le réseau Dominion n'acceptera pas d'émissions commerciales le Vendredi saint.

La mesure s'applique aux réseaux et aux postes mêmes de Radio-Canada et elle entre en vigueur immédiatement.

M. Manson précise que des exceptions seront faites pour les programmes à caractère d'information, et reconnus de service public. Ces émissions seront acceptables à cause de leur nature d'information, à la condition de ne présenter aucun boniment publicitaire.

32,187 enrôlements dans les trois armes en 10 mois de 1951

OTTAWA — Les enrôlements dans les trois armes canadiennes se sont chiffrés par 32,187 pendant les 10 premiers mois de 1951, a annoncé le ministère de la défense nationale dans un document déposé à la Chambre des Communes. De ce total, 1,978 ont été licenciés. La proportion des enrôlements dans l'armée a été de 56.5.

S. Exc. Mgr Joseph Guy est décédé à l'âge de 68 ans

Le distingué prélat avait été évêque de Gravelbourg de 1937 à 1943.

LACHINE — S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque titulaire de Photia, chargé de missions indiennes au Canada et ancien évêque titulaire de Gravelbourg, est décédé samedi dernier à l'âge de 68 ans et 4 mois. Mgr Guy a succombé aux suites d'une intervention chirurgicale, à l'hôpital St-Joseph de Lachine, où il avait été transporté quelque temps auparavant.

Né dans la paroisse de St-Joseph de Montréal, le 28 juillet 1883, du mariage de Wilfrid Guy et d'Emélie Deslauriers, Mgr Guy avait fait ses premières études au juniorat du Sacré-Coeur à Ottawa, ses études classiques à l'Université d'Ottawa et ses études philosophiques et théologiques au scolasticat St-Joseph d'Ottawa où il avait prononcé, le 8 septembre 1902, ses voeux perpétuels. Le 9 juin 1906, il avait été ordonné prêtre par S. Exc. Mgr J.-Thomas Duhamel, en la cathédrale d'Ottawa.

Professeur et économe au juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa, de 1906 à 1915, le distingué prélat avait été vicaire général du vicariat apostolique du Keewatin, curé de la cathédrale du Pas et procureur des missions, de 1915 à 1920. En 1919, il avait été élu conseiller de la municipalité du Pas, Man.

Représentant des écoles indiennes

En 1920, après un séjour à Rome, il avait été professeur à l'Université d'Ottawa, puis, de 1920 à 1927, avait rempli les fonctions de représentant attitré des écoles indiennes catholiques auprès du département des Affaires indiennes du gouvernement fédéral.

A ce titre, il avait alors visité tout l'ouest, le nord du Canada, y compris le MacKenzie. Recteur du collège classique de Gravelbourg, du 3 mai 1927 au 1er février 1930, il avait été nommé, le 19 décembre 1929, évêque titulaire de Zerta et vicaire apostolique de Grouard, le 25 janvier suivant.

Evêque de Gravelbourg

Sacré évêque le 1er mai 1930, en l'église du Sacré-Coeur, à Ottawa, S. Exc. Mgr Guy avait reçu l'onction épiscopale des mains de S. Exc. le délégué apostolique, Mgr Andrea Cassulo, au milieu d'un déploiement de pompes comme la capitale n'en avait été témoin depuis longtemps. Le



S. Exc. Mgr J. Guy

2 juin 1937, il avait été nommé évêque de Gravelbourg. Son intronisation eut lieu le 25 octobre suivant. Il avait été à la tête de ce diocèse jusqu'en 1943, où il était devenu alors évêque titulaire de Photia et se consacrait surtout aux missions indiennes du Canada.

Le regretté défunt compte parmi ses parents, sa soeur, la Rév. Sr Marie-Jeanne d'Arc, économe générale de la Société des Oblates franciscaines de St-Joseph, ses deux frères, le R. P. Ovide Guy, O.M.I., de la maison provinciale de St-Boniface, et M. Emile Guy, de Montréal.

La dépouille de S. Exc. Mgr Guy fut exposée en chapelle ardente au presbytère St-Pierre-Apôtre, à Montréal. Le service funèbre fut chanté par S. Exc. Mgr A. Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

ABC **La LIBERTÉ et le PATRIOTE** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.

Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Canadian Publishers Ltd.
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone: 21 816.

ABONNEMENTS—Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00.
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.



L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Les vrais professionnels jouent toujours pour "la gloire"! Une autre preuve entre mille nous en a été fournie lors de la dernière fin de semaine par nul autre que Glenn Dobbs, le grand quart-arrière des Rough Riders de Saskatchewan. Parlant de sa carrière comme joueur professionnel aux Etats-Unis, Dobbs a dit: "Lorsque j'étais aux Etats-Unis, j'ai joué au football comme professionnel pendant quatre saisons. Jamais au cours de ces quatre saisons, je me suis senti parfaitement heureux. Ce sont des hommes d'affaires qui conduisent le football aux Etats-Unis, ici, ce sont des sportifs qui le conduisent".

Dobbs, tous le savent, ne joue pas au football pour le simple plaisir de pratiquer un sport qu'il aime. Il joue aussi pour recevoir un salaire, qu'il mérite bien du reste. Mais, et ceci est important, malgré son salaire, Dobbs aime de tout coeur le sport auquel il s'adonne, et il est devenu un enthousiaste du football canadien. Dans sa déclaration, il ajoute: "Conservez seulement vos sept joueurs américains sur chaque équipe. Le football canadien est un jeu excitant et il serait regrettable que vous perdiez les plus beaux côtés de ce sport en l'américanisant complètement". Voilà un point en faveur de ceux qui recommandent que le jeu canadien demeure ce qu'il est aujourd'hui: bien à nous.

Le point sensible

Mais ce qui a le plus touché Dobbs lors de son séjour au Canada, ce n'est pas son salaire ou encore moins la publicité qu'il a reçue dans les journaux du pays. Il recevait un bon salaire aux Etats-Unis et une publicité dix fois plus forte de la part des milliers de journaux et périodiques qui cultivent aux Etats-Unis le culte des héros du sport, et pas toujours des héros sportifs. Dobbs nous dit lui-même: "En venant au Canada, vous m'avez traité comme un être humain. Ma famille a été bien reçue partout et personne ne nous a fermé la porte au nez. Aux Etats-Unis, les choses ne se passaient pas ainsi".

"J'ai aimé aussi votre magnifique esprit sportif, l'ardeur que vous mettez au jeu et l'inspiration que vous savez trouver vous-même lorsque vos clubs favoris se font la lutte", d'ajouter Dobbs! Voilà qui fera réfléchir plusieurs sportifs qui, du moins, se donnent ce nom et qui, eux, ne possèdent pas ce magnifique esprit que Dobbs a décrit et qui est si caractéristique des résidents de l'Ouest canadien. Hospitaliers et bons sportifs. Voilà une publicité que les meilleures chambres de commerce seraient incapables de faire librement circuler à travers tout le pays, si Dobbs ne s'était mis de la partie lui-même, volontairement, dans un beau geste pour remercier ceux qui ont reconnu en lui plus qu'un joueur de football, mais un homme comme les autres, digne d'autant de respect et d'estime que tout autre bon citoyen.

Il veut gagner!

Une autre déclaration de Dobbs qui ne surprendra personne est la suivante: "Je n'aime pas à perdre, et pour tout dire je ne suis pas un bon perdant. Mais quand nous avons été battus pour la coupe Grey, je n'ai pu me retenir d'aller féliciter les vainqueurs. Ils avaient mieux joué et ils méritaient ces félicitations!" Pour quelqu'un qui n'aime pas à perdre voilà tout de même qui n'est pas mal. Dobbs joue pour un salaire et comme un ouvrier consciencieux, il cherche à donner continuellement satisfaction à ses employeurs.

Ceci nous amène à parler de ce même complexe qui se retrouve dans tous les sports. Il s'agit d'un incident dont nous avons eu connaissance nous-mêmes au Garden de Toronto, à la suite d'une joute Canadiens-Maple Leafs. Comme cela arrive presque régulièrement, les Leafs avaient battu les Canadiens, mais, chose encore surprenante, Maurice Richard, qui ne brille pas souvent à Toronto, avait marqué trois buts de suite, de la façon la plus spectaculaire. On se précipite dans le vestiaire des Canadiens pour féliciter Richard, mais au lieu de trouver un Richard souriant, on ne retrouve que le Richard taciturne des jours sombres qui rétorque: "Félicitations!, pourquoi? Nous avons perdu et c'est ma faute, j'ai raté deux belles chances de compter!"

Cook de retour

Le retour de Bill Cook dans la ligue Nationale nous rappelle bien des souvenirs de notre plus jeune jeunesse. Cook faisait partie de la ligne à jamais fameuse de Frank Boucher, Bill et Bun Cook, trio qui rivalisait alors avec Morenz-Joliat-Gagnon des Canadiens, Primeau-Conacher-Jackson des Leafs, Barrie-Aurie-Lewis des Red Wings, Stewart-Oliver-Clapper des Bruins, Smith-Ward-Northcott des Maroons, et tant d'autres étoiles disparues depuis plusieurs années déjà, mais dont les noms reviennent souvent lorsqu'on parle de hockey.

A cette époque, les foules n'envahissaient pas les arénas comme de nos jours. L'argent était rare et c'était l'époque heureuse où chaque club avait sa section des millionnaires à 25 sous. Cook possédait un grand esprit combattif et c'est cet esprit qu'il tentera de faire passer dans le sang des défaillants Rangers de New-York. La tâche de Bill ne sera pas facile et nous prévoyons qu'il connaîtra des jours beaucoup plus sombres comme instructeur qu'il n'en a jamais connu comme joueur. Tous les sportifs, qui ont entendu parler de Bill alors qu'il brillait dans la Nationale, lui souhaitent bon succès. Ils ne regrettent qu'une chose, qu'il ait dû revenir dans la Nationale prendre charge d'une équipe qu'il a si dignement représentée pendant de si nombreuses années et qui n'a jamais retrouvé complètement cette belle allure des Cook, Boucher, Johnson, Abel, Chabot, Dillon, Murdoch, Heller, et nous en oublions.

Frères ennemis?

Comme tous les groupes de frères qui ont joué au hockey ensemble, les frères Cook n'ont pas échappé à la rumeur la plus pernicieuse, mais aussi la plus commune qui circule dans le domaine du hockey. Lorsqu'ils arrivèrent à l'apogée de leur gloire, les mauvaises langues répandirent immédiatement le bruit que les deux frères ne se "parlaient plus", qu'ils n'étaient pas en très bons termes. Nous avons souvent entendu répéter les mêmes histoires au sujet des Thompson et des Colville, de même qu'au sujet des Bentley, mais passons. Les frères Cook comme les autres frères furent donc soupçonnés de ne pas bien s'entendre. On ne donnait à cela aucune raison mais on fit remarquer que depuis quelque temps, les frères se passaient moins souvent la rondelle et qu'ils préféraient faire leur jeu avec Boucher. Les gens intelligents qui connaissaient le hockey savaient bien que les frères Cook jouaient de préférence avec Boucher d'abord parce qu'il était joueur de centre, et ensuite parce qu'il était un des meilleurs joueurs de centre de la ligue à cette époque. L'histoire fit son chemin pendant longtemps jusqu'à un soir où les Rangers jouaient contre les Maroons, au Garden de New-York. La joute s'était prolongée jusqu'en surtemps et voilà que tout à coup, Bill Cook se présente seul devant Flat Walsh, alors gardien des Maroons. Par une feinte habile, il fait sortir Walsh de sa cage mais au lieu de lancer dans le filet ouvert, il passe le disque à Bun qui arrivait en coup de vent. Bun tape le disque... mais manque le but ouvert! Heureusement pour les frères Cook, ce beau geste n'eut pas de suites trop fâcheuses puisqu'ils conduisaient quand même leur club à la victoire en unissant de nouveau leurs efforts à celui de Boucher pour le point de la victoire.

Ordonné à 77 ans



Le **R. P. Marian Esterman**, O.S.B., qui vient d'être ordonné prêtre, le samedi 8 décembre dernier, dans l'abbaye des Bénédictins, du Mont Angel, Oregon. Il est âgé de 77 ans. Natif de Cincinnati, le nouveau prêtre est un ancien agent d'assurances, ancien avocat et ancien directeur d'une manufacture de canevas. Il célébrera sa première messe solennelle dimanche prochain, en l'église St. Patrick de Seattle.
(NCWC)

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF LUC LAGIMODIERE, late of the Village of Lorette, in the Province of Manitoba, Farmer, Deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned, MESSRS. MONNIN, GRAFTON and DENISET, No. 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 10th day of January, A. D. 1952.

DATED this 4th day of December, A. D. 1951.

MONNIN, GRAFTON & DENISET,
Solicitors for Elzéar Lagimodière and Gabriel Lagimodière, Executors.

Radio-Saint-Boniface

VENDREDI 14 DEC.

7.30—Actualités scientifiques
7.45—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Café parisien
9.00—Nouvelles
9.10—Voix du Québec
9.15—Contes canadiens
9.30—Radio-Parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév
11.05—O Canada

SAMEDI 15 DEC.

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Sans cérémonie
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Chansonnettes
8.20—Sans cérémonie
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Mine d'informat
9.30—Propos sur la peinture
10.00—Nouvelles
10.05—Cordon Bleu
10.15—Les plus beaux contes
10.30—Ménagères en herbe
10.45—Tante Lucille
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
11.30—Légendes de Noël
12.00—Nouvelles
12.05—Dîner en musique
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles et prév
1.10—Musique de sieste
1.15—Prév. du temps
1.20—Sieste (suite)
1.25—Marché du grain
1.30—Disques RCA
2.00—Concert en miniature
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250
4.15—S.D.S.
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—L'Heure de l'Immaculée
5.30—Gaieté du jour
5.45—Cercle Ouvrier
6.00—Nouvelles
6.05—Carrousel de la chanson
6.25—Chron. sportive
6.30—Carrousel de la chanson (suite)
7.00—Nouvelles et prév
7.05—Carnet Social
7.10—Avis de décès
7.15—Carrousel de la chanson (suite)
7.30—A.E.A.
7.45—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—A.E.A.
8.30—A travers le temps
9.00—Radio-Journal
9.10—Intermède
9.15—A.E.A.

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Sans cérémonie
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Parade de la chanson française
8.20—Sans cérémonie
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie (suite)
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Mine d'informat
9.30—Micro-Reportage ou Causerie
10.00—Nouvelles
10.05—Cordon Bleu
10.30—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
11.30—Légendes de Noël
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.30—Nouvelles agricoles
12.15—Autour de la ferme
12.35—Jardins plantureux
12.45—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.05—Sieste
1.15—Prév. du temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extrait d'opéra
2.00—Concert miniature
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250
4.15—S.D.S.
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Club des Jeunes
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Club des Jeunes
6.00—Nouvelles
6.05—Carrousel de la chanson (suite)
6.25—Nouvelles sport
6.30—Carrousel de la chanson (suite)
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Avis de décès
7.15—Carrousel de la chanson (suite)

9.30—Au rythme de Paris
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév
11.05—O Canada

DIMANCHE 16 DEC.

1.00—Ouverture
1.05—Nouvelles et prév
1.15—Pain Quotidien
1.45—Opéra
3.30—Chan. françaises
4.00—Radio-Collège
5.00—Moments symphoniques
5.30—Heure religieuse
6.00—Nouvelles
6.05—Intermède
6.15—Missions d'Afrique
6.30—En causant dans le vivoir
7.00—Nouvelles
7.05—Ev. sociaux et avis de décès
7.15—Heure du Rosaire
7.30—Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles
8.00—Revue Arts et Lettres
8.30—Var. françaises
8.55—Information
9.00—Futures Etoiles
10.00—Résumé des nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Fin des émissions

LUNDI 17 DECEMBRE

7.30—Institutions politiques
7.45—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Les Amis de l'Art
9.00—Nouvelles
9.10—Voix du Québec
9.15—Chron. littéraire
9.30—Match
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév
11.05—O Canada

MARDI 18 DECEMBRE

7.30—Micro Confidences
7.45—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Colette et Roland
8.45—Historiette
9.00—Nouvelles
9.10—Voix du Québec
9.15—Tot Vanderstaay
9.30—Nouv. dramatiques
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév
11.05—O Canada

MERCREDI 19 DEC.

7.30—Chron. de France
7.45—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles
8.05—A votre santé
8.15—Un homme et son péché
8.30—Initiation à l'orchestre
9.00—Nouvelles
9.10—Voix du Québec
9.15—Léo Brodeur
9.30—Carte blanche
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O Canada

JEUDI 20 DEC.

7.30—Walter Faryon
7.45—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Colette et Roland
8.45—Nouvelles
8.55—La voix du Qué.
9.30—Baptiste et Marianne
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév
11.05—O Canada

Chronique de CKSB

Programmes de Noël

Dans notre dernière chronique, nous vous avions promis de parler aujourd'hui de quelques programmes de Noël. Parlons d'abord des programmes qui précéderont la fête. Le samedi 22 décembre, il y aura un grand ralliement au théâtre "Le Paris", pour les enfants de toute la province. A cette occasion, Tante Rosemarie recevra le Père Noël qui distribuera des petites faveurs aux enfants qui se sont rendus pour la circonstance. Il y aura également un programme de chants, et nous espérons que les 700 places du théâtre "Le Paris" seront bien remplies.

L'après-midi du même jour, à 1 h. 30, les petits du Jardin d'Enfants "Elisabeth" de Mme Ragot présenteront leur petit programme traditionnel de Noël. Nous savons que cette émission a toujours été suivie avec un très grand intérêt et cette année ce sera un nouveau groupe d'enfants qui fera les frais du programme.

Nous irradierons la messe de minuit directement de la basilique de St-Boniface. Immédiatement avant la messe, il y aura des programmes spéciaux en préparation à cette fête religieuse par excellence. Le jour de Noël même, nous passerons plusieurs programmes spéciaux, entre autres, un sketch fantaisiste présenté par le personnel du poste CKSB. Vous entendrez également la chorale des gardes-malades de l'hôpital de St-Boniface et aussi un programme spécial de la Fanfare La Vérendrye. Le soir, il y aura une demi-heure réservée aux souhaits de quelques personnalités dans le monde religieux et civil. Nous espérons encore avoir l'occasion de vous faire entendre des anciens du Manitoba résidant actuellement dans différentes parties du pays. Nous vous ferons connaître les détails de ces émissions dans notre chronique de la semaine prochaine, la dernière avant Noël.

"Artistes de CKSB"

Dimanche prochain, au programme "Les Artistes de CKSB", vous entendrez une élève du département musical du couvent de St-Jean-Baptiste, Mlle Clare MacMaster. Cette jeune pianiste, que vous avez déjà entendue le printemps dernier, a beaucoup de talent et saura vous présenter un récital très intéressant.

Amis de l'Art

Le concours des Amis de l'Art tire à sa fin. En effet, il reste encore cinq semaines seulement, après quoi nous vous ferons connaître le résultat du jury et nous attribuerons les prix à ceux qui auront été proclamés vainqueurs. Cette initiative est avant tout un gala littéraire et il nous a fait grandement plaisir de constater le progrès de ces troupes venues de partout dans la province. Il est encore trop tôt pour se prononcer, mais il se pourrait fort bien que les Amis de l'Art aient un autre projet pour le printemps.

Nouveaux programmes

Les deux nouveaux programmes, que nous avons mis en ondes la semaine dernière, ont déjà suscité beaucoup d'intérêt. Nous voulons parler de l'émission "Contes Canadiens", confiée à Yves de Margerie, et "En feuilletant de vieux albums" de Gaston Larue. La réaction des auditeurs à ces nouvelles émissions intéresse beaucoup la direction des programmes et plus particulièrement les responsables de la réalisation. Nous vous invitons donc à ne pas nous ménager vos commentaires.

Précieux-Sang

Résultat de la partie de cartes du 4 décembre

C'est pour nous un réel plaisir que de vous soumettre la liste des heureux gagnants:

Prix des cinq mains: Mlle M. Dupas; Mlle Agnès Gauthier, Mme Léo Fontaine; Mme C. Monnier; Mlle I. Kreitz.

Prix d'entrée: Mme D. Renault.

Prix de la cagnotte: Mlle Agnès Gauthier, M. N. Boulet.

Tirage: Mmes A. Dumaine, F. Thomas, O. Trudeau, V. Labelle, J. Ecklaud, F. Courchaine, Mlles A. Gauthier, M. Kreitz, M. Desrosiers, A. Romas, MM. L. Boux, L. Dubé, L. Labelle, A. Pelletier, Noël Boux, A. Dusablon.

Mme D. Renault gagna la dinde.

Nos vifs remerciements aux généreuses donatrices qui furent: Mmes J. De Montigny, A. Kreitz, E. Lagassé, E. Vermeulin, Phil. Lévesque, Noël Boulet, C.-E. Rondeau, J. Rouillard, Paul Lévesque.

Nous adressons également nos sincères félicitations et remerciements à Mme J. De Montigny, organisatrice de cette partie de cartes, en collaboration avec ses précieuses auxiliaires qui firent de cette soirée un succès.

Saint-François-Xavier

Tableau d'honneur

Grade XI: Cat., Patricia Deslauriers; Fr., Marguerite Régnier.

Grade X: Cat., Denise Régnier; Fr., Alice Mousseau.

Grade IX: Cat., Anita Régnier; Fr., Aline Mousseau.

Grade VIII: Cat., Alice Duclos; Fr., Juliette Mousseau.

Grade VII: Cat., James Houston; Fr., Rochelle Préfontaine.

Grade VI: Cat., Roland McCaughan; Fr., Maurice Daignault.

Grade V: Cat., Norbert Piché; Fr., Yolande Mousseau.

Grade IV: Cat., Pierre Molin; Fr., René Régnier.

Grade III: Cat., Jeannette Régnier; Fr., Marita Mousseau.

Grade II: Cat., Wilfrid Régnier; Fr., Dominique Molin.

Grade I: Cat., Marielle Piché; Fr., Hector Mousseau.

La supériorité de l'homme se mesure à sa faculté de supporter la solitude, de se suffire intellectuellement à lui-même et de savourer la sérénité féconde du silence. — OSSIP-LOURIE.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

LIBERATION DE MGR STEPINAC

Le chef Tito, de Yougoslavie, vient de relâcher l'illustre archevêque Stepinac de sa prison. Nous ne croyons pas, même pour un instant, que des sentiments de repentir ou de simple humanité aient poussé Tito à faire enfin justice. Nous aimerions croire à la terminaison du martyre du courageux archevêque, mais il vaut mieux attendre les événements qui donneront la clef de ce volte-face de la part du gouvernement de Yougoslavie.

Qu'en est-il?

Ne parle-t-on pas dans les nouvelles de l'"ex" archevêque de Zagreb? Et n'est-il pas relégué dans son village natal, loin de son archevêché? Pourra-t-il encore publiquement protester contre le système scolaire athée du pays? Fut-il relâché à la condition expresse qu'il adopte une attitude soumise à la doctrine communiste? Fut-il soumis, dans sa prison, à ces drogues nocives qui détruisent à la longue la raison et tout esprit de résistance? L'avenir donnera la réponse à toutes ces questions. Espérons que Mgr Stepinac saura encore s'affirmer comme autrefois. Sinon, soyons certains que le Vatican poursuivra la lutte jusqu'au bout par une agence ou une autre.

"Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles". Paroles rassurantes qui doivent entretenir en chacun de nous une foi parfois chancelante et qui prédisent la victoire ultime du droit et de la vérité.

**QU'EN EST-IL?
LE CHAPELET A CKSB**

Le Grand Chevalier H. Prud'homme récitait le chapelet, le 3 décembre dernier, sur les ondes de CKSB. Ses 35 Chevaliers qui l'accompagnaient répondaient avec fermeté. Ce beau geste, sous les auspices des Chevaliers, se répète tous les soirs à ce même poste et ne saurait que répandre bénédictions sur tous.

Pour plusieurs des nôtres, ce fut toute une révélation que cette première visite au poste qui répand l'usage de la langue française au Manitoba. Les organisateurs peuvent compter sur Provencher pour un bon coup de main dans cette entreprise, dirigée par notre Frère J. Guay, Député de District.

• • •

Notre confrère "Après-Tout" affecte un silence bien discret depuis son échauffourée avec "Christophe C.". Allons, confrère, du courage! C'est le métier qui entre. A quand la réplique?

BISTOURI.

Radio-Gravelbourg

Chez plusieurs lecteurs de **"La Liberté et le Patriote"**, la publication, la semaine dernière, du plan des locaux de Radio-Gravelbourg souleva le plus vif intérêt. Pour votre chroniqueur, d'un autre côté, ce fut un assaut de questions du genre "pourquoi ceci? pourquoi celà? qu'installera-t-on ici? et là?" Enfin nous avons pensé que, probablement, d'autres lecteurs se poseraient de semblables questions et c'est dans le but de les éclairer que nous pensons la chronique d'aujourd'hui.

Imaginons d'abord que Radio-Gravelbourg est définitivement installé: (ce qui, d'ailleurs, ne devrait plus être très long), la bâtisse est terminée, le personnel engagé et nos programmes en ondes. En entrant dans le vestibule, nous sommes accueillis par la réceptionniste, jeune fille à qui la direction confie du travail de secrétaire aussi bien que le dépouillement du courrier qui, espérons-le, est volumineux. Du vestibule, on peut accéder directement à la salle des nouvelles, à la discothèque, à la salle des annonceurs et au studio "A".

Allons d'abord à la salle des nouvelles. Pupitres, dactylotypes, dictionnaires. Dans le coin nord-ouest de cette pièce s'érige un long caisson de bois d'environ quatre pieds carrés de base; par la porte vitrée, on y peut apercevoir le "télétype" de la British United Press. En effet, le poste C.F.R.G. a, depuis déjà quelque temps signé contrat avec cette agence de nouvelles et c'est par ses services qu'il pourra garantir à ses auditeurs un relai d'informations rapide et précis.

Voici maintenant la discothèque: les directeurs de Radio-Gravelbourg en sont fiers et les auditeurs renversés. Une des grandes qualités de notre discothèque, c'est de protéger parfaitement les disques de toute poussière qui leur pourrait être néfaste. En effet, nous pouvons nous rendre compte que tous les disques sont rangés dans des armoires hermétiquement fermées. Ceux qui ont déjà visité d'autres postes de radio seront peut-être surpris de cette idée; mais qu'un instant ils s'arrêtent à songer à la poussière qui sait, parfois, nous si bien assaillir, au tort irréparable que cette poussière peut faire aux disques, et ils admettront facilement qu'il était sage de construire, pour notre discothèque, des armoires avec portes.

Tout à côté de la discothèque — on y communique par une porte au mur ouest — les annonceurs ont leur salle de travail. C'est là qu'ils peuvent trouver des livres de recherches pour se guider dans leurs travaux. Ils y composent eux-mêmes leurs continuités et leurs présentations d'émissions de toutes sortes.

La salle de contrôle est cette cabine technique d'où l'ingénieur et ses aides, les opérateurs, mettent les programmes en route pour le transmetteur, d'où ils seront alors lancés sur les ondes. Dans cette cabine des contrôles se trouvent spécifiquement disposés consolette, tables tournantes, baie d'amplificateurs. De la salle de contrôles, l'opérateur, par les larges vitres transparentes qui l'en séparent, peut voir ce qui se passe dans les deux studios et, conséquemment commander les micros requis par les différents programmes.

Que dire des bureaux? Si ce n'est qu'ils sont spacieux, généreusement éclairés et bien répartis. Dans une chronique précédente, nous avons parlé de la salle de détente. Le plan révèle finalement la présence, pour l'ingénieur, d'un bureau particulier et d'un atelier de réparations. Voilà donc, sommairement esquissé, l'aspect que prendront les quartiers de Radio-Gravelbourg.

Avion puissant mis en service par l'U.R.S.S.

LONDRES — L'U.R.S.S. a mis au point un avion à réaction fortement armé qui aurait donné des résultats "vraiment excellents" et qui se trouve maintenant en service en Allemagne orientale, indique le Jane's "All The World's Aircraft" pour 1951-1952, mis en vente dernièrement.

Pour t... ...e de changement ...t mentionner l'A... ...a NOUVELLE adresse.

St-Laurent

Soirée récréative

Un programme nouveau genre attira une foule de spectateurs à la salle paroissiale le dimanche soir 9 décembre. Cette fois ce fut une exhibition de boxe.

Les boxeurs sont venus d'Ericksdale, de Winnipeg, de St-Vital et ceux de St-Laurent se joignirent à eux. Ce fut très amusant, la salle était remplie à capacité.

Ce programme fut organisé par les membres du comité de la salle: MM. Aimé Chartrand, François Blais et Jos. Boucher.

Baptêmes

Le 2 décembre: Marie-Thérèse-Paulette-Noëlla, née à Winnipeg le 15 novembre, fille de M. et Mme Jules Buors. Parrain et marraine, M. Robert Lambert et Mme Gilbert Buors, cousin et belle-soeur de l'enfant.

Le 8 décembre: Joseph-Athanase-Emile-Benoit, fils de M. et Mme Benoit Allard, né à l'hôpital de la Miséricorde le 28 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Bill Zelasko, de Riverton, Man., oncle et tante de l'enfant.

Le 9 décembre: Elaine-Jacqueline-Dolorès, née à Winnipeg le 24 novembre, fille de M. et Mme B. Coutu. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Desjarlais, de Winnipeg, oncle et tante de l'enfant.

Hospitalisé

M. Alfred Allard fut transporté à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Visiteurs

M. et Mme Paul Alarie, de Winnipeg, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents et amis.

M. et Mme Frédéric Lavallée, de Winnipeg, sont venus visiter leurs parents et amis en fin de semaine.

On est libre de ne pas entrer; une fois entré, on ne doit sortir que par la bonne porte.
CHESNELONG.

La "Canadian Press" est-elle malhonnête ou incompétente?

Dans un discours de grande envergure prononcé à l'occasion du Congrès mondial des laïques tenu à Rome récemment, le Saint-Père a déclaré explicitement que l'apostolat de l'opinion publique était l'un des champs d'activité les plus importants où les membres de l'Eglise devaient exercer leur zèle. Il a également fait une allusion indirecte à ce problème au cours de la même allocution lorsqu'il a parlé de l'influence que l'esprit du Christ devrait avoir sur l'attitude que prennent les autorités politiques à l'égard du mariage, de la famille, de l'enfant et de l'école. La religion, a-t-il souligné, doit faire connaitre son point de vue dans les débats publics qui préparent la voie à la législation civile dans ces domaines.

L'insistance du pape sur l'importance de l'opinion publique et sur les responsabilités du chrétien trouve son application pratique au Canada. S'il est difficile d'accuser nos services de nouvelles de manque de sérieux, il est impossible d'ignorer plus longtemps leur incompétence. Qu'il s'agisse de la question scolaire en Colombie-Britannique, de la libération de Mgr Stepinac, ou des relations diplomatiques avec le Vatican, nos agences d'information trouvent moyen de fournir à leurs abonnés rapports sur rapports qui sont pour la plupart inexacts, confus et parfois tendancieux. Même nos journaux de langue française reproduisent parfois ces dépêches fausses, quittes à publier une amende honorable le lendemain, laquelle, malheureusement, n'atteint pas toujours un nombre aussi élevé de lecteurs que la dépêche initiale.

Il nous semble qu'une campagne suivie, visant à mettre le lecteur en garde contre l'information qu'on lui sert, est nécessaire. En tout cas, elle obligerait les services d'information à restaurer la base même de leur activité, la confiance publique.

Voyons un peu de quel bois une agence de nouvelles chauffe l'opinion publique depuis quelques mois.

Le premier exemple nous est fourni par le débat qui a marqué les relations entre les commissions scolaires catholiques et neutres en Colombie-Britannique. Notons en passant que dans les rapports de la **Canadian Press** la "Catholic Education Association" de la Colombie-Britannique devient "The **Roman** Catholic Association". A une réunion tenue en faveur des écoles catholiques, l'un des orateurs fait allusion à la possibilité de pression politique en faveur des écoles séparées. Aussitôt la **Canadian Press** lance à travers tout le pays une dépêche selon laquelle l'Association songerait à créer un parti politique autonome, bien qu'aucune résolution officielle du Congrès ne donne le moindre indice d'une intention dé ce genre. Loin de rétracter la nouvelle erronée, la **Canadian Press** la réaffirme au cours d'un autre reportage. Plus tard, le secrétaire de l'Association, M. Paxton, fait remarquer que les catholiques sont prêts à accepter les instituteurs non-catholiques dans leurs écoles pour enseigner la culture physique, les métiers, et quelques autres sujets pour l'enseignement desquels ils manquent de spécialistes. Les reporters de la **Canadian Press** annoncent immédiatement à tout le pays le règlement de la question scolaire en Colombie-Britannique. Selon la **Canadian Press**, les écoles catholiques deviendraient partie intégrante du système d'éducation gouvernemental. Malgré les mises au point de l'Association et des journaux diocésains, la **Canadian Press** n'a pas encore, que nous sachions, rectifié son erreur, qui est de nature, on le comprend facilement, à détruire dans les autres provinces tout intérêt en faveur des écoles catholiques de la Colombie-Britannique.

Une dépêche publiée lors de la libération de Mgr Stepinac dépasse les limites de l'incompétence et accuse chez ses auteurs une mentalité pervertie. La plupart des rapports à ce sujet viennent de Belgrade et sont envoyés par les services de Reuters (Anglais) ou de l'Associated Press (Américain), mais en dépendance de la **Canadian Press** pour ce qui est du Canada. Cette dernière aurait pu se contenter de laisser passer ces dépêches inaperçues, ou au moins de solliciter des commentaires autorisés propres à faire comprendre que le procès dont il était question dans les dépêches avait été considéré, il y a cinq ans, comme une parodie de la justice, un procès aussi inique que celui que l'on vient de faire subir à des religieuses en Chine rouge. Mais le vent souffle maintenant du côté de Tito. Et notre **Canadian Press** ne peut faire mieux que de donner une large diffusion aux propos fanatiques d'un ancien président d'une succursale de la "Canadian Protestant League", de London, Ontario. La **Canadian Press** a donné une telle importance aux élucubrations de ce fanatique, que plusieurs journaux les ont publiées sous l'en-tête même de la nouvelle relatant la libération prochaine de Mgr Stepinac. Pour des raisons inconnues, notre agence de nouvelles canadienne a contribué à fausser dans l'esprit de milliers de lecteurs la portée de la dépêche européenne.

Nul doute que la **Canadian Press** ne prise pas la possibilité de la nomination d'un ambassadeur canadien auprès du Vatican. Ainsi, qu'un ministre protestant de Winnipeg en parle défavorablement dans son temple, un dimanche soir, devant quelques personnes, aussitôt l'écho de ses propos se répercute d'un bout à l'autre du pays grâce à la **Canadian Press**. Et il en est ainsi chaque fois que le sujet soulève une opinion adverse. Par ailleurs, les discours prononcés par des personnalités catholiques restent, aux yeux des dirigeants de la **Canadian Press** des 'nouvelles d'intérêt purement local . . .'

Il serait opportun de pousser cette enquête plus loin pour découvrir, par exemple, comment un discours du pape sur le respect dû à la vie humaine a été rapporté de façon tout à fait confuse et fut immédiatement suivi d'un violent commentaire extrait d'une feuille anglicane qui ne jouit d'aucun prestige même parmi les Anglais.

L'inquiétude que tout citoyen sérieux doit éprouver à la vue de ces déformations des sources de l'opinion s'accroît lorsque l'on se rend compte de l'indifférence de nos quotidiens envers ces problèmes. Au lieu de réclamer un service de nouvelles plus compétent et plus fiable, la grande presse dépense ses énergies à défendre certains programmes blasphématoires de Radio-Canada.

Il est de notre devoir de protester contre un tel état de choses jusqu'à ce que les agences de nouvelles fassent scrupuleusement le reportage des événements dont elles sont censées rendre compte avec toute l'exactitude possible.

Le très honorable Louis St-Laurent

Le dixième anniversaire de vie publique du très honorable Louis St-Laurent a révélé l'estime profonde dont jouit le premier ministre du Canada non seulement auprès de ses compatriotes et de ses partisans politiques, mais même chez les Anglo-saxons et chez les membres de l'opposition. Anglais se sont unis aux Français, conservateurs, créditistes et socialistes aux libéraux, représentants de l'Ouest à ceux de l'Est pour faire l'éloge de l'homme qui dirige les destinées de notre nation.

Si M. St-Laurent jouit d'un extraordinaire prestige tant dans les milieux anglais que français du pays, il le doit surtout à sa scrupuleuse honnêteté. Il n'a jamais consenti à faire appel aux petits moyens pour acquérir de la popularité. Ainsi que l'écrivait M. Georges Langlois dans **La Presse** du 1er décembre, jamais il n'a cherché à s'assurer l'appui de la province de Québec en agitant le sentiment nationaliste. Et jamais il n'a voulu se faire une popularité factice dans les autres provinces en faisant mine de tourner le dos à sa province natale. Au lieu de soulever les Canadiens d'origine française en leur disant: vous avez des droits et je vais les faire reconnaitre, il est allé dans les autres provinces déclarer, sans provocation, comme aussi sans hésitation: "la Providence nous a mis côte à côte dans un même pays et il n'en tient qu'à nous de faire bon ménage si nous voulons devenir une grande nation". Il s'est exprimé dans les mêmes termes dans le Québec, et, d'un océan à l'autre, tout le monde a reconnu là le langage du bon sens pratique et réaliste qui n'avait pas été souvent tenu auparavant avec une telle autorité, une telle simplicité et tant de sincérité.

En fait, peu d'hommes dans l'histoire de notre pays ont accompli plus que M. St-Laurent pour faire reconnaitre le caractère bilingue et biculturel du Canada, tant chez nous qu'à l'étranger. Par l'exemple et la parole il a contribué puissamment à créer l'esprit d'entente et de respect réciproque qui existe actuellement entre les deux principaux groupes ethniques du Canada.

Notre premier ministre peut également se glorifier d'avoir fait rayonner l'harmonie canadienne au delà des frontières du Canada depuis le jour où il a représenté son pays avec tant de distinction à la naissance des Nations unies. Aujourd'hui, sous sa direction, le Canada joue un rôle de premier plan dans la résistance des nations libres à l'agression soviétique. Grâce à son tact et à sa politique habile, non seulement les ennemis de notre civilisation nous comptent parmi leurs adversaires redoutables, mais, ce qui est plus, ceux qui en Europe doivent avoir recours à notre aide, le font avec une confiance qu'ils n'accordent pas — et avec raison — à certains de nos alliés.

Si M. St-Laurent a connu durant les dix années qui viennent de s'écouler une carrière politique presque sans égale dans l'histoire du Canada, il a néanmoins gardé son humilité et sa simplicité habituelles. Ainsi que l'écrivait encore M. Langlois, c'est un grand homme à tous les points de vue, même ses critiques les plus sévères le reconnaissent. Mais il refuse de prendre les attitudes et les postures de l'homme qui a conscience de sa grandeur, ce que le peuple canadien ne tolérerait jamais. Les Canadiens cherchent la grandeur dans leur chef mais se méfient de quiconque en fait étalage. Personne, en politique comme ailleurs, n'a pu encore exprimer clairement ce que, faute d'un meilleur mot, on pourrait appeler l'idéal canadien. M. St-Laurent est accepté du peuple canadien parce que, dépourvu d'éloquence, de phrases à effet, de grands gestes, il exprime en quelque sorte le canadianisme mieux qu'aucun contemporain, en étant dans sa vie publique comme dans sa vie privée, un Canadien.

La Liberté et le Patriote voudrait s'associer au concert de louanges qui a marqué le dixième anniversaire de vie publique du premier ministre du Canada pour offrir à M. St-Laurent les voeux et les hommages de ses directeurs et de ses lecteurs. Notre journal émet le voeu que la Providence continue de pourvoir notre pays de chefs d'une telle dignité et d'une telle probité.

Associations de parents d'élèves

Le grand débat scolaire qui s'est déroulé à la Chambre française durant plusieurs semaines, nécessita cent scrutins, et suscita une explosion d'anticléricalisme, s'est terminé par une victoire pour l'enseignement libre. Victoire cependant bien incomplète. La loi Barangé — du nom de son rapporteur, un député M.R.P. — demandait peu. Il a fallu, en plus, l'amputer de parties importantes. Elle a cependant fait reconnaitre le principe de l'aide de l'Etat à l'enseignement libre au premier degré. C'est certainement un gain substantiel. Il y en a un autre qui a aussi son importance.

L'allocation pour tout enfant fréquentant un établissement privé est versée à l'"Association des parents d'élèves" de cet établissement. C'est la reconnaissance juridique de ces associations auxquelles la loi confère un rôle essentiel. Cette mesure pourra rendre aux parents la notion d'un devoir dont ils se désintéressaient trop. N'en est-il pas ainsi d'un bon nombre de parents de chez nous? Et la création d'associations de parents d'élèves, dotées de certaines responsabilités, ne serait-elle pas un excellent moyen pour vaincre leur négligence?

Attirée par l'appât . . .

Billet du vendredi

Vignettes de l'île Maurice

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Des revues et journaux français de l'île Maurice, affranchis de timbres d'une flamboyante beauté, mais portant des inscriptions exclusivement anglaises, dénotent dans le courrier ordinaire. Ils fleurent un certain parfum exotique, venant de ce vaste Océan indien qui sépare l'Afrique, des Indes occidentales et de l'Australie. Souvenirs de Bernardin de St-Pierre et de **Paul et Virginie**; de Pierre Benoit et de **Jamrose.** Un des timbres-poste, d'un bleu de ciel à n'y pas croire, évoque justement la légende de la malheureuse Virginie et du jeune homme qui l'aimait. Dans le coin à droite, l'effigie en ovale du roi Georges VI fait curieux dans le paysage. Littérature française du dix-huitième siècle et politique anglaise du nôtre; rapprochement inattendu. Sise au large de Madagascar et voisine de celle de la Réunion, l'île Maurice est une ancienne colonie française qui portait autrefois le joli nom d'île de France. Possession britannique depuis 1810, elle garde dans la mesure du possible son ancien caractère français, malgré son appellation de Mauritus, l'anglais qui tend à y dominer, sa population aux trois quarts indienne, ou hindoue. Une minorité française, qui s'obstine à ne pas mourir, ne cesse d'y lutter pour la conservation de sa langue et de sa culture, de ses modes de vie, moeurs et traditions. L'histoire, en plus petit, du Canada français. Tout cela nous revient en marge de publications à la typographie un peu vieillotte, en même temps que la figure sympathique qu'est Jean-L. Urruty, l'un des porte-flambeaux de son pays.

• • •

La dernière guerre, pendant plus de dix ans, sépara Urruty de ses amis lointains du Canada, dont il connaissait fort bien les noms et les oeuvres, et avec lesquels il entretenait de cordiales relations. Non sans difficultés, il vient de reprendre contact. Urruty est lui-même un écrivain, doublé d'une éditeur, qui administre la revue l'**Essor**, depuis la mort de son collègue Arthur Martial, survenue en avril 1951. L'un et l'autre étaient des membres du Cercle Littéraire de Port-Louis et collaboraient de façon assidue à l'**Essor**, qui en est à sa 32e année de publication. Arthur Martial était un écrivain de race, à qui l'on doit trois romans, deux recueils de contes, des pièces de théâtre. C'est lui qui, pendant les plus sombres années de la guerre, permit à l'**Essor** de survivre, alors que tombaient l'une après l'autre les publications françaises des iles-soeurs. Il mena à bien l'oeuvre entreprise et disparaît à l'âge de 51 ans. Urruty lui succède comme animateur, cependant que son frère, Gabriel Martial, le remplace à la vice-présidence du Cercle Littéraire. Comme les nouvelles de ce genre, venues de si loin, ressemblent à ce que nous avons vu tant de fois chez nous, depuis un siècle et plus. La résistance française dans l'Océan indien n'est pas sans rapports avec celle vécue au Canada. Et l'on se prend à penser que les deux pays ne se connaissent pas assez, que les intellectuels de l'un et de l'autre s'ignorent trop, que l'on devrait trouver des moyens de rapprochement. Comme ceux de notre pays, les écrivains français de l'île Maurice envisagent leur tâche comme une mission: celle de maintenir à l'honneur le verbe hérité des ancêtres.

• • •

Un numéro de l'**Essor**, celui de mai-juin 1950, présente une rétrospective fort intéressante sur l'activité spirituelle du pays, au cours du dernier demi-siècle. Nous y apprenons, par exemple, que Léoville LHomme, poète parnassien et brillant chroniqueur, décédé en 1928, fut au centre du mouvement littéraire qui se continua jusqu'à nos jours. D'autres noms se joignent au sien, aux consonances parfois étranges pour des oreilles canadiennes: Ange Galdemar, Hervé de Rauville, Jean Blaize, Evenor Mamet, Robert-Edward Hart, Savinien Mérédac, Raymonde Kervern, Malcolm de Chazal, Rita Marc. D'autres ont des noms de chez nous, qui rappellent le plus ancien terroir français: Henri Robert et Edgar Janson, Raoul Rivet, Maurice Giraud, Jac Desmarais, Loys Mason, Clément Charroux. Ce dernier est probablement l'un des meilleurs romanciers de l'île, dont l'oeuvre principale, **Ameenah,** souligne le problème racial de son pays, à la fois français, anglais et hindou. Chose à noter, plusieurs conteurs se réclament de la manière directe et du réalisme, qui n'hésitent pas à reconnaitre leur maître en Maupassant. Ainsi Savinien Mérédac et Arthur Martial. Voilà un aspect qui réjouira nos amis, Edouard Maynia et Artine Artinian, l'un Français, l'autre Américain, mais tous deux convaincus des qualités du conteur normand, Robert-Edward Hart, au nom israélite, paraît être, avec sa **Mer indienne,** la gloire de la poésie mauricienne. Chez les poètes aux tendances modernes, n'oublions ni Raymonde Kervern, au verbe voluptueux et plastique; ni Philippe Giraud, disciple de Maurras et de Valéry; ni Malcolm de Chazal, qui n'est pas sans parenté d'esprit avec Rimbaud; ni Henri de Brugada, poète un peu précieux et grand seigneur dans la tradition de la Tour du Pin, ou de Robert Montesquiou. Nous sommes loin de **Paul et Virginie,** et aussi des exploitations sucrières, des cuirs, des cocotiers de l'île Maurice.

L'ILLETTRE.

Hausse de salaires aux fonctionnaires et aux militaires

OTTAWA — Le ministre des Finances, l'hon. D. Abbott, a annoncé officiellement que des traitements plus élevés seront bientôt accordés aux fonctionnaires, aux militaires et aux policiers fédéraux.

Le ministre a dit en parlant de sa politique budgétaire pendant le débat sur le discours du trône qu'une dépense à envisager dès maintenant est "l'augmentation des traitements et de la solde des militaires et des membres de la Gendarmerie royale qui sera annoncée sous peu".

M. Abbott n'en a pas dit davantage sur le sujet.

La Chronique ...Internationale

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par André LAFLECHE

Le monde musulman est en pleine ébullition. Mgr Stepinac deviendrait cardinal.

Pendant que les représentants des Nations unies et des communistes chinois et nord-coréens poursuivent leurs pourparlers en vue d'une trêve que l'on espère mais qui ne s'est pas encore matérialisée, les Quatre Grands ont eu des entretiens secrets. Ceux-ci ont sans doute porté sur la guerre froide, le réarmement et, aussi, les zones d'influence. Ici et là, des dépêches avaient un ton optimiste. On se rappelle, cependant, que de semblables rencontres ont déjà eu lieu dans le passé sans donner des résultats satisfaisants. Faut-il désespérer de la paix? Peut-être pas encore. Une guerre mondiale apporterait de si grands malheurs à l'humanité que les hommes d'Etat hésitent et tergiversent. Mais les armements continuent d'obérer les budgets nationaux. On veut la paix. On la cherche. Et cela n'empêche pas les nations de se préparer à la guerre. Aux Etats-Unis, on oblige la population à se prémunir contre les raids aériens. Au Canada, rien de sérieux n'est encore fait en ce domaine. La défense civile demeure un sujet d'articles: elle n'a pas encore dépassé ce stage préliminaire.

En Iran et en Egypte

Le monde musulman est en pleine ébullition. En Iran, les désordres éclatent. Ils sont de plus en plus graves. Eléments communistes et nationalistes se livrent à des bagarres. Des deux côtés, toutefois, on s'entend bien pour haïr l'Anglais. Cette haine est le seul terrain d'entente des partis rivaux. En Egypte, l'armée britannique s'est livrée à une manoeuvre militaire d'envergure contre les terroristes nationalistes. L'Egypte a rappelé ses conseillers militaires de Londres et a ordonné aux officiers britanniques de quitter les rangs de l'armée égyptienne. C'est sûrement de ce côté que se préparent les événements les plus douloureux. Chaque jour, les journaux rapportent des rencontres coûteuses: la liste des morts s'allonge d'une façon inquiétante. La jeunesse égyptienne réclame des armes contre les "étrangers". L'impérialisme britannique entraîne des conséquences tragiques. Et la Russie, comme toujours, profite de la poussée nationaliste des peuples. Cela est aussi vrai en Asie Mineure qu'en Asie proprement dite.

La libération de Mgr Stepinac

La nouvelle la plus importante de la semaine dernière, cependant, se rapporte à la libération de S. Exc. Mgr Louis Stepinac, archevêque de Zagreb. Celui-ci a été libéré sur parole par le gouvernement communiste du maréchal Tito, après cinq ans et deux mois d'incarcération et un procès inique, comme on a l'habitude d'en faire derrière le rideau de fer. Mgr Stepinac s'est réfugié dans son petit village natal de Krasick, où il demeure au presbytère paroissial. Le gouvernement yougoslave lui a interdit les déclarations publiques, de même que les voyages à l'extérieur. Il n'est pas autorisé à reprendre ses fonctions d'archevêque et de primat de l'Eglise de son pays. Lors de sa première messe à Krasick, la foule a accouru à l'église. Il paraît que la police n'a pas empêché les catholiques d'assister à la cérémonie religieuse. Mgr Stepinac a même pu rencontrer les correspondants des journaux étrangers. Il s'est empressé de déclarer qu'il n'abandonnait pas ses fonctions officielles, à moins que le Pape n'en exprime le désir. Ce qui est peu probable.

Mgr Stepinac sera cardinal

D'après une dépêche de Rome, on laisse entendre que l'archevêque de Zagreb sera créé cardinal lors du prochain consistoire, non pas dans un geste de défi au gouvernement yougoslave, mais pour bien préciser que le Vatican considère toujours Mgr Stepinac comme le primat de l'Eglise de son pays. D'ailleurs, les commentaires de l'**Osservatore Romano** et des milieux catholiques laissent clairement entendre que le Vatican est loin d'être satisfait de la façon dont on a rendu la liberté à l'archevêque. Cette libération est un **"pas dans la bonne voie"**, mais rien de plus. Le Vatican est d'avis que le gouvernement yougoslave devrait reconnaître l'erreur qu'il a commise en condamnant l'archevêque à seize ans d'emprisonnement. Ce dernier n'a nullement collaboré avec l'ennemi et il n'a jamais trahi son pays et les intérêts des fidèles confiés à sa direction. En outre, l'archevêque devrait pouvoir reprendre ses fonctions officielles. Le Vatican réclame aussi la liberté d'enseignement. L'Eglise ne transige jamais quand il s'agit de l'éducation religieuse de l'enfance et de la jeunesse.

Catholiques américains

On répand la rumeur — et elle est probablement fondée — que la libération de Mgr Stepinac, même si les conditions que l'on a posées à l'archevêque ne sont pas satisfaisantes, est due à l'influence des catholiques américains. La Yougoslavie, qui a dû se ranger du côté du bloc occidental, a besoin de l'aide financière et militaire des Etats-Unis. Les catholiques, qui constituent le groupe le plus nombreux et le plus influent de la population américaine, auraient exercé des pressions aussi légitimes que fortes auprès du gouvernement de Washington pour que celui-ci obtienne la mise en liberté de l'archevêque. Cela nous devrait être une leçon. Quand il s'agit de semblables questions, les catholiques du continent nord-américain (Etats-Unis et Canada) devraient constituer un bloc solide et indivisible. Notre influence, qui est considérable, nous avons le devoir de l'exercer pour des causes justes. Ainsi, les catholiques du continent pourraient insister pour que le traité de paix imposé au Japon permette — ce qu'il ne fait pas à l'heure actuelle — à ce grand peuple de résoudre son redoutable problème de surpopulation sans recourir aux condamnables méthodes de contrôle des naissances.

A la Chambre ...des Communes

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

par Denys PARE

La session fédérale aura été extrêmement profitable: la pension des vieillards, la canalisation du St-Laurent et l'uniformisation des taux de fret adoptées.

OTTAWA — Commencée le 9 octobre dernier, la session fédérale qui s'achève a été l'une des plus laborieuses qu'on ait encore suivies. En fait, dans une session de deux mois et demi, le Parlement a voté des mesures d'une très grande importance dont on parlait depuis des années, comme la législation visant la pension universelle aux Canadiens âgés de 70 ans et plus; la canalisation du St-Laurent; l'uniformisation des taux du fret, pour ne mentionner que ces quelques lois.

Au cours de cette courte session, les représentants du peuple étaient d'autant plus occupés qu'ils devaient participer, dans des comités spéciaux, à l'étude de questions délicates comme celles de la radio, de la fixation des prix de revente, du remaniement de la carte électorale, etc. Les comités parlementaires étaient plus nombreux durant la session d'automne qu'ils étaient dans le passé, même au cours des longues sessions de six mois.

Il n'est pas impossible que les nouvelles heures de séance qu'on a mises à l'essai au cours de la session d'automne, aient contribué à hâter les travaux de la Chambre. Les séances commençaient plus tôt pour se terminer moins tard le soir.

La procédure qu'on a suivie pour l'examen des différents projets de loi a sans doute aussi été de nature à hâter les travaux sessionnels. Il est vrai que les mesures du gouvernement, au cours de cette deuxième session de 1951, avaient la priorité sur tout autre projet de loi. Ceci pourrait expliquer aussi dans une certaine mesure la rapidité avec laquelle le Parlement a disposé d'une législation aussi nombreuse et importante durant une session relativement courte.

La canalisation du St-Laurent

Le projet du creusage du fleuve St-Laurent de Montréal aux Grands Lacs fait l'objet de pourparlers entre le Canada et les Etats-Unis depuis plus d'un demi-siècle. Ces pourparlers ont abouti à la signature du traité de Washington de 1932, qui a échoué au Sénat américain, et à l'accord de 1941 concernant la canalisation du bassin des Grands Lacs et du St-Laurent, qui, après dix ans, n'a pas encore reçu l'approbation du Congrès.

Aussi, le Canada entreprendra seul la canalisation du St-Laurent si les Etats-Unis retardent davantage à faire leur part dans la réalisation de ce vaste projet. A cette fin, le Parlement canadien vient d'approuver la formation d'une autorité qui s'occupera de la construction d'une voie navigable profonde entre le port de Montréal et le lac Erié. En outre, cette autorité aura pour mission d'entretenir et d'exploiter, une fois terminée, cette nouvelle voie maritime.

M. Lionel Chevrier, ministre des Transports, estime que la canalisation seule coûtera environ $250 millions. Pour ce qui est de l'aménagement de l'énergie hydro-électrique dans la partie internationale des rapides, les dépenses devront être faites conjointement par l'Ontario et l'Etat de New-York. Ces travaux pour lesquels le gouvernement fédéral vient de conclure une entente avec le gouvernement d'Ontario exigeront des déboursés de $412 millions. Le nouvel accord ne vaudra toutefois que si les Etats-Unis refusent de nouveau d'approuver la réalisation du projet tel qu'envisagé dans l'accord de 1941.

Pour ce qui concerne l'aménagement de l'énergie hydro-électrique de la section de Lachine, il faudra que le fédéral procède à un accord avec les autorités de la province de Québec. Le harnachement du fleuve dans la section de Lachine donnera à la province de Québec 1,200,000 chevaux-vapeur de plus. Cette nouvelle production de la houille blanche serait susceptible de répondre aux besoins grandissants des industries de la Métropole.

La création d'une autorité chargée de s'occuper de tout ce qui a trait à la canalisation du St-Laurent, et la récente entente du gouvernement fédéral avec le gouvernement d'Ontario indiquent bien que le Canada est décidé de procéder le plus tôt possible, et seul s'il le faut, au creusage du fleuve entre Montréal et le lac Erié.

Bien que ces deux mesures aient été prises en vue de procéder à la canalisation dans un avenir prochain, on ne croit pas que le Canada commence effectivement les travaux de la canalisation avant le printemps prochain. On laissera de nouveau au Congrès américain le temps de se prononcer sur la question, lors de sa réunion de janvier prochain. Un nouveau refus du Congrès serait suivi par une nouvelle demande de la part d'Ottawa auprès du président Truman. Il s'agira de demander alors au président Truman de faire ce qu'il a promis récemment en vue d'aider à la réalisation du projet entrepris par le Canada seul.

Les pensions aux personnes âgées

Tous les Canadiens âgés de 70 ans et plus recevront à compter de janvier prochain une pension mensuelle de $40. C'est une autre mesure adoptée par le Parlement durant la session de l'automne.

Ce nouveau système de pensions coûtera environ $400 millions au fédéral durant la prochaine année. On estime qu'il y a actuellement au Canada environ 375,000 personnes âgées de 70 ans et plus.

La pension pour les Canadiens âgés de 70 ans et plus est administrée et financée par le gouvernement fédéral. Elle sera versée comme un droit à tous les Canadiens, sans exception, qui auront atteint l'âge de 70 ans ou plus.

La fixation des prix de détail

Le Parlement a voté un amendement à la loi des enquêtes sur les monopoles qui rend illégal l'usage de fixer les prix au niveau du détail. L'abolition de cette pratique qu'ont les manufacturiers de fixer le prix de leurs produits au niveau du détail, est de nature à faire baisser les prix de certaines marchandises. On peut dire qu'il s'agit d'une nouvelle mesure anti-inflationnaire. D'après les témoignages qu'on a rendus devant le comité parlementaire qui était chargé d'étudier le projet d'abolir la pratique de la fixation des prix par le manufacturier, la nouvelle loi n'affectera qu'une quantité limitée de produits.

En somme, le comité parlementaire n'a fait qu'approuver le rapport de la commission McQuarrie après avoir fait une étude assez détaillée de la question.

Plusieurs grands magasins se sont prononcés en faveur de l'abolition de la fixation des prix de revente. Certaines gens, qui sont venues témoigner devant le comité parlementaire, ont exprimé l'opinion que les gros marchands favorisaient la suppression de cette pratique parce qu'ils étaient mieux placés pour faire concurrence à la petite entreprise. Aussi, le comité a tenu compte de cette opinion dans le rapport qu'il a présenté aux Com-

(Suite à la cinquième page)

Récitation du chapelet à la radio



Les échevins de la ville de St-Boniface et leurs épouses furent récemment invités à leur tour à se rendre aux studios de CKSB afin d'y réciter le chapelet en groupe. Nous remarquions, réunis devant le micro à cette occasion, de gauche à droite: **Mme J. Van Belleghem, Mme J. Arpin, Mme L. Léger, M. L. Léger, M. E. Turner, Mme P. Marion, M. J. Arpin, M. P. Marion, Mme H. Boisselle, Mme E. Turner, M. J. Van Belleghem** et **M. L. Desjardins.** (Photo Gene Gauthier)

La population du Canada est de 13,893,208 habitants

L'ctanrio enregistre la plus forte augmentation de la décennie.

OTTAWA — D'après les chiffres provisoires du recensement de 1951 publiés dans un bulletin du bureau fédéral de la statistique et qui portent sur les dix provinces et les deux territoires, la population du Canada en juin cette année était de 13,893,208, soit une augmentation de 2,386,553, ou de 20.7 pour-cent depuis 1941.

L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération ajoute 357,762 habitants au total du recensement de 1951. Sans Terre-Neuve, la population du Canada est de 13,353,446 contre 11,506,655 en 1941, soit une augmentation de 2,028,791 ou de 17.6 pour-cent.

Dans les 9 provinces

L'augmentation numérique dans les 9 provinces et les territoires, de 1941 à 1951, est la plus forte jamais enregistrée. Elle se compare à un accroissement de 1,129,869 entre 1931 et 1941, de 1,588,837 entre 1921 et 1931, de 1,581,306 entre 1911 et 1921 et de 1,835,328 (sommet antérieur) entre 1901 et 1911. Proportionnellement, la dernière augmentation a été dépassé 3 fois depuis le début du siècle; 18.1% en 1931, 21.9% en 1921 et 34.2% en 1911.

C'est l'Ontario qui enregistre la plus forte augmentation numérique de la décennie, soit 774,699, ce qui porte son chiffre de 3,787,655 en 1941 à 4,562,354 en 1951 et élargit ainsi la marge de sa supériorité numérique. Vient ensuite le Québec avec une augmentation de 678,353, qui porte son total de 3,331,882 à 4,010,235. Ces deux provinces accusent des accroissements proportionnels à peu près semblables, soit d'un peu plus de 20 pour-cent. L'Ontario forme, en 1951, 32.8% de la population totale du Canada et le Québec, 28.8%.

En Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, l'augmentation est de 335,198, soit de 817,861 en 1941 à 1,153,059 en 1951. C'est cette province qui accuse l'augmentation proportionnelle la plus forte (40%). En Alberta, la population passe de 796,169 à 936,556 et augmente de 17.6%, tandis que celle de la Saskatchewan diminue de 7.15%, passant de 895,992 à 829,175. La population du Manitoba augmente de 5.8%, passant de 729,744 à 771,815.

En Nouvelle-Ecosse

En Nouvelle-Ecosse, la population augmente de 10.4%, passant de 577,962 en 1941 à 638,277 en 1951, tandis que celle du Nouveau-Brunswick augmente de 12%, passant de 457,401 à 512,186. La population de l'Ile du Prince-Edouard augmente de 2.9%, soit de 95,047 à 97,787. En 1951, la population de Terre-Neuve est de 357,762 habitants, contre 321,819 en 1945 — date du dernier recensement officiel de la nouvelle province. L'augmentation y est donc de 11.2%.

D'après les premiers chiffres publiés pour ces régions, la population du territoire du Yukon s'élève à 8,986 en 1951, comparativement à 4,914 en 1941, tandis que celle des Territoires du Nord-Ouest augmente à 15,016, comparativement à 12,028.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface

Le 10 décembre, notre Conseil tenait son assemblée régulière, à son local régulier, et à l'heure régulière. Ce qui n'était pas aussi régulier c'était l'assistance. Je félicite les nouveaux Chevaliers d'être venus aussi nombreux et parmi eux spécialement, les membres qui se sont levés et qui ont adressé la parole à l'assemblée. L'esprit est parfait dans cette nouvelle classe et déjà les vieux membres recevaient une leçon d'assiduité. Mais, où étaient... les vieux membres?... faute de rafraichissement? peur de la neige? Je défie les absents de cette réunion d'expliquer leur conduite en pleine assemblée, à la prochaine réunion!

Et pendant que j'y pense, tous les papas chevaliers ayant des enfants âgés de 3 mois à 10 ans 11 mois et 29 jours sont invités à se rendre avec leurs héritiers à la fête de l'arbre de Noël de notre Conseil à la salle du Cercle Ouvrier, le dimanche 16 décembre, après les vêpres.

Bien entendu que si ma colonne ne se rend pas plus que mes autres colonnes, chères frères, ces nouvelles seront des "vieilles". Je suis sujet à des embûches et à du sabotage et je dois employer des méthodes de cinquième colonne si je veux que mon manuscrit se rende au journal à temps.

Pour revenir à notre assemblée, nous avons eu du plaisir. Le Frère G. Gauthier fera dorénavant la guerre aux grands journaux qui ne savent pas ce que c'est que le Rosaire. Le Frère A. Beauregard rame en sens inverse du Frère Alary qui, lui, est nouvel assistant.

Ne vous méprenez pas jeunes Frères, notre Grand Chevalier vous surprendra par sa manière de conduire une assemblée à bonne fin. Qui s'y frotte s'y pique.

Il y aura un cours pour enseigner à certains Frères comment réciter le Rosaire à la radio. Parait-il que les versions varient avec les paroisses. La bonne sainte Vierge connait bien ses Chevaliers et le beau travail qui se fait dans les voyages à Lorette, à St-Eustache, etc., même si les randonnées occasionnent de l'agrément à ceux qui travaillent pour Notre-Dame du Cénacle.

Allez-y donc, et bonne chance vous aussi.

Certains vieux membres sont insultés, me disaient mes espions, de la façon dont je raconte les choses. Ecoutez-moi les amis, si vous n'êtes pas satisfaits, prenez vous-mêmes cette tâche et faites mieux. Je serai des plus heureux de vous tirer ma révérence. Car si vous croyez que c'est plaisant, vous vous trompez fichûment.

Nous avons besoin de notre colonne! qui continuera? C'est au Grand Chevalier à décider et à lui seul, seulement; et c'est sur ses ordres seulement que je me rendrai.

Alors, à la prochaine, n'est-ce pas!

APRES-TOUT.



Prochaine réunion du Cercle Molière le 19 décembre

La prochaine réunion du Cercle Molière aura lieu le mercredi 19 décembre, à 8 h. 30 p.m., dans la salle académique du Collège de St-Boniface.

Le programme suivant sera présenté:

a) Crime passionnel, pièce en un acte de Maurice Hennequin, interprétée par un nouveau groupe d'acteurs, sous la direction dramatique de Raymonde Marchand:

b) **Chants** par Henri Savin;

c) **Le chemin de Roselande,** conte de Noël de Henry Bordeaux de l'Académie française, dit par Jean Trudel;

d) **Film de l'Académie des Beaux-Arts** de Banff: Etudes et passages.

Une cordiale invitation aux membres et à leurs amis.

Concert de Noël du Jardin d'Enfants Elisabeth

Les parents et amis des petits sont cordialement invités au concert de Noël du Jardin d'Enfants Elisabeth, dirigé par Mme E. Ragot. Il aura lieu à 8 h. p.m. précises, au collège de St-Boniface, le samedi 15 décembre.

Rien de plus charmant, de plus reposant qu'une fête enfantine, surtout lorsque les acteurs n'ont que 3, 4 et 5 ans.

Si nos petits aiment recevoir, ils sont aussi très heureux de donner, d'offrir une fête à leurs parents et amis; ce qui éveille chez eux une activité généreuse et désintéressée, l'un des buts du Jardin d'Enfants.

Entrée: adultes: .50; enfants: .25.

Les "Variétés Françaises" à CKSB

A cause de l'initiation qui eut lieu le 25 novembre, le comité de publicité se trouva occupé avec le banquet et les discours de réception et fut empêché d'écouter le programme des Variétés ce soir-là. On fit donc des arrangements pour répéter ce programme à l'assemblée suivante du conseil. Mais là encore, le projet échoua.

Le comité de publicité s'excuse donc de ne pas avoir fait rapport de cette mise en ondes et remercie Mme Gordon, M. le Dr Trudel et M. Prud'homme pour ce que nos auditeurs ont appelé "un autre beau succès" à CKSB, pour les Chevaliers du Conseil St-Boniface.

Le programme de dimanche dernier, 9 décembre, était des plus intéressant. Comme le faisait remarquer le réalisateur, M. Georges Forest, deux des artistes prenant part aux Variétés Françaises ce soir-là ne sont au pays que depuis quelques années. Ainsi que beaucoup de Français, ils sont venus dans ce nouveau monde, y ont adopté une vie nouvelle tout en contribuant au développement culturel du pays.

M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, délinéa avec charme et lucidité le mouvement des Français vers l'Ouest canadien. M. le consul établit ensuite une relation entre cet attrait qu'exerce notre prairie, après près de deux siècles, sur le Français, et la survivance qui se maintient avec tant de fidélité et de force parmi les Franco-Manitobains.

Pour maintenir à juste titre l'appellation "Variétés Françaises", le réalisateur nous présente ensuite M. Henri Savin, ténor déjà bien connu des auditeurs de CKSB, accompagné au piano par Mlle Léontine Landry, qui s'est dévouée à maintes reprises à l'oeuvre du programme radiophonique des Chevaliers de Colomb. De son répertoire, M. Savin avait choisi "Je chante cerisier rose et pommier blanc", paroles de Jacques Lord, musique de Louis Guay. Cette chansonnette, si vivement exécutée, ne manqua pas d'égayer les auditeurs. En troubadour averti, M. Savin exécuta "Maître Pathelin", morceau tiré de l'opéra comique. Cette romance expressive fut très appréciée. Le programme musical se termina avec "O Sole Mio", chanson napolitaine de Capua. Mlle Landry et M. Savin ont droit à nos sincères félicitations.

Dimanche prochain, nous aurons en vedette aux Variétés un groupe d'élèves du Jardin de l'Enfance Langevin, sous la direction de la Rév. Sr St-Louis.

Soyez donc aux écoutes dimanche prochain pour entendre ce programme de Noël qui ne manquera pas de vous charmer.

• • •

Nous vous prions aussi de noter que l'arbre de Noël des Chevaliers de Colomb, pour les enfants en dessous de 11 ans, sera dépouillé à la salle du Cercle Ouvrier, dimanche prochain, 16 décembre, à 3 h. 15.

Paroisse de la Ste-Famille

Voici les résultats de la partie de cartes du vendredi 7 décembre:

Prix d'entrée: M. Jean Orieux.

Gagnants des cinq mains: Mme J. L'Heureux; M. Melnyk; Mme E. Lévêque; Mlle Leclair.

Gagnants de la cagnotte: M. B. Petrow; Mme J. L'Heureux et M. A. Hupé; M. P. Quesnel.

Gagnants de la rafle: M. Melnyk, M. H. Leclair, M. Stewart, Mme Plante, Mme B. Desrochers, M. A. Plante, M. Petrow, Mlle C. Tardif, Mme Hannon, M. J. Lajoie, M. Pageot, Mme Meder, M. Pageot, Mme Noël Jeanson.

Donateurs: Mme E. Tardif, Mme B. Morin, Mme B. Plante, Mme Alfred Morrissette, Mme W. Derhak, Mme F. Prieur, Mme L. Bale, Mme M. McNabb, Mme P. McKay, Mme L. Laramée, Mme E. Heckard, Mme D. Tardif, M. et Mme C. Legros.

Nous désirons remercier Mme E. Tardif qui a bien voulu prendre charge de cette partie de cartes et tous ceux et celles qui ont aidé à en faire un succès.

Centenaire



Photographiée à l'occasion de son 100ème anniversaire de naissance, la **Rév. Sr Mary Francis,** de la maison-mère du Tiers-Ordre de St-François, à Williamsville, N.-Y., a dépensé plus de quatre-vingts ans de sa vie au service de sa communauté. (NCWC)

Mme L.-H. Bérubé élue présidente des Dames Auxiliaires du Collège

Le lundi 10 décembre, un nouveau Conseil Exécutif a été élu: présidente honoraire, Mme Edouard Lambert, présidente sortant de charge; présidente d'office, Mme Georges-Henri Bérubé; 1ère vice-présidente, Mme Charles-Etienne Huot; 2ème vice-présidente, Mme Théophile Marius; secrétaire, Mme Arthur-J. Lane; trésorière, Mme Roland Tremblay.

Au programme traditionnel, on ajouta quelques numéros surprises fort appréciés: "Escapades", pièce missionnaire de bon ton, présentée par 3 jeunes élèves du Collège: Charles-Edouard LaFlèche, méthodiste, Jean Cyr et Louis Beaulieu, syntaxistes. Vers la fin de la soirée, on présenta 2 films très courts, sur les missions d'Afrique des Pères Blancs. Ces films ont une réelle valeur artistique. Un léger goûter mit fin à la soirée.

A la réunion du 28 novembre dernier, les Constitutions des Dames Auxiliaires ont été définitivement adoptées.

Mgr Bela Varga serait remplacé en Hongrie

BUDAPEST — Les autorités catholiques hongroises annoncent leur intention de remplir le poste laissé vacant par Mgr Bela Varga "parce qu'il a abandonné son poste arbitrairement et a été condamné à la perte de sa citoyenneté par suite de ses agissements antidémocratiques".

Mgr Varga, ancien président du parlement hongrois, s'était enfui de la Hongrie en 1947 et dirige en ce moment les Hongrois habitant les Etats-Unis qui s'opposent au régime actuel de leur pays.

'La nuit s'achève' au théâtre Paris le 20 décembre

Le jeudi soir 20 décembre, on présentera au théâtre Paris un film magistral qui s'intitule: "La nuit s'achève".

Pour la première fois à l'écran: le miracle du siècle: "Comment on rend la vue aux aveugles" est exprimé dans un film magistral qui aura aussitôt l'adhésion la plus complète des cinéphiles. "La nuit s'achève", qui met en vedette Victor Francen, Ludmilla Tchérina, Georges Rollin.

Au grand referendum cinématographique international de Vichy alors que le public était appelé à choisir lui-même le meilleur film de l'année, les meilleurs interprètes, voici que "La nuit s'achève" a décroché tous les prix attribués à la production française: prix de la meilleure interprétation masculine avec Victor Francen; prix de la meilleure interprétation féminine avec Ludmilla Tchérina; prix du meilleur film français et médaille d'or de la ville de Vichy.

Ce qu'ont désiré les auteurs de ce film? Manifester et exprimer une bonne nouvelle, en une histoire pathétique, humaine: "les aveugles verront". Il n'est pas de nouvelle plus fameuse. Un tel film, avec un tel sujet et une distribution aussi populaire, devrait connaître le succès le plus vif.

Danielle, jeune assistante du docteur Mallet, lui préfère un maitre mineur. Or, son fiancé est blessé dans les mines de phosphate, près de la frontière algéro-tunisienne. Danielle supplie un inconnu, le docteur Coudray, qui a étudié l'opération de la greffe de la cornée, de sauver son fiancé.

St-Boniface veut garder le contrôle de ses pompes

La question des pompes de la ville a rebondi à la séance du Conseil la semaine dernière. Ce n'est pas la première fois qu'il en est question et St-Boniface est représentée par les échevins Hughes et Ormiston sur un comité du grand Winnipeg. La ville de Winnipeg voudrait avoir le contrôle des pompes de toute la région susceptible d'être affectée par une inondation.

Les échevins de St-Boniface en général s'opposent à cette centralisation qui pourrait prendre figure d'un précédent. Les échevins Marion, Van Belleghem et autres ont exprimé leurs sentiments à cet effet et ont affirmé que St-Boniface pouvait très bien contrôler ses pompes tout comme ses autres équipements. La ville de St-Boniface a combattu l'inondation avec tant de succès que personne ne saurait douter de la vérité de cette assertion de ses échevins. En tout cas, il n'y a rien de définitif encore mais on craint l'ingérence du plus fort en la matière.

Période d'économie

La Commission, qui régit la ville de St-Boniface, a donné son approbation à une dépense additionnelle de $16,700 destinée à rencontrer les frais supplémentaires occasionnés par des cas d'hôpital, ou de secours aux indigents. La Commission a averti que les autres dépenses non prévues seraient déduites du budget de 1952; ce qui a amené les échevins à demander à tous les départements de fonctionner au ralenti d'ici la fin de l'année, et le plus économiquement possible.

Le district sanitaire de Winnipeg et la banlieue

La part de St-Boniface à la dépense encourue par le district sanitaire de Winnipeg et la banlieue a été fixée à $45,510 pour l'année 1951. Il en coûtera un supplément de $1,632 pour l'année 1952 à la ville de St-Boniface.

Sur la rue Edgewood

Un égout de la rue Edgewood est en état déplorable. C'est ce qu'a déclaré M. Bibeau, surintendant des travaux publics. On a rappelé que les résidents de cette rue avait déjà présenté une pétition contre les dépenses prévues pour réparer cet égout et que le Conseil s'était rendu à leur demande. On a renvoyé la chose à l'avocat de la ville, M. Brock.

Exclusion par les communistes de prêtres et de séminaristes

PARIS — La radio du Vatican affirme que, à la suite d'une décision du gouvernement de l'Allemagne orientale, les prêtres catholiques ne pourront plus, à partir du 1er janvier prochain, obtenir de visas d'entrée en Allemagne orientale. En outre, les étudiants catholiques de théologie en Allemagne occidentale ne pourront plus regagner leur domicile.

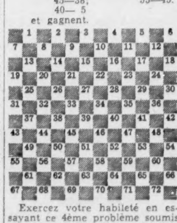
La radio souligne que ces dispositions ont été prises "en vue d'empêcher que l'Eglise de l'Allemagne orientale soit influencée par l'esprit de l'Eglise catholique occidentale".

Le jeu de dames au Cercle Ouvrier

Solution au troisième problème soumis dans nos colonnes la semaine dernière:

Blancs:	Noirs:
41—36;	16—42;
28—23;	42—16;
34—27;	22—33;
46—39;	33—46;
50—44;	16—55;
45—38;	55—45.
40— 5	

et gagnent.



Exercez votre habileté en essayant ce 4ème problème soumis par Edouard Lespérance, du Cercle Ouvrier. Placez vos pions sur le damier, selon les chiffres donnés ci-après, et bonne chance.

Noirs (11 pions): 14 — 15 — 18 — 19 — 21 — 22 — 23 — 24 — 28 — 30 — 31.

Blancs (11 pions): 32 — 37 — 38 — 42 — 43 — 45 — 47 — 48 — 51 — 54 — 58.

Les blancs jouent et gagnent.





Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées:

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mardi 18 déc.	—Lorette	Local de l'Unité	2 h. à 4 h.
Mercredi 19 déc.	—Steinbach (ville)	Local de l'Unité	1 h. 30 à 4 h.
Jeudi 20 déc.	—Ste-Anne	Local de l'Unité	2 h. à 4 h.
Vendredi 21 déc.	—St-Pierre	Local de l'Unité	1 h. 30 à 4 h.

Le comité de Défense Civile mécontent de son inactivité

ST-BONIFACE — Des membres du Conseil de St-Boniface ont critiqué lundi, à la réunion du Conseil, l'inactivité dans le domaine de la défense civile dont le maire G. MacLean et les 10 échevins du Conseil sont responsables.

"Il n'y a rien qui s'est fait dans les derniers 11 mois et demi, déclara M. Turner. Nous devrions faire quelque chose avant la fin de l'année. Partout ailleurs l'on s'organise dans ce domaine". M. Turner déclara qu'il avait reçu de nombreuses requêtes demandant des informations et qu'il n'avait pu en donner.

L'échevin Van Belleghem exprima l'opinion que les réunions du comité de Défense Civile avaient trop fréquemment été convoquées à la 11ème heure. "Il est évident, déclara-t-il, que certaines personnes ont beaucoup de loisirs... Je ne suis pas en faveur de réunions convoquées à la dernière minute. La défense civile est un problème trop important pour que nous précipitions nos décisions".

M. Laurent Desjardins se déclara en faveur d'une réunion spéciale, mais l'on ne fixa pas de date pour étudier la question avant la fin de l'assemblée.

M. le maire MacLean demanda aux membres du Conseil de rester pour une "réunion de 10 minutes à huis clos afin de discuter une nomination d'intérêt aux villes de St-Boniface et de St-Vital et qui pourrait être faite sans nous consulter".

Les échevins n'acceptèrent pas l'invitation mais ils furent d'accord pour inviter les représentants des journaux à se retirer tandis que la question soulevée par M le maire fut discutée. Aucune déclaration ne fut faite à la sortie de la réunion.

A la Chambre des Communes

(Suite de la troisième page)

munes en signalant qu'il faudra surveiller de près les entreprises qui voudraient faire une concurrence indue en vendant certains produits à un "prix irraisonnable" dans le but d'attirer le client. Le comité suggère qu'on applique dans ces cas, s'il s'en trouve, l'article 498 A du code criminel.

Il est difficile de prédire dans quelle mesure ce nouvel amendement à la loi des monopoles tendra à faire baisser les prix. Il n'y a pas de doute que son effet se fera sentir avant longtemps.

Un comité étudiera le service de transport dans St-Boniface

ST-BONIFACE — L'échevin Louis Léger, de St-Boniface, demanda à la réunion du Conseil lundi dernier que l'on forme un comité pour étudier la situation dans laquelle la ville se trouverait au cas où la ville de Winnipeg achèterait les services de transport de la Winnipeg Electric Co.

"Si le service de transport passe à la ville de Winnipeg, nous aurons à souffrir, déclara M. Léger. Les citoyens de Winnipeg s'en serviront à leur avantage et ce sera là leur privilège."

Il ajouta: "Si le gouvernement provincial dépense beaucoup d'argent il sera peut-être consentant d'organiser un service de transport au profit de tous les ouvriers de Winnipeg et des centres suburbains".

L'échevin E. Turner déclara qu'il préférait voir cette question étudiée par l'Association des Municipalités Suburbaines. Il ajouta: "Je ne crois pas que le service pourrait être plus pauvre qu'il l'est actuellement"... s'il était régi par la ville de Winnipeg.

Le conseil approuva la formation d'un comité qui aura la tâche de faire une étude et de présenter ses recommandations.

Mme Emilia Collette décédée à Morris a l'âge de 83 ans

MORRIS — Le mardi 4 décembre dernier, à l'âge de 83 ans, est décédée à l'hôpital de Morris Mme Emilia Collette, après une longue maladie soufferte avec résignation.

Née à Ossia, Minn., elle était venue avec sa famille qui s'établit à Ste-Elisabeth en 1901 et y demeura jusqu'en 1948. Depuis lors, Mme Collette résidait à Morris, auprès de sa fille, Eva, qui lui prodigua toujours ses soins les plus délicats.

Son époux la précéda dans la tombe en 1915.

La défunte laisse dans le deuil: 6 fils, Alfred, des Iles Philippines, Edouard, de Montréal, Achille, de Kansas City, Georges, de Grand Forks, D.-N., Joseph, de St-Jean-Baptiste, Euclide, de Morris; 5 filles, Mmes O. Demers, de Transcona, A. Bellerive, de St-Boniface, M. Roy, de Lampman, Sask., Duprey, de St-Boniface, et Eva, à la maison.

Le service fut chanté en l'église paroissiale de Morris le vendredi 7 décembre. Une foule de parents et amis remplissaient à capacité la petite église, témoignant ainsi leur sympathie à la famille éprouvée. M. l'abbé M. Sabourin, curé de Morris, officiait. Il était assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés S. Caron, curé de St-Jean-Baptiste, et L. Morin, curé de Ste-Elisabeth.

L'inhumation se fit dans le cimetière de Ste-Elisabeth.

Les arrangements funéraires avaient été confiés à la maison Desjardins-McGee.

Remerciements

La famille Collette remercie toutes les personnes qui lui ont offert de la sympathie, soit par visites à la chambre mortuaire, soit par offrandes de messes ou de fleurs. Merci spécial à MM. les abbés Sabourin, Caron et Morin; aux dames de Ste-Anne et aux chorales de St-Jean-Baptiste et de Ste-Elisabeth qui firent les frais du chant.

Décès

M. OSCAR PELLETIER

M. Oscar Pelletier, de 565, rue des Meurons, est décédé à l'hôpital de St-Boniface, le dimanche 9 décembre, à l'âge de 68 ans.

M. Pelletier est natif de La Présentation, P.Q., et vint au Manitoba en 1911. Il était membre du Cercle Ouvrier.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, Omer, de St-Boniface.

Les funérailles furent chantées en la basilique de St-Boniface, le mardi 11 décembre, à 10 h. a.m., et la sépulture se fit dans le cimetière de Lorette.

• • •

M. JOSEPH-O. GALARNEAU

On annonce de Chicago le décès de M. Joseph-Olivier Galarneau, frère de Mmes Arthur Turenne et P. Gevaert, de St-Boniface. Son service eut lieu le 13 novembre dernier en l'église Notre-Dame de Chicago et l'inhumation se fit au cimetière St-Joseph de cette même ville.

WINNIPEG
Au Sacré-Coeur
Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Canadian Publishers	21	15
Guertin Frères	20	16
Hôtel Roblin	17	19
Western Paint	14	22

Records:

H 1 P	— Paul Comeau	223
H 3 P	— Gérard Léveillé	614
H 1 P	— Guertin Frères	881
H 3 P	— Guertin Frères	2467

La première série est terminée. Nos imprimeurs deviennent les champions de la série. Nos félicitations à l'équipe de la Canadian Publishers!

L'équipe gagnante se compose des joueurs suivants: MM. Wilfrid Morin, Fernand Beaubien, Edmond Pazdor, Roland Aubry, Louis et Hervé Sala.

Trophée Dufault

C'est samedi de cette semaine, au Cercle Ouvrier, que nos porte-couleurs inaugureront la série de 4 rencontres contre les étoiles de St-Boniface pour le joli trophée Dufault.

Les amateurs de dix quilles sont priés de se rendre au Cercle Ouvrier, le samedi soir 15 décembre, à 7 h. 30, pour encourager l'équipe du Club du Sacré-Coeur.

Ligue de cinq quilles

Equipe	G.	P.
Aces	10	2
Chevaliers no 1	9	3
Colombes	8	4
Méfiévous	7	5
Chevaliers no 2	7	5
Champions	5	7
Originaux	2	10
Barrels	1	11

Records:

H 1 P	— Gabriel Fifi	320
H 3 P	— E. Girard	720
	W. St-Laurent	720
H 1 P	— Les Champions	1090
H 3 P	— Les Champions	2890

Décès

Mme Annie Guiboche

Mme Annie Guiboche, de 912, rue Oak, Winnipeg, est décédée à sa résidence le samedi 8 décembre, à l'âge de 86 ans.

La défunte naquit à St-Norbert et vécut au Manitoba pendant toute sa vie.

Elle laisse dans le deuil un fils, Arthur Chartrand, de St-Vital, et un frère, Frédéric Parisien, de Winnipeg.

Le service funèbre eut lieu en l'église de St-Ignace et la sépulture se fit dans le cimetière de St-Norbert.

PARIS — L'amiral français Antoine Sala a été placé à la tête de la zone du commandement naval de la Méditerranée occidentale, dans le cadre du pacte Atlantique.

"Cage aux Filles" au théâtre Paris le 27 décembre

Le jeudi 27 décembre, on présentera un film à portée spéciale au théâtre Paris. Ce film s'intitule "La Cage aux Filles". C'est une histoire pathétique, faite pour des adultes, mais qui a été fortement recommandée par les travailleurs sociaux, laïques et religieux. Le film met en scène Danièle Delorme, Jacky Flint, Roquevert et autres.

Micheline, que l'incompréhension de sa famille porte à la délinquence, rate ses examens de sténographie et croit avoir trouvé l'amour en la personne de Freddy. Celui-ci l'emmène de Lyon à Paris, puis la délaisse. Ramassée par la police, elle est recueillie dans une maison de redressement, s'évade et s'engage avec une bande de voleurs. Elle est reprise et écrouée dans une prison de Lyon, puis envoyée dans une maison aux méthodes nouvelles basées sur la confiance.

Maurice Cloche sait le secret de toucher les coeurs. Danièle Delorme rend avec une telle intensité le rôle de ces pauvres filles malchanceuses et pécheresses, sans être malicieuses, que la leçon morale porte pleinement sans nuire au charme de l'histoire. Ce problème délicat est traité avec une discrétion inaccoutumée. On y montre dans notre société déboussolée la cause profonde de la délinquence des jeunes. Ce spectacle, qui n'est nullement pour la jeunesse, est au contraire à recommander à tous les adultes.

OTTAWA — La première bibliothèque rotative de l'armée canadienne est prête à être expédiée à la 27e brigade d'infanterie canadienne stationnée près de Hanovre, Allemagne.

La bibliothèque compte 2,400 livres reliés et a été montée par l'armée et la Légion canadienne. Elle sera envoyée en Europe d'ici quelques semaines.

Un archevêque dénonce Mme Eleanor Roosevelt

LOS ANGELES — L'archevêque de Los Angeles, S. Exc. Mgr Francis McIntyre, estime que Mme Eleanor Roosevelt se trouve déplacée comme présidente de la commission des droits de l'homme à l'ONU, du fait qu'"apparemment elle ne croit pas en Dieu" et qu'"elle admet qu'elle est une fataliste".

Cette controverse qui vient de se faire jour entre le prélat catholique et la veuve de l'ancien président des Etats-Unis, une protestante, trouve son origine dans un récent programme de radio au cours duquel, Mme Roosevelt avait dit notamment: "Je ne sais pas si je crois en une vie future" et aussi: "je crois que je suis surtout une fataliste".

Ces déclarations ont été reproduites et commentées dans l'organe de l'archevêché, "The Tidings" et Mgr McIntyre a déclaré à la presse qu'il prenait entièrement à son compte les opinions de l'éditorialiste du journal.

"J'estime, a dit le prélat, que c'est bien là une étrange situation où l'on trouve le président de la commission des droits de l'homme prendre, lorsqu'il est question de religion, le rôle d'un libre-penseur et d'un fataliste. Et cela surtout, si l'on considère que la commission est en train de mettre au point un énoncé des droits de l'homme qui doit être accepté par le monde entier.

"S'agirait-il d'un monde agnostique ou athéiste?"

Ceux-là n'ont pas de meilleur moyen de se faire pardonner la supériorité du rang que de faire reconnaître leur supériorité personnelle. — Mgr d'HULST.

Faible augmentation des dépenses à des fins militaires

OTTAWA — M. James Sinclair, adjoint parlementaire du ministre des finances, a dit aux Communes que chaque entreprise industrielle canadienne "envie" sans doute le ministère des finances qui réussit à restreindre à 1 pour-cent l'augmentation des dépenses à des fins non militaires.

M. Sinclair a fait cette déclaration en réponse à une remarque de M. J. M. Macdonnell, progressiste-conservateur de Toronto-Greenwood, à l'effet que les dépenses à d'autres fins que la défense avaient augmenté de $37,700,000 durant les sept premiers mois de l'année financière.

M. Sinclair dit que l'augmentation ne représente que 1 pour-cent du budget de 1951-1952, ce qui est peu si l'on tient compte des augmentations de salaires et des autres frais.

A travers les centres du Manitoba

Le Club de semence de N.-D. de Lourdes est l'un des meilleurs de la province

NOTRE-DAME DE LOURDES — Le 3 décembre dernier se tenait dans la salle paroissiale la onzième assemblée annuelle du Club de semence, avec une des meilleures assistances qu'on ait jamais eues.

M. Harvey Jones, représentant des élévateurs du Pool au Manitoba, nous donna un rapport des points obtenus par chaque membre ayant ensemencé des parcelles de terrain expérimentales. M. Jones fut peiné d'apprendre que M. Pierre-P. Bazin avait quitté Lourdes, car il était président du Club depuis 1947, un membre dévoué, très actif, assidu aux réunions, toujours prêt à rendre service. Il était un des directeurs de la Société de l'Agriculture, et ainsi avait la charge de leader d'un "Club de veaux Jersey". La nouvelle de son départ a suscité un regret général: tout le district le manquera . . .

M. Jones rappela le banquet tenu le 28 juin dernier, à l'occasion de la présentation de la Coupe Bredt provinciale, remportée pour la troisième fois par le Club de Lourdes en 1950. Sur 61 Clubs en opération dans la province, N.-D. de Lourdes est le seul qui ait remporté cette coupe trois fois.

C'est en 1940 que la Coupe Provinciale fut offerte, et c'est le club d'Arden qui la remporta la première fois. Puis en 1941 ce fut Basswood; 1942, N.-D. de Lourdes; 1947, Roblin; 1948, Souris; 1949, Rapid City; 1950, N.-D. de Lourdes. En plus de cela, six de nos membres ont eu l'opportunité de gagner le voyage du concours de semence du district. "Le Club de Lourdes a obtenu des records comme on n'en a pas encore vus, dans aucune autre organisation", déclarait M. Jones.

Quand le président honoraire, M. Joseph Deroche, sous les auspices des Elévateurs du Pool au Manitoba, eut l'idée d'organiser le Club de Semence de N.-D. de Lourdes en 1941, il était loin de soupçonner le progrès et le bien que cela apporterait à cette région, aussi à la province au triple point de vue . . . éducation, progrès et unité.

Les débuts furent peu brillants — la guerre et plusieurs autres raisons en furent cause, mais la ténacité et l'abnégation de ses membres eurent assez vite raison des difficultés. L'idée de gros gains ne fut pas le souci des membres, mais le désir de faire l'essai de bonnes variétés nouvelles capables de résister aux maladies, et aussi au climat changeant de notre pays tout en leur procurant de meilleurs rendements, et améliorer leur sort ainsi que celui de leur entourage. Il ne suffit pas de parler; il faut aussi agir . . .

Autre point important

Un autre point important fut celui des criblages; bien peu avaient chez eux les cribles nécessaires ainsi que les bâtisses pour faire des semences propres — gardant leur pureté. Aussi songea-t-on à bâtir un Plan de Semence. Le secrétaire et Henri-B. Vuignier eurent "l'audace" de le construire — je dis l'audace car c'en était une! L'encouragement au début était plutôt maigre. M. Eugène Coutant, maçon de Lourdes, planta le premier clou pour la fondation du Plan de Semence. M. Charles Sala, charpentier de Lourdes également, prit la charge du travail de la bâtisse. L'inspecteur du Gouvernement a classé ce Plan parmi les meilleurs de la province, au point de vue simplicité, etc., et les rapports des compagnies d'assurances-feu sont satisfaisants.

Plusieurs de nos membres apprennent avec surprise que de leur grain de semence a été exporté en Albanie, en Belgique, aux Etats-Unis et ailleurs. De plus, ce Plan a fourni du travail à plusieurs personnes, tout en établissant une nouvelle industrie dans l'endroit.

Activités

Revenons aux activités du Club. A ses débuts, 9 membres furent admis. MM. H.-B. Teto et Robert Whiteman, du ministère de l'Agriculture, étaient présents à la réunion d'organisation. La qualité fut recherchée plutôt que la quantité; on ne pouvait confier des grains de semence, qui avaient demandé des années de travail, à des membres sans formation; cela aurait été une perte pour nous et aussi pour le pays.

Pour assurer l'authenticité et la pureté de ces grains, nos champs sont inspectés régulièrement à la veille des moissons par un représentant des Elévateurs du Pool au Manitoba, et un spécialiste en céréale du Département de l'Agriculture. De cette inspection dépend la classification de ses membres, et par cela même, ses Clubs.

En plus, chaque année se donne à l'Université un cours d'agriculture générale d'une semaine. Cette année, le Club était représenté par 3 de ses membres, et chaque année, à part d'une, un de nos membres y assistait.

L'assemblée a choisi Gérald Vigier comme délégué officiel du Club pour assister au cours qui aura lieu à l'Université au mois de mars prochain.

Pour l'année 1950-51, 88% des semences fut fourni par les membres du Plan de Semence.

Mention spéciale

Nous devons une mention spéciale à MM. Richmond et Whiteman, ainsi qu'à notre ancien opérateur d'élévateur, M. Alphonse Girouard, qui, dès les débuts, nous ont grandement aidés. Le nouvel opérateur de l'élévateur du Pool, M. Marcel Beaudry, s'intéresse déjà beaucoup à notre Club, en assistant aux réunions.

M. Cliff Cranston, du ministère de l'Agriculture, nous parla des différentes variétés de grain en nous recommandant le blé "Lee" et le "Redman" pour la région, ainsi que l'orge Montcalm et les avoines Exeter et Fortune. Il recommande de semer du lin "Rocket" puis ensuite du "Sheyenne". Une nouvelle variété de lin "Redwood" sortie récemment, a donné de bons résultats.

Traitement des semences

M. Haydon Tolton, du Ministère de l'Agriculture, nous parla du traitement des semences, soit au cérésan ou au liquide "Panogen". En traitant la semence avec ce liquide, elle peut être ensemencée immédiatement après, tandis que le cérésan, pour le blé et le lin, doit être traité au moins 24 heures d'avance, l'orge et l'avoine, 8 jours. Le liquide "Panogen" est approuvé par le Département de l'Agriculture du Canada et des Etats-Unis, licencié et enregistré au Canada pour sa vente. (Il ne faut pas confondre avec le fertilisant liquide, ceci n'est pas recommandé.)

M. Antoine Daudet est agent du district, pour la vente de ce produit "Panogen", ainsi que les "Augers Mayratt" et autres machines.

Elections

On procéda ensuite à l'élection du comité pour 1952. Plusieurs candidats furent sur les rangs. Les résultats du scrutin furent comme suit: Henri-B. Vuignier, élu président; Albert Deshayes, vice-président, et Marcel Roch, secrétaire-trésorier.

Le président remercia l'assistance nombreuse, et puis l'assemblée fut ajournée.

Promotion au C.N.R.



M. W. E. McCall, ci-devant commis en chef au bureau du trafic voyageurs du Canadien National, a récemment été promu au poste d'agent de district des voyageurs, région manitobaine. Il remplace M. J. S. Stephen. (C.N.R.)

Saint-Claude

Baptême

Le 9 décembre: Irène-Marie-Léna, née le 1er décembre, fille de M. et Mme Armand Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Philippot, fils.

Partie de cartes

La prochaine partie de cartes aura lieu le dimanche 16 décembre et sera organisée par le district scolaire de Louvain, au profit de l'église. Comme il y a bien des chasseurs qui n'ont pu obtenir leur chevreuil durant la chasse, les directeurs du district Louvain ont décidé d'offrir un chevreuil comme prix à la partie de cartes, comme dernière chance aux malchanceux. Alors ne manquez pas cette partie de cartes qui promet bien du plaisir.

Bureau du village

L'assemblée annuelle du bureau du village aura lieu le lundi 17 décembre, à 8 h. du soir, dans le soubassement de l'école. Des affaires importantes concernant le village seront discutées ainsi que l'élection d'un membre. Il est dans l'intérêt des contribuables d'assister à cette réunion.

L'Immaculée Conception célébrée avec foi à Dunrea

DUNREA — La belle fête de l'Immaculée Conception donna lieu à un beau ralliement de fidèles qui reçurent avec piété les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

A la messe, la chorale chanta la messe de la Ste Vierge et le si touchant cantique, "Qui donc es-tu, Céleste Messagère?".

Dans l'après-midi, il y eut les vêpres de la Ste Vierge et le salut du S. Sacrement.

Pour la messe du premier vendredi, la chapelle du couvent était remplie à capacité. A 7 h. 30 le soir, il y eut l'heure sainte qui se termina par le salut du S. Sacrement.

Partie de cartes

Le comité de l'école du Sacré-Coeur avait organisé une partie de cartes au profit de l'école; elle eut lieu le dimanche soir 9 décembre.

Après le jeu de whist, le bingo suivit, et le plus favorisé fut bien M. Athanase Lavoie, qui gagna quatre fois.

Un bel entrain et une saine gaieté régnèrent pendant toute la veillée qui se termina par un excellent goûter.

Les prix de cartes furent gagnés comme suit: 1er prix des dames, Mme Adrien Boulet; consolation, Mme Georges Boulet; pour les hommes, MM. Armand Garand et Stanislas Dionne.

Un cinq dollars, tiré aux dés, fut chaudement disputé et échut finalement à M. Philippe Boulet.

Félicitations sincères aux organisateurs de cette partie de cartes et à toutes les personnes présentes qui ont contribué à faire de cette veillée un succès.

Ici et là

M. Honoré Boulet et Mme N. Boulet se rendaient dernièrement en ville pour y reconduire M. Lucien Boulet qui s'en retournait à Québec.

La famille de M. Antonin Bérard nous a quittés pour aller demeurer à Pine Falls.

Quelques-uns de nos braves chasseurs, entre autres MM. Arthur Paradis et Marcel Rondeau, sont partis tenter leur chance pour la chasse à la biche dans les bois de Ste-Rose et des environs.

Remerciements

M. et Mme Auguste Garand désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur fils, Edmond-Henri, tué au champ d'honneur en Corée il y a quelques semaines.

Saint-Eustache

Le dimanche 2 décembre, les "Alouettes" de St-Eustache se rencontrèrent avec les Junioristes de St-Boniface à la patinoire de St-Eustache. Le pointage fut de 5 à 2 pour nos jeunes.

Immaculée Conception

Le samedi 8 décembre, la chorale de l'école chanta la messe en l'honneur de la fête de l'Immaculée Conception. Après la basse messe, il y eut un déjeuner pour les membres de la chorale donné par leurs institutrices, les Révérendes Soeurs de Notre-Dame des Missions.

St-Norbert

Tableau d'honneur au couvent

Grade XII: Cat., Irène Pépin; Fr., Adèle Pépin.
Grade XI: Cat., Lina Vielfaure; Fr., Marguerite Deschênes.
Grade X: Cat., Armelle Lagacé, Yvette Cloutier; Fr., Armelle Lagacé, Rose-Anne Topping.
Grade IX: Cat., Céline Vermette, Marguerite Bibeau; Fr., Rita-Marie Bouchard, Jacqueline Cormier.
Grade VIII: Cat., Carmel Pelland; Fr., Shirley Demarcke, Annette Desroches.
Grade VII: Cat., Yvonne Laurendeau, Thérèse Saraillon; Fr., Lorraine Vercheure.
Grade VI: Cat., Florence Joyal, Maria Pelland; Fr., Jeannette Lord, Claire Gendreau.
Grade V: Cat., Juliette Champagne, Marie Verrier; Fr., Henriette Laurendeau, Véronique Isabey.
Grade IV: Cat., Lorraine Labelle, Lucille Bernier; Fr., Claudette Faucher, Diana Dorge.
Grade III: Cat., Irène Bonneau, Clémentine Delorme; Fr., Doreen Conrad, Madeleine Lévesque.
Grade II: Cat., Denise Lord; Fr., Dolorès Charette.
Grade I: Cat., Patricia St-Jean; Fr., Louise Cloutier.

Musique

Cours Préparatoire: Marilyn Charette.
Grade I: Lucille Bernier.
Grade II: Cécile Bibeau.
Grade III: Shirley Demarcke.
Grade IV: Beverley Millington.
Grade V: Marguerite Bibeau.
Grade VI: Rolande Bissonnette.
Grade VII: Gisèle Labelle.
Grade VIII: Lorraine Parent.

Lorette

Décès

Nous avons à déplorer le départ d'un bon chrétien, M. Pietro Collarini, décédé subitement à sa résidence, à l'âge de 68 ans, le 19 novembre dernier. Né en Italie en 1883, il est venu au Manitoba en 1926. Il était propriétaire d'une fromagerie.

Homme de grande foi, charitable, il était aimé de tous ceux qui l'ont connu.

Il laisse son épouse et une soeur en Italie.

Le service fut chanté par M. l'abbé L. Senez, curé, assisté de M. l'abbé Bellavance.

Les porteurs étaient MM. J. Falvo, M.-G. Berri, F. Piano, G. Perfumo, G. Bisio, L. Nykoluk, D. Perfumo et L. Perreault.

La sépulture eut lieu dans le lot de famille.

Ferland avait charge des funérailles.

Remerciements

Mme Palmira Collarini remercie sincèrement tous ceux qui lui ont offert des témoignages de sympathie dans son récent deuil.

Otterburne

Bazar

Encore cette année, notre bazar fut un succès. Toutes les personnes qui s'y sont dévouées en ont le mérite. Les donateurs de prix y ont contribué pour beaucoup et nous les remercions. Leurs noms seront publiés la semaine prochaine. Le chroniqueur s'excuse de ne pouvoir donner plus de détails aujourd'hui.

Voici les heureux gagnants de la souscription: 1er prix, nappe crochetée, don de Mme Rosalie Morin, fut gagné par Etienne Laroche, d'Otterburne; 2ème prix, bicyclette, offerte conjointement par les Chevaliers de Colomb du Sous-Conseil d'Otterburne et la Maison St-Joseph, gagné par Mme Adeline Proulx, d'Otterburne; 3ème prix, offert par MM. C.-B. et Toussaint Carrière, gagné par Omer Poirier, d'Otterburne; 4ème prix, grille-pain automatique, offert par M. J.-H. Turenne, marchand d'Otterburne, gagné par Jules Bouchard, de Pine Falls; 5ème prix, lampe torchère, offerte par M. Eugène Genest, marchand d'Otterburne, gagné par Victor Carrière, d'Otterburne; 6ème prix, horloge électrique, don de Powell Equipment Co. Ltd, gagné par D. Moissan, de Churchill; 7ème prix, paire de patins, offerte par la Compagnie Eaton, gagné par Etienne Laroche, d'Otterburne; 8ème prix, table de fumeur, don de la Compagnie Vulcan Iron and Engineering Ltd, gagné par Alphonse Roy, d'Otterburne; 9ème prix, appareil photographique, don de la Compagnie Western Paint, gagné par Mme Cécile Henrie, de Winnipeg.

Association des familles Gagné et Bellavance en Amérique

La chronique actuelle vous donne la manière d'établir votre généalogie en remontant en ligne directe au premier Gagné arrivé au Canada, soit Louis Gasnier et Marie Michel (en 1643), soit Pierre Gasnier et Marie Rouzée (en 1653). Vous donnant la ligne ascendante d'une famille Gagné au Manitoba, nous la ferons monter de deux manières à Louis Gasnier et Marie Michel.

1ère génération: Gagné Roger, né à St-Pierre-Jolys, Man., le 8 août 1930.

2ème gén.: Gagné Joseph, né à St-Pierre-Jolys, Man., le 11 novembre 1900 et marié à Yvonne Sabourin, le 6 novembre 1929, à St-Jean-Baptiste, Man.

3ème gén.: Gagné Pierre, né à No-Grosvenordale, Conn., E.-U., le 29 juin 1876, marié à Eugénie Joubert, le 21 novembre 1899, à St-Pierre-Jolys, Man.

4ème gén.: Gagné Hilaire, né à l'Ange-Gardien, Co. de Rouville, P.Q., marié à Adeline Hirbourg, le 16 juin 1868, à Webster, Mass., E.-U.

5ème gén.: Gagné Charles, né en 1810, marié à Madeleine Legrain dit Lavallée, le 3 novembre 1841, à St-Mathias, P.Q.

6ème gén.: Gagné Joseph épousa Marie-Anne Blanchard, le 7 janvier 1811, à St-Jean-Baptiste de Rouville, P.Q.

7ème gén.: Gagné Jean-Baptiste épousa Marie-Joseph Dagneau, le 13 janvier 1751, à St-François-du-Sud, P.Q.

8ème, gén.: Gagné Jean-Baptiste épousa Anne Fournier, le 26 avril 1729, à St-Thomas-du-Sud, P.Q.

9ème gén.: Gagné Jean épousa Madeleine Langlois, le 11 janvier 1699, au Cap-St-Ignace, P.Q.

10ème gén.: Gasnier Pierre épousa Louise Faure dit Planchet, le 28 octobre 1668, à Québec.

11ème gén.: Gasnier Louis épousa Marie Michel, en 1638, à St-Martin-du-Vieux-Bellême (Orne), France. Arrivé à Québec en 1643.

12ème gén.: Gasnier Louis, marié à Marie Launay, à St-Cosme-de-Vair (Sarthe), France.

Pour la deuxième ligne ascendante, nous commencerons à la cinquième génération de la ligne précédente, car les cinq premières sont les mêmes:

5ème gén.: Legrain dit Lavallée Madeleine épousa Charles Gagné, le 3 novembre 1841, à St-Mathias, P.Q.

6ème gén.: Jourdain Madeleine épousa Toussaint Legrain dit Lavallée, le 8 février 1820, à St-Jean-Baptiste de Rouville, P.Q.

7ème gén.: Jourdain dit Lafrance Nicholas-Alexis épousa Madeleine Lussier, le 8 octobre 1781, à St-Charles, P.Q.

8ème gén. Poulin Madeleine épousa Jean-Baptiste Jourdain dit Lafrance.

9ème gén.: Le Loutre dit Berthelot Marie-Joseph épousa Dominique Poulin, le 29 octobre 1727, à Ste-Anne-de-Beaupré, P.Q.

10ème gén.: Le Loutre dit Berthelot Joseph épousa Marie Gagnon, le 17 octobre 1703, à Ste-Anne-de-Beaupré, P.Q.

11ème gén.: Gasnier Marie épousa André Le Loutre, le 26 janvier 1659, à Québec.

12ème gén.: Gasnier Louis, marié à Marie Michel.

13ème gén.: Gasnier Louis, marié à Marie Launay.

Donc, je reviens pour vous demander de vous abonner au bulletin de l'Association des familles Gagné et Bellavance en Amérique et aider à l'organisation des fêtes du troisième centenaire de l'arrivée de Pierre Gasnier et de Marguerite Rouzée au Canada. Les fêtes se dérouleront à Ste-Anne-de-Beaupré sur la terre ancestrale de Louis Gasnier et de Marie Michel.

L'adresse est M. Eugène Gagné, 1070, avenue Holland, Québec, P.Q.

J.-M. GAGNE, ptre-curé,
Haywood, Man.

1ère partie de cartes de la saison à St-Labre

ST-LABRE — Notre première partie de cartes de la série eut lieu le 18 novembre dernier et fut organisée par les familles J. Gérardy, G. Gendron et Mme B. Gisiger.

Il y avait une assistance nombreuse, car plusieurs personnes des paroisses environnantes étaient présentes. Aussi, la somme de $103.00 fut réalisée.

Les heureux gagnants des prix de cartes furent comme suit: Mlles Yvonne Grenier et Antoinette Poiron, MM. Rosaire Grenier et Hubert Grenier.

Les prix de rafle échouèrent à M. Joachim Poiron (billet de $5.00) et M. Alphonse Grenier (une caisse de pommes).

Les organisateurs de la soirée désirent remercier toutes les personnes qui sont venues les encourager.

Améliorations

Les paroissiens sont à faire des améliorations à l'intérieur de l'église.

Tout d'abord, la voûte sera recouverte de "Donacona" ce qui rendra l'église plus chaude.

Va-et-vient

Bievenue à M. et Mme André Labossière qui viennent résider parmi nous.

M. et Mme Baptiste Lebrun étaient récemment de passage chez M. et Mme Alphonse Grenier.

Mme Arthur Ross a passé quelques jours chez sa mère, Mme Rémi André.

M. Yves Rondeau était récemment de passage chez Mme Rémi André.

La Salle

Tableau d'honneur pour novembre

Grade VIII: Maurice Cormier, René Lanoie.
Grade VII: Gilbert Comeau, Gertrude Schaubroeck.
Grade VI: Aline Lapointe, Lorraine Savoie.
Grade V: Juliette Schaubroeck, Camille Schaubroeck.
Grade IV: Irène Cormier, Hélène Lapointe.
Grade III: Jacques Comeau.
Grade II: Rose-Marie Lanoie, Denis Robert.

Saint-Malo

Ecole Iberville

Liste de lauréats pour novembre:
Grade XI: Cat., Anne-Marie Malo 83, Aline Gauthier 81; Fr., Anne-Marie Malo 89, Aline Gauthier 86.
Grade XI: Cat., Adrienne Gauthier 87, Anita Forest 85, Germaine Dubois 85; Fr., Adrienne Gauthier 86, Anita Forest 84.
Grade VIII: Cat., Thérèse Lambert 100, Irène Dubois 99; Fr., Irène Dubois 99, Germaine Lafantaisie 93.
Grade VII: Cat., Rachel Gosselin 100, Céline Péloquin 96; Fr., Céline Péloquin 99, Laurette Préteau 93.
Grade VI: Cat., Lorraine St-Hilaire 100.
Grade V: Cat., Benoit Delannoy 98; Fr., Luc Gosselin 96, Lorraine Chouinard 96.
Grade IV: Cat., Anita Héry 92; Fr., Céline Préteau 97.
Grade III: Cat., Carmelle St-Hilaire 94; Fr., Mariette Gauthier 90.
Grade II: Cat., Aline Préteau 95, Robertine Héry 95; Fr., Aline Préteau 95, Robertine Héry 95, Estelle Lambert 95.

Ste-Anne des Chênes

Activités

Le dimanche 2 décembre, à la salle paroissiale, avait lieu une soirée récréative organisée dans le but d'aider la patinoire de la paroisse et celle du collège. Il y eut souper aux fèves, suivi d'une partie de cartes et de jeux de toutes sortes. Les recettes furent de $212.00. Le plus beau succès fut de constater l'atmosphère vraiment familiale qui régna partout ainsi que la coopération apportée pendant la soirée. Les prix furent distribués comme suit:

Rafle: 1er prix, M. Aimé Neault; 2ème, M. Reynald Roque.

Partie de cartes: dames — 1er prix, Mme Lahaie, 2ème, Mlle Ménard; hommes — 1er prix, Lucien Rocan, 2ème, M. Van Halst.

Les organisateurs désirent remercier sincèrement tous ceux qui les ont aidés pendant la soirée et tout spécialement les dames de Ste-Anne, ainsi que MM. G. Lévesque, L. Thériault, E. Champagne, J. Laramée, R. Tougas, A. Lambert, C. Charrière, G. Brunette, J. Charrière, et les demoiselles qui aidèrent au souper et aux jeux.

Nous espérons avoir encore d'autres soirées comme celle-ci.

Patinoires

Cette année nous avons deux patinoires; l'une, pour tous les jeunes, est située devant la salle paroissiale; l'autre est au collège.

Curling

On est très occupé ces jours-ci à finir le dedans de notre local de curling. La coopération régnant, bientôt la glace sera prête et nous pourrons à nouveau former nos équipes pour des joutes captivantes.

Baptêmes

Joseph - Gérard - Julien - Monique, né le 12 novembre et baptisé le 18 novembre, fils de Lucien François et de Jeanne Bastin. Parrain et marraine, Julien Tamby et Monique François.

Marguerite-Marie-Emilia, née le 21 novembre et baptisée le 2 décembre, fille d'Aimé Lagacé et d'Yvonne Dussablon. Parrain et marraine, Heldège Dussablon et Emilia Prairie.

Marie-Michelle-Lucie, née le 24 novembre, baptisée le 2 décembre, fille de Roland Freynet et d'Yvonne Maurice. Parrain et marraine, Philias Maurice et Lucie Tétrault.

Joseph-Louis-Claude, né le 25 novembre, baptisé le 8 décembre, fils de Maurice Gauthier et de Thérèse Granger. Parrain et marraine, Louis Granger et Léonie Gauthier.

Roger-Roland-Joseph, né le 2 décembre, fils de Joseph Pelland et d'Yvonne Lessard. Parrain et marraine, Roland Lessard et Anna Léger.

2ème partie de cartes de la série à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le dimanche 2 décembre avait lieu à la salle paroissiale la deuxième partie de cartes de la série organisée par les groupes C, D, F.

Les prix des cartes furent gagnés comme suit: 1er prix des dames, Mme Adolphe Lemoine; 2ème, Mme Signard Beaudoin; 1er prix des hommes, M. Léon Dorge; 2ème, M. Ernest Olivier.

Le billet de $5.00 fut gagné par M. J.-A. Labelle, tandis que Mme Antoine Alarie fut l'heureuse gagnante du prix d'entrée. Pour avoir deviné le nombre de noix dans un pot, M. Théophile Joyal gagna un joli prix. Les heureux gagnants au bingo furent: Mlles Maria Aubry, Monique St-Onge, Jeannine Lemoine, Mme Signard Beaudoin et M. Léon Sabourin.

Pendant le délicieux goûter, un intéressant programme fut présenté. Mlles Irène et Alice Fontaine, Colette et Paulette Fenez et Irène Pinsonneault présentèrent plusieurs chansons de leur répertoire ainsi que quelques saynètes.

Les organisateurs de cette soirée désirent remercier toutes les personnes qui sont venues faire un succès de cette intéressante partie de cartes.

Directeur général adjoint



M. Alphonse Ouimet, qui devient directeur général adjoint de la Société Radio-Canada. Il remplissait les fonctions d'ingénieur en chef et de coordonnateur de la télévision. (S. R.-C.)

Inwood

M. et Mme Laurence Faso, de Winnipeg, et Mme S. Surtees, de St-Vital, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme John Mills, le dimanche 2 décembre.

M. Jack Mills est revenu chez lui, le 2 décembre, après avoir passé 2 semaines à l'hôpital de Teulon.

L'assemblée des Dames Auxiliaires a eu lieu chez Mme Marie Rohne, le vendredi 7 décembre.

L'assemblée du "Women's Institute" a eu lieu chez Mme Andy Lavender, le jeudi 6 décembre. Il y avait 22 dames présentes. Il a été décidé de continuer à servir le goûter aux soirées dans la salle "Memorial". Mme Irene Orr, nouvelle présidente, présidait l'assemblée avec Mme Lavender comme secrétaire. La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Ben Laporte, le jeudi 10 janvier.

MM. Frank et Morris Rivière, de Sandridge, rendaient visite à M. et Mme Hogue, le dimanche 2 décembre.

M. et Mme Gordon McMahon demeurent maintenant en haut du magasin Olson.

M. McMahon s'est enrôlé dans l'armée.

Letellier

Mariage

Le samedi 1er décembre M. l'abbé Laurin bénissait le mariage de Mlle Yvette Delorme, fille de M. et Mme Albert Delorme, de Letellier, avec M. Hubert Blanchette, fils de M. et Mme Raymond Blanchette, de St-Boniface.

La mariée était revêtue d'une longue robe de satin blanc. Elle était coiffée d'un voile long et portait un bouquet de roses.

M. et Mme W. Derocher agissaient comme garçon et fille d'honneur. M. Edmond Delorme, oncle de la mariée, servait de témoin à M. H. Blanchette.

MM. J. et A. Deschênes, ainsi que M. T. Larocque, firent entendre quelques cantiques appropriés.

La réception eut lieu chez les parents de la mariée.

Les nouveaux époux partirent en voyage à Calgary. A leur retour ils résideront à St-Boniface.

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.



Convention libérale dans La Vérendrye

Sur l'invitation d'un groupe d'électeurs libéraux-progressistes du comté La Vérendrye, l'Association Libérale-Progressiste du Manitoba envoya ces jours derniers deux de ses officiers dans le comté afin d'établir la possibilité de tenir bientôt une convention dans le comté pour y choisir un candidat libéral-progressiste pour l'élection du mois de janvier 1952.

Ces émissaires ont fait la rencontre d'un grand nombre d'électeurs et ont invité quatre candidats probables à la nomination projetée, à se rendre au bureau de l'Association afin d'élaborer les plans d'une convention.

Personnes présentes

MM. Brodeur, Dansereau, Dussessoy et Lagimodière, ainsi que leurs agents, furent présents. L'assemblée fut présidée par M. Roger Teillet, vice-président de langue française de l'Association Libérale-Progressiste du Manitoba. Etaient aussi présents: l'hon. E. Préfontaine, MM. D. W. Revie, Ken McKenzie et Mlle D. J. Taylor, de l'Association Libérale.

Convention à Ste-Anne

Après mûres discussions, les quatre futurs candidats et leurs agents décidèrent de demander à l'Association d'organiser une convention par délégués, laquelle aura lieu dans la salle paroissiale de Ste-Anne. Afin de choisir ces délégués, des assemblées auront lieu à certains endroits désignés dans le comté.

Au cours de cette réunion, on décida aussi de mettre sur pied une organisation libérale permanente dans La Vérendrye. L'Exécutif de cette organisation serait élu à la convention.

L'ajournement se fit sur le ton de cordialité et de bonne entente qui régnait au cours de l'assemblée.

Mgr Bianchi empêché de quitter la Chine

HONG-KONG — Mgr Lawrence Bianchi, qui a été récemment nommé évêque de Hong-Kong, n'a pas été autorisé à quitter la Chine rouge, annonce le journal **Kung She Ungyatpo** qui précise que Mgr Bianchi a été condamné à 6 mois de prison par les autorités de Waichou (province de Kouang-tong). Dans les milieux catholiques de Hong-Kong, on déclare n'avoir aucune information sur cette condamnation.

On apprend d'autre part que les autorités communistes ont ordonné l'expulsion des RR. PP. italiens Alfredo Emaldi et Angelo Lamp.

Convention libérale dans La Vérendrye

Des réunions auront lieu dans tous les polls du comté de La Vérendrye pour choisir les délégués qui éliront le candidat qui briguera les suffrages sous l'étiquette libérale, dans le comté de La Vérendrye à l'élection partielle qui s'y tiendra le 22 janvier.

Voici la liste des polls du comté et les dates auxquelles les réunions seront tenues:

Poll	Heure	Date		Endroit
1	8.00	19 déc.	—	Salle de Ste-Agathe
2	4.00	19 déc.	—	Ecole Queen Elizabeth
3	8.00	19 déc.	—	St-Adolphe
4	2.00	19 déc.	—	Ste-Agathe
11	4.00	19 déc.	—	Chortitz
12	8.00	19 déc.	—	Ecole Twin Creek
20	8.00	19 déc.	—	Ecole Brokenhead
22	2.00	19 déc.	—	Salle Hadashville
23	8.00	19 déc.	—	Whitemouth
5	2.00	20 déc.	—	Niverville
6	8.00	20 déc.	—	Ile-de-Chênes
7	2.00	20 déc.	—	Lorette
8	8.00	20 déc.	—	Lorette
9	8.00	20 déc.	—	Ecole Landmark
10	4.00	20 déc.	—	Ecole Bothwell
13	2.00	21 déc.	—	Ste-Anne
14	8.00	21 déc.	—	Ste-Anne
15	8.00	21 déc.	—	Rosewood
16	2.00	21 déc.	—	Salle Geneviève
17	4.00	21 déc.	—	Ecole Gauthier
18	8.00	21 déc.	—	Richer
19	2.00	21 déc.	—	Salle Giroux
24	2.00	22 déc.	—	Ecole Prawda
25	4.00	22 déc.	—	McMunn
26	8.00	22 déc.	—	East Braintree

ASSOCIATION LIBERALE PROGRESSISTE.

Pine Falls

Anniversaire de mariage

Le samedi soir 1er décembre, à la demeure de M. et Mme Georges Patry, un groupe d'amis se réunissaient pour célébrer le dixième anniversaire de mariage de M. et Mme Matthieu Ste-Croix.

On présenta à Mme Ste-Croix un joli corsage et au couple de nombreux cadeaux. Un gâteau à trois étages décorait la table où s'étalait un délicieux goûter qui fut bien apprécié.

Les invités étaient les suivants: Mmes A. Flett et A. Allison, MM. Paul Lévesque et Louis Lavallée, MM. et Mmes Roland Tremblay, Ernest Ouellette, O. Mailhot, Jos. Deveau, Robert Boivin, A. Albert et Joseph Bouthillier.

Çà et là

Il y a quelques semaines, Mme Isidore Chèvrefils avait l'agréable surprise de recevoir la visite de sa mère, de sa soeur et d'autres parents venus en auto des Etats-Unis.

Depuis quelques semaines l'on fait du beau travail à l'église de Notre-Dame, tellement que sous peu l'on ne saura plus que nous sommes dans un soubassement.

Partie de cartes

La partie de cartes du 2 décembre a rapporté la somme de $166.00. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Louis Lavallée. Une caméra alla à Loralyn Trottier et un couvre-pieds en chenille à M. François Lafrance.

Les premiers prix des cartes furent gagnés par Mme A. Albert et M. Léon Dean; ceux de consolation, par Mme Eusèbe Dean et M. Laurent Berthelette.

Et encore une fois, le correspondant s'excuse de n'avoir pas les noms des gagnants aux autres jeux.

La partie de cartes du 9 décembre donna $117.55.

Le premier prix des dames fut gagné par Mme Thérèse Wilcott; celui des hommes par M. R. Desautels; ceux de consolation par Mme Bella Kemball et M. William Tardiff. Le prix d'entrée échoua à Mme Adrienne Kemball et une boite-surprise à M. S. Solniers. M. Zénon Bérard gagna l'article mis en loterie.

Les gagnants aux jeux furent Mmes Louis Lavallée, Robert Lavoie, Alain Lafrenière, Mlle Dorothée Fisher et M. Emile Lagassé.

Baptême

Né le 20 octobre, baptisé le 9 décembre: John Frederic, fils de Clifford Sawchyn et de Phyllis Mastin. Parrain, Fred Mastin; marraine, Mme Frances Hlady.



TRAIN ROYAL,
CANADA.
Le 6 novembre 1951.

Chère Madame Burnada,

Dû à des circonstances incontrôlables et à un courrier extraordinaire, Son Altesse Royale la Princesse Elisabeth me prie de vous exprimer ses regrets de n'avoir pu répondre à votre très aimable lettre du 17 octobre avant aujourd'hui.

Son Altesse Royale me prie également de transmettre toute sa reconnaissance au Club St-Laurent de la Colombie Britannique pour les bons souhaits et les bons sentiments exprimés dans votre lettre.

Son Altesse Royale regrette infiniment de n'avoir pu donner suite à votre désir de dire quelques mots en français à Vancouver et Victoria vu que votre aimable invitation ne lui est parvenue que quelques jours après son séjour à Victoria.

Votre toute dévouée

Secrétaire particulier.

Madame I. Burnada,
Secrétaire générale,
Club St-Laurent de la Colombie Britannique,
712 Robson,
Vancouver, C.B.

Echos de la Colombie Canadienne

par I. Boyer de la Giroday

Son Altesse Royale, la princesse Elizabeth, a bien voulu adresser aux Canadiens français de la Colombie la lettre extrêmement bienveillante dont le facsimilé est reproduit textuellement. Elle affirme "qu'elle aurait volontiers parlé en français, conformément aux usages du bilinguisme", si leur requête lui était parvenue à temps.

Il ressort donc qu'avant d'avoir reçu la requête de nos compatriotes, les Conseillers d'Etat qui accompagnaient la princesse Elizabeth pendant son voyage dans l'Ouest avaient omis de lui signaler la présence de notre groupe ethnique, bien connu pourtant, puisqu'il y est établi depuis les origines.

On constate, d'ailleurs, la même omission dans tout le pays, depuis Ottawa. Les Canadiens de langue française y sont cependant si nombreux et si intimement liés au développement économique de ces régions, depuis l'époque lointaine où la Société de la Baie d'Hudson transporta en masse, dans tout le Canada, nos gens de la province de Québec, qui sont à l'origine de sa fortune. (Les vieilles archives de la Baie d'Hudson, ne sont-elles pas partiellement en français?)

Certains Conseillers d'Etat, qui accompagnaient les visiteurs royaux dans leur voyage dans l'Ouest, ont sans doute, soit par opportunisme, soit par incapacité de compréhension de l'évolution du temps, pensé devoir suivre la pente facile et inintelligente de la vieille haine! . . . Ces pauvres gens se bercent peut-être de l'illusion d'en tirer un profit personnel. A ce sujet, l'on sait déjà trop bien le nom d'un pauvre type, qui a cru malin de changer son nom et sa religion. Ces petits politiciens, dont le plafond est très bas, ont un horizon trop borné pour comprendre que les temps sont révolus.

Trop de ces polichinelles se servent du Parlement comme d'une tribune électorale et n'ont à la bouche, quand ils sont à Ottawa, que des grandes phrases sur le bilinguisme et la reconnaissance des droits ethniques! . . . Il est bon que nous constations à la vue de leurs actes combien leurs paroles sont mensongères et combien nous ne pouvons nous fier à eux, car ils suivent des réactions instinctives de haines ancestrales; et dans leurs cerveaux vides, l'on ne trouve que l'écho des morts!

Pour tout dire, ce sont de mauvais Canadiens; car du point de vue de l'élément anglais, comme du point de vue de l'élément français, leur attitude est antinationale.

C'est grâce aux Canadiens français que le Canada n'a pas été absorbé, il y a deux siècles, et c'est grâce à eux, aujourd'hui, qu'il reste le Canada.

Tous ceux qui, pour tromper la confiance du peuple, affichent hypocritement des idées libérales, feraient mieux de prendre exemple sur notre chef national, l'honorable Louis St-Laurent, et de chercher sincèrement, par leurs actes, à renforcer l'unité de notre pays.

Autour de ma paroisse

Ma paroisse a un chef tout comme mon bureau a un chef. Le chef de ma paroisse est mon curé. Mon chef de bureau assume de grandes responsabilités vis-à-vis l'entreprise pour laquelle nous travaillons; mon curé assume de grandes responsabilités vis-à-vis le Dieu que nous servons.

Pour mener à bonne fin l'oeuvre qu'il conduit, un chef a besoin d'autorité; l'autorité d'un chef se mesure par l'étendue et la gravité de ses responsabilités. Mon curé a charge d'âmes immortelles appartenant à Dieu et devant retourner à Dieu, son autorité, donc, doit être très grande.

Le dictionnaire dit que le mot autorité signifie "pouvoir ou droit de commander". C'est donc dire que mon curé a le droit de me commander, et, si je suis logique, je dois ajouter que j'ai le devoir d'obéir.

Mon curé a le droit et le devoir de me conduire dans le chemin du ciel. Par ses conseils, par ses exhortations, par ses directives, il tâchera de conduire mes pas dans le bon sentier; mais si je demeure rebelle, mon curé a le droit de me commander.

Je vais trop loin, dites-vous? Pourquoi l'autorité de celui qui a charge de mon âme serait-elle moindre que l'autorité de celui qui a charge de mon emploi? Que fera mon chef de bureau si, malgré ses conseils et ses directives, je m'obstine à enfreindre les règlements qui me sont imposés au bureau? Lui reconnaissez-vous le droit de commander? Si votre réponse en faveur du chef de bureau est affirmative, elle doit l'être encore davantage en faveur du curé parce que les responsabilités de ce dernier sont infiniment plus grandes et plus graves.

Mon curé n'aime pas à avoir à donner un ordre formel; commander de cette façon est difficile pour celui qui commande non moins que pour celui qui reçoit un tel ordre. Ce que mon curé espère, c'est que je lui donnerai ma sympathie et ma bonne volonté; si j'agis ainsi, je facilite beaucoup son travail, les oeuvres paroissiales auxquelles je participe marchent plus rondement, la paroisse entière récoltera les bons résultats.

Mon petit doigt me dit que . . .

Noël approche. Pour nous, catholiques, c'est l'anniversaire de naissance de l'Enfant-Jésus. Les souhaits de "Joyeux Noël" se liront et se feront entendre de toutes parts. Les Canadiens français auraient peut-être avantage à se rappeler que "Christmas" prononcé à la française ressemble trop à "grimace" pour qu'ils s'en servent entre eux. Gardons cette belle expression "Merry Christmas" pour nos amis de langue anglaise.

Certaines personnes, dit-on, considèrent qu'il y aurait avantage pour le groupe canadien-français de Winnipeg de fonder une Caisse populaire. L'idée me semble excellente et même pourrait-on dire qu'elle vient dans son temps. Je me permets de suggérer à qui de droit d'inviter M. l'abbé Adélard Couture à adresser la parole à une assemblée des paroissiens pour leur expliquer les avantages d'une Caisse populaire paroissiale. Qu'en pensez-vous? Si vous êtes de mon avis, dites-en donc un mot au R. P. Curé.

Mauvaise nouvelle! Santa Claus ainsi que le Père Noël sont morts des suites d'un accident dans le grand nord. Il n'y a que le Petit Jésus pour apporter des cadeaux aux petits enfants à Noël, cette année!

O. ZAGUETS.

→ La retraite de Mgr Stepinac, lieu de . . .

(Suite de la première page)

l'ambassadeur yougoslave, le général Vlado Velebit, jettera quelque lumière sur la situation. Le général Velebit est un des diplomates les plus compétents de la Yougoslavie. Une de ses plus importantes fonctions à Rome sera d'essayer de trouver un terrain d'entente au sujet de la question extrêmement délicate de Trieste. Bien que la Yougoslavie n'ait pas de représentant auprès du Vatican, il est possible que l'ambassadeur se voie confier la tâche d'entreprendre des négociations au sujet du conflit entre le Vatican et son pays.

CITE DU VATICAN — On a donné à entendre, dernièrement au Vatican, que Sa Sainteté le pape Pie XII pourrait bien élever au cardinalat S. Exc. Mgr Aloisius Stepinac, primat de la Yougoslavie, lors du prochain consistoire du Sacré Collège.

On fait observer, toutefois, que si cette nomination a lieu ce ne sera pas uniquement de la part du Vatican une marque de désapprobation du sort fait au prélat part le gouvernement du maréchal Tito.

"Il ne fait pas de doute que l'Eglise n'est pas satisfaite de la libération conditionnelle de l'archevêque de Zagreb, a dit un informateur, mais il serait inexact de dire que l'Eglise désigne quelqu'un au poste de cardinal seulement pour s'élever contre un geste posé par des autorités laïques ou en guise de désapprobation."

Elie

Le dimanche 2 décembre, dans notre salle paroissiale, les élèves de notre école présentaient leur séance annuelle qui remporta un succès sans précédent. Tous les acteurs et actrices, sans exception, remplirent très bien leurs rôles. Le drame, "Yva ou le triomphe de la Foi", fut tout particulièrement goûté. Les actrices se surpassèrent, tandis que les jeux de scène et de lumière, les jolis costumes rehaussèrent encore tout ce qu'il y a de beau et de touchant dans cette pièce.

Aux deux répétitions, la salle paroissiale était comble.

Parmi les nombreux auditeurs, nous avions le plaisir de remarquer le R. P. G. Belcourt, S.J., visiteur des écoles, et M. Léon Bruyère, de l'Association d'Education. Nous les remercions très cordialement d'être venus encourager nos jeunes acteurs.

Bénédiction d'un nouvel orgue

Le jeudi 6 décembre, à 8 h. 30 du soir, avait lieu dans notre église la bénédiction et dédicace d'un nouvel orgue électrique Hammond.

A cette occasion, un concert sacré fut exécuté par l'organiste, Jack Sutton, et le soliste, Bert White.

Le programme charma tous les auditeurs. Dans une série de morceaux choisis, l'artiste fit ressortir la riche sonorité du nouvel orgue.

Les paroissiens sont fiers de leur orgue et plusieurs ont déjà contribué de riches dons pour en défrayer le coût.

Visite du R. P. G. Belcourt, S.J.

Notre dévoué visiteur, le R. P. G. Belcourt, S.J., est venu visiter notre école. Comme toujours il se montra très sympathique. Maîtresses et élèves apprécièrent ses conseils et ses paternels encouragements.

Naissance

Le 12 novembre: Philippe-Joseph-Harold, fils de M. et Mme Albert Fillion. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Bouchard.

Va-et-vient

M. et Mme Théo. Roy sont partis passer l'hiver avec leurs fils à Red Rock, Ont.

TARBES — Selon une statistique qui vient d'être publiée à Lourdes, 1,832,000 pèlerins ont visité Lourdes pendant la période des pèlerinages, du 13 mars au 23 octobre dernier, contre 1,600,000 en 1950.

Quatre cent seize trains spéciaux de pèlerins venant de France et de l'étranger sont entrés en gare de Lourdes, contre 332 en 1950.

Les marchés

DECEMBRE 12

Bouvillons jusqu'à 1000 liv.	
De choix	$34.00—$34.50
Bons	32.00— 33.00
Moyens	29.00— 31.00
Ordinaires	26.00— 28.00
Bouvillons au-dessus de 1000 liv.	
De choix	$34.00—$34.50
Bons	32.00— 33.00
Moyens	29.00— 31.00
Ordinaires	26.00— 28.00
Génisses	
De choix	$30.00—$31.00
Bonnes	28.00— 29.00
Moyennes	26.00— 27.00
Ordinaires	24.00— 25.00
Veaux engraissés	
De choix	$34.00—$34.50
Bons	32.00— 33.00
Moyens	29.00— 31.00
Vaches	
Bonnes	$22.00—$23.00
Moyennes	20.00— 21.00
Taureaux	
Bons	$26.00—$26.50
Ordinaires	23.00— 25.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	28.00—$29.00
Moyens	26.00— 27.00
Ordinaires	23.00— 25.00
Génisses de boucherie	
Bonnes	$25.00—$26.00
Ordinaires	21.00— 24.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$22.00—$23.00
Ordinaires	19.00— 21.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$34.00—$37.00
Ordinaires et moyens	24.00—33.00
Porcs	
Grade "A"	$27.50— $27.50
Grade "B-1"	27.10— 27.10
Grade "B-2"	26.85— 26.85
Grade "B-3"	26.25— 26.25
Grade "C"	26.00— 26.00
Très pesants	19.50— 21.00
Truies no 1	20.50— 21.00
Truies no 2	19.50— 20.00
Oeufs	
A. gros, la douz.	.35
A. moyens, la douz.	.33
A. petits	.29
Grade B	.31
Grade C	.24
Beurre	
De crémerie, la liv.	.64

Les obligations

DECEMBRE 12

Dominion du Canada	
2ème emprunt de la Victoire, 3%	$100.85—$101.30
3ème emprunt de la Victoire, 3%	99.60— 100.25
4ème emprunt de la Victoire, 3%	98.37— 99.37
5ème emprunt de la Victoire, 3%	97.50— 98.50
6ème emprunt de la Victoire, 3%	97.00— 98.00
7ème emprunt de la Victoire, 3%	95.65— 96.65
8ème emprunt de la Victoire, 3%	94.87— 95.87
9ème emprunt de la Victoire, 3%	94.37— 95.37
Province du Manitoba	
3% — 1er mars 1964 (C)	89.00—91.00
2 3/4% — 15 déc. 1966 (C)	97.87—98.87
3% — 15 sept. 1968 (C)	87.50—89.50
Province de la Saskatchewan	
3 3/4% — 15 fév. 1962 (C)	97.50—99.50
3 1/4% — 15 nov. 1962 (C)	93.00—95.00
3% — 1er mars 1963 (C)	93.50—95.50
3 1/2% — 1er mars 1968 (C)	95.00—97.25

Pertes militaires et civiles des sudistes

POUSAN, Corée — Un porte-parole du gouvernement sud-coréen a déclaré que l'armée républicaine a eu 140,111 hommes hors de combat, soit 26,310 tués, 25,511 blessés et 88,290 disparus.

Il a ajouté qu'environ 1,000,000 de civils ont été tués dont 25,000 victimes d'atrocités, environ 1,000,000 ont été blessés, sont malades ou ont disparu et 8,000,000 ont été délogés de leurs foyers et "sont souffrants".

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. no 2	106.2	108 5/8	108 3/8	106 7/8	101 5/8	100 7/8
C.W. no 3	108.2	108 3/8	103 3/8	106 7/8	99 5/8	98 7/8
Fourrage no 1	104.6	105 1/4	102 7/8	100 7/8	98 5/8	97 7/8
Fourrage no 2	101.2	101 5/8	100 3/8	97 3/8	95 5/8	94 7/8
Fourrage no 3	96.2	96 5/8	96 3/8	94 3/8	92 5/8	91 7/8
ORGE—						
C.W. no 2, 6 rangs	144.2	145.4	144 7/8	141.6	140 3/8	139.4
C.W. no 3, 6 rangs	141.2	142.4	142 7/8	139.6	138 3/8	137.4
Fourrage no 1	140.2	141.4	140 7/8	138.6	136 3/8	135.4
Fourrage no 2	139.2	140.4	139 7/8	137.6	135 3/8	134.4
Fourrage no 3	135.2	136.4	135 7/8	133.6	131 3/8	130.4
SEIGLE—						
C.W. no 2	200	200.2	203	202 3/8	204 3/8	206.6
C.W. no 3	195	195.2	198	197 3/8	199 3/8	201.6
C.W. no 2 rej.	182	182.2	185	184 3/8	186 3/8	188.6
C.W. no 4	182	182.2	185	184 3/8	186 3/8	188.6
Ergot	180	180.2	183	182 3/8	184 3/8	186.6
Sur voie net	200	200.2	203	202 3/8	204 3/8	206.6
AVOINE—						
Décembre	100.2	100 5/8	100 3/8	98 7/8	98 5/8	98 7/8
Mai	97.2	97.6	97.6	96 7/8	96 5/8	96 3/8
Juillet	91.6	92 1/8	91.6	91	90.6	90 7/8
ORGE—						
Décembre	139.2	140.4	140 7/8	139.6	138 3/8	137.4
Mai	133	134	134 1/8	132 5/8	132 7/8	132.4
Juillet	127	127 3/8	127.4	126.2	126 7/8	126.4
LIN—						
Décembre	498	500	495.4	487	489	490
Mai	496.2	506	497	488	493.4	493 1/8
Juillet	484	488.4	487	480	485	484.4
SEIGLE—						
Décembre	200	200.2	203	202 3/8	204 3/8	206.6
Mai	203 7/8	204.4	207	208 1/2	208.4	210.6
Juillet	200 1/8	200.2	202 5/8	201 5/8	203 7/8	205.6

Le R. P. G. Jeannotte, O.M.I. décédé dimanche dernier

ST-PHILIPPE — Le R. P. Georges Jeannotte, O.M.I., curé de St-Philippe, Sask., est décédé le dimanche 9 décembre.

Né le 12 février 1885, à Pointe-aux-Trembles, près de Montréal,

Le R. P. Geo. Jeannotte, O.M.I.

il entra au juniorat du Sacré-Coeur, à Ottawa, le 1er septembre 1899 et fit ses études à l'Université d'Ottawa.

Il prit l'habit chez les Oblats de Marie Immaculée le 29 juillet 1906, à Ville LaSalle, P.Q., et prononça ses premiers voeux le 1er août 1907. Le 17 février 1909, il prononça ses voeux perpétuels au scolasticat St-Joseph d'Ottawa. Ordonné prêtre le 1er juin 1912, en la cathédrale d'Ottawa, il reçut son obédience pour la province oblate du Manitoba. Son premier poste fut au Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface. En 1919, il devenait assistant principal et surveillant à l'école indienne de Lebret et, en 1921, il prit résidence à la mission de Lebret, comme missionnaire. Nommé principal de l'école indienne de Lestock en 1932, il fut désigné comme curé de la paroisse de St-Philippe, Sask., au mois de février 1944.

→ Un ouvrage sur les fouilles à St-Pierre . . .

(Suite de la première page)

au milieu d'un cimetière païen, bien qu'à l'époque il y ait eu des cimetières juifs à Rome, où il aurait été plus logique que les restes de saint Pierre soient inhumés.

Inhumation à proximité du cirque de Néron

Le fait que les premiers chrétiens aient choisi un endroit où l'on sacrifiait aux idoles païennes tend à prouver qu'ils entendaient inhumer les restes de saint Pierre non loin du lieu de son martyre.

Or, le cimetière est tout près du cirque de Néron.

L'intérieur du tombeau, en tous points semblable à ceux qui l'entourent, fera l'objet d'une fidèle description dans le volume.

On parvient au tombeau en franchissant une antichambre dont les murs sont recouverts d'inscriptions tracées en latin et en grec par des pèlerins du 1er et du 2e siècle.

Le tombeau lui-même, qui se trouve, dit-on, à environ cinq pieds et cinq pouces sous le maître-autel de la basilique, est enfermé dans une chambre de marbre. Dans l'un des murs de cette chapelle, les archéologues du Vatican ont trouvé l'urne contenant les ossements enveloppés de toile dans une cassette de marbre, ce qui a donné lieu à la déclaration papale de l'an dernier.

L'urne contient peut-être les ossements du premier pape.

A travers les centres de la Saskatchewan

Le bazar de Meadow Lake fut un véritable succès

MEADOW LAKE — Le bazar annuel de la paroisse eut lieu le 5 décembre. Grâce à la bonne entente et à la coopération des Dames Catholiques qui l'ont organisé et à la générosité des paroissiens, la journée fut un vrai succès.

Dans l'après-midi, il y eut le thé, avec ventes de toutes sortes d'objets. Vers 6 h., il y eut de nombreux convives au souper, après quoi vers 8 h., les membres du C.Y.C. sous l'habile direction de leur président, M. Napoléon Charpentier, ont pris soin des jeux, qui se continuèrent jusqu'à 11 h. Ensuite, M. Frank Roy prit charge du tirage des divers objets de rafle qui furent gagnés comme suit: une bouilloire électrique — M. W. McNeil; une couverture en chenille — M. Harry Sansregret, du lac St-Cyr; ensemble électrique pour chambre — M. B. Wasserman; série de plume et crayon — M. Henri Molin; une dinde — M. A. Caron; lampe de nuit électrique — M. Jos. Golling; valeur de $10.00 en marchandises — M. Johnny Gagnon; jambon — M. Frank Walsh.

Les cercles de couture ont aussi préparé des objets de rafle, et les heureux gagnants furent: une poupée, avec garde-robe — Mme John Singer, St-Cyr; un couvre-pieds — Mme A. Caron; un traîneau — M. Dolphis Paul, de South Makwa; un gâteau aux fruits — Mme John Eano.

Ça et là

M. Louis Bourassa est à Saskatoon où il suit des traitements.

Mme Nedric Fortier est en promenade chez sa soeur, Mme E. Fontaine.

Quelques Chevaliers de Colomb de North Battleford et de South Makwa ont rendu visite à nos Chevaliers de Meadow Lake, et ils se sont réunis à la salle paroissiale où ils ont tenu une assemblée, le dimanche 2 décembre, à 2 h. p.m.

Mlle Cécile Colbert est de retour de Loon Lake, où elle a travaillé à la banque pendant 2 semaines.

Mme J. Freund, de Glentworth, est en visite chez ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Léo et Wilfrid Lussier.

Soirée paroissiale bien réussie à Saskatoon

SASKATOON — Le 25 novembre, les dames de la paroisse des SS. Martyrs Canadiens organisèrent une soirée en l'onneur de la Ste-Catherine au profit de la paroisse et qui fut tenue dans la salle de l'école St-Paul après les vèpres. Ce fut un véritable succès. Tous se sont tellement bien amusés que M. le curé a reçu maintes demandes depuis, pour savoir quand il y aura une veillée semblable.

Un petit choeur de chant, exercé et accompagné par Mme A. Saucier, exécuta des chansons folkloriques canadiennes-françaises. Mme C. Papen et M. Alphonse Saucier chantèrent chacun un solo bien choisi. M. Roger Dupuis, maître de cérémonies, et M. Charles Papen dirigèrent chacun une chanson à répondre. Enfin, le choeur, avec Mme D. Rainville et M. C. Papen en vedettes, mima la chanson "Youpe, Youpe sur la rivière". M. Aimé Loiselle, avec son entrain habituel, encourageait les jeunes et dirigeait des quadrilles et des rondes au son d'une musique gaie, jouée par trois fameux musiciens que nous dénicha Mme Aubert.

Mmes L. Perrey, A. Longtin, A.-Y. Legars et d'autres nous procurèrent un bon goûter et surtout de la bonne tire canadienne. Mme A. Couture se chargea des recettes.

Il paraît qu'il y avait au moins 250 personnes présentes à notre veillée. Bravo! Cela est encourageant.

Nous nous joignons à notre pasteur pour remercier les dames et les collaborateurs pour leur initiative et leurs efforts, et espérons vivement que la prochaine soirée ne se fera pas trop attendre.

La radio française

La construction de notre poste de radio française avance autant qu'il est possible dans les circonstances présentes. M. O.-E. Drouin, de St-Boniface, ingénieur du poste, est arrivé parmi nous depuis environ un mois, et travaille sans relâche au plan et à la surveillance de la construction des tours.

Va-et-vient

Mme Drouin et ses trois petits enfants sont arrivés à Saskatoon depuis quelques jours. Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle famille canadienne-française et espérons que d'autres viendront grossir le nombre des nôtres à Saskatoon.

Mlle Jeannine Fournier, de Ferland, Sask., est parmi nous pour quelque temps. Elle prête main-forte à Mme Papen aux bureaux de Radio-Saskatchewan.

Nous apprenons que M. Robert Richard, fermier du district de Saskatoon, s'est acquis une propriété en ville par l'entremise de M. Aimé Loiselle.

Redvers

Ça et là

M. l'abbé A. Fortin, curé, avait le plaisir de recevoir un de ses plus estimés confrères, M. l'abbé J. Bertrand, curé de Dunrea, Man. Au lendemain, M. l'abbé L. Poulin, du Lac Pelletier, diocèse de Gravelbourg, rendait visite à notre curé qui lui-même dirigea la susdite paroisse pendant 9 ans. M. l'abbé Poulin était accompagné de M. Adrien Pellerin qui fut le servant de messe de M. l'abbé Fortin.

M. l'abbé A. Turgeon était de passage au presbytère ces jours derniers.

Partie de cartes

Une soirée de cartes eut lieu le 6 décembre dernier. Elle était organisée par les familles Aimé Buissé, Fabien Cook, Louis Claude, Joseph Claude, Mlle Alice Claude. Le succès était assuré. La soirée rapporta $239.30. Hommages soient rendus à nos distingués organisateurs.

A la recherche de reliques du passé



Il se poursuit actuellement en Saskatchewan, et particulièrement aux environs du site que l'on croit être celui de l'ancien Fort Qu'Appelle, des fouilles effectuées par le ministère des Ressources naturelles en vue de découvrir des vestiges du temps où le pays s'ouvrit à la civilisation. Les recherches sont faites au moyen de détecteur de mine. (Cliché Star Phoenix)

Soirée d'amateurs à St-Front le 18 nov. au profit de l'école

ST-FRONT — Le dimanche 18 novembre, toute la paroisse se réunissait au soubassement de l'église pour la soirée d'amateurs au profit de l'arbre de Noël pour l'école de St-Front et la distribution des prix gagnés par nos élèves à l'examen français de l'A.C.F.C., en juin dernier.

Après la distribution des prix et diplômes faite par le R. P. C. Lesage, P.S.M., les amateurs, jeunes et vieux, se suivirent sur l'estrade apportant chacun leur part de gaieté.

Le premier prix fut gagné par Fernand et Gérard Hurion avec leurs magnifiques duos d'accordéon et de guitare; le deuxième prix fut remporté par M. William Van Den Hoogen, jeune Hollandais, venu au Canada le printemps dernier. Le ton de sa voix souple et l'accord de sa guitare étaient merveilleux.

Après le régal de chants et de musique, il y eut le tirage de la rafle dont le 1er prix, $10.00, fut gagné par M. P. Tourand; le 2ème, par J. Sobjishyn; le 3ème, par M. Paulson, de Transcona, Man.

Le goûter, servi par les élèves des grades supérieurs, termina la soirée.

Va-et-vient

M. et Mme Benoit Beaudry, d'Atmore, Alta, étaient en visite chez leurs parents, Lanouette et Dallaire.

Mlle Thérèse Auriat, garde-malade à Kamloops, C.B., était récemment en vacances chez ses parents.

M. et Mme Emile Fortin, de Périgord, étaient en visite chez M. Adélard Messier, dernièrement.

Le R. P. C. Lesage, P.S.M., est allé récemment rendre visite à son confrère, le R. P. A. Robveille, P.S.M., de Périgord.

M. F. Bertoncini est à l'hôpital de Rose Valley pour une grave pneumonie.

Baptême

Le 25 novembre: Azaléa-Rosalie, née le 27 août, fille de Laurent Tourand et de Stella Harrison. Parrain et marraine, Conrad Brisson et Marguerite Tessier.

Conversions

Mme Georges-J. Prévost, née Irène Pederson, et Mme Julien Prévost, née June Danielson, toutes deux luthériennes, se sont converties et ont fait leur première communion le 15 novembre dernier.

Tisdale

Mme R. Groat fut l'hôtesse des dames de la Ligue des Femmes Catholiques à leur dernière assemblée, le jeudi 22 novembre dernier. Le R. P. C. Nicoud, P.S.M., ouvrit l'assemblée par la prière.

Un encourageant rapport du souper à la volaille, qui eut lieu au début de novembre, fut donné par Mme Roy. Un vote de remerciements fut adressé à Mme Roy et à ses assistantes pour leur dévouement dans l'organisation de ce souper et du bazar.

Il fut décidé de placer une crèche de Noël dans l'un des magasins. La Ligue se charge en outre de l'arbre de Noël des enfants de la paroisse, lequel sera dépouillé le dimanche 23 décembre.

On fit lecture du rapport de la convention provinciale tenue à Humboldt en août dernier.

Un délicieux goûter fut servi par Mmes F. Aden, H. Campbell et M. Alexander.

La prochaine réunion, qui aura lieu en janvier, se tiendra au domicile de Mme Claude Rioux.

Journée de perception de l'ACFC à Montmartre

MONTMARTRE — Le comité local de l'A.C.F.C. a tenu sa journée de perception le dimanche 2 décembre, et la distribution des prix de français a eu lieu le 6 courant; d'abord à l'école Upper Wakefield, sous la direction de Mlles Forget et Ledressey. Les prix furent distribués par MM. E. Perras et L.-P. Côté.

Immédiatement après, la distribution eut lieu au village, où 200 enfants avaient rempli la salle paroissiale. M. l'abbé Foisy, curé, distribua les prix et adressa brièvement la parole, en ce jour de la St-Nicolas, patron des écoliers.

Un groupe d'élèves du couvent exécuta avec entrain le chant "Evangéline". M. Côté adressa quelques paroles de remerciements. M. Ed. Perras était maître de cérémonies.

St-Victor

M. et Mme Léo Delorme, ainsi que Sylvianne et Odette, sont allés visiter des parents à Shaunavon, le dimanche 2 décembre.

M. et Mme Robert Loiselle, leur fille, Jeanne, et Mme W. Loiselle, de Weyburn, ainsi que son frère, M. Jos. Chalifoux, de Val Marie, sont venus dans les familles W. Farwell et C. Ducharme.

Mme Laurent Collin se rendit à Moose Jaw pour un examen médical et ramena avec elle sa belle-mère, Mme H. Collin (A. Thibault), qui passera quelque temps parmi nous.

M. et Mme Jos. Coutu se rendirent chez leur fille, Mme T. Hubert, actuellement du village de Lisieux, pour une courte visite.

Nous voyons venir avec un certain pressentiment le froid et la neige, ce qui veut dire "l'émigration" de plusieurs de nos bonnes familles dans les paroisses environnantes. Les familles Lorenzo Beaubien, Louis Beauregard et Eudore Beauregard et W. O'Reilley se rendent à Lisieux à cause de chemins plus favorables. L'assiduité des familles Ovila et Alexis L'Espérance en sera diminuée aussi, car elles demeurent aux limites de la paroisse, du côté de Willow-Bunch. Du côté du nord également, il y a plusieurs figures que nous verrons peu souvent au cours des mois d'hiver.

Mme Napoléon Lafontaine est allée à Régina, dernièrement, accompagnée de sa fille, Agnès.

MM. Lucien et Armand Lalonde sont allés à Moose Jaw, pour affaires.

M. et Mme J.-D. Lalonde se rendirent à Saskatoon, en auto, où ils ont visité leurs enfants, Roger et Colette, étudiants à l'Université.

Mlle Solange Rousseau, accompagnée de son frère, Jean, et de sa belle-soeur, est partie suivre des traitements médicaux à Régina.

Mlle Anita Rainville, employée au restaurant, a passé quelques jours dans sa famille.

MM. et Mmes Rosario Lanoie et Fred. Lamontagne sont de retour d'un heureux voyage en Alberta. M. Lanoie et Mme Lamontagne ont vu une de leurs soeurs, Mme Boucher, à Picardville, ensuite ils ont visité leur frère, Philippe, à Rochester, Alta, et se rendirent chez des amis, à leur ancienne demeure de Rocky Mountain House.

Lisieux

M. Emilien Préfontaine est de retour chez lui après avoir passé quelque temps à Régina pour traitements à un genou.

MM. Grégoire Faucher et Lionel Lamontagne sont partis pour l'Est en auto. Ils y passeront une partie de l'hiver.

M. O.-W. Chrétien est allé à Moose Jaw où il visita sa mère, à l'hospice St-Antoine. Il se rendit aussi à Régina pour assister à une assemblée des Chevaliers de Colomb.

MM. Joseph Grégoire et Geo. Préfontaine ont entrepris une collecte pour l'établissement d'un camp d'été au Lac Pelletier. Nous leur souhaitons bien du succès.

M. Grégoire Faucher est le nouvel acquéreur de la terre appartenant à M. Jack Mayhew.

M. et Mme Alfred Lamontagne sont de retour de leur voyage à Edmonton, Alta.

M. et Mme Eugène Babuik sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, le lundi 3 décembre.

M. Paul Sabourin est parti à Régina où il conduisit ses 2 filles, Vivian et Lorraine, pour opérations d'adénoïdes.

Pour l'homme qui sait voir, il n'y a pas de temps perdu. Ce qui serait désoeuvrement pour un autre est observation et réflexion pour lui. — A. de VIGNY.

Saint-Hubert

Le dimanche 2 décembre eut lieu, à la salle paroissiale, la soirée au profit de l'arbre de Noël organisée par les commissaires avec le concours des parents des enfants de l'école. Il y eut cinéma, bingo, devinettes sur un petit bocal de pois, vente de tartes de célibataires et de lunches. L'assistance fut bonne, l'entrain joyeux et l'on réalisa d'excellentes recettes.

M. et Mme O. Brûlé et Mlle Marie-Blanche Brûlé sont allés il y a quelque temps à Lebret et Régina.

M. G. de Laforest est aussi allé à Régina pendant quelques jours, pour affaires.

MM. Arsène Smeets et Alfred Flick sont allés à Saskatoon comme délégués à la convention des Fermiers Unis de la Saskatchewan.

M. Georges Istace est pour quelques mois employé chez son oncle, M. René Istace, de Moose Mountain.

Mlle Anita Boutin est depuis quelque temps chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Louis Dureault, de Wolseley.

M. Joseph Raiwet est revenu chez lui après un séjour à l'hôpital de Régina.

M. René Poncelet est aussi revenu chez lui après plusieurs semaines passées à l'hôpital de Whitewood en raison d'un accident dont il fut victime.

Depuis quelques jours, des groupes d'hommes s'occupent à couper les branches au bord du chemin qui conduit du village au chemin no 9 pour faciliter le passage de la charrue à neige afin de tenir le chemin ouvert cet hiver. Ce travail est fait gratuitement.

Périgord

M. et Mme Albert Assaily sont partis à Eston visiter leurs parents.

M. Paul Choquette a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Albert Choquette. Il était en route pour Prince George, C.B., où il sera employé pour l'hiver.

M. et Mme Emile Fortin ont visité leurs parents à St-Front, la semaine dernière.

Les battages

Depuis quelques semaines, la température a permis aux fermiers de battre une partie de leurs grains. Il en reste beaucoup sous la neige.

Nos malades

A l'hôpital de Kelvington: M. Pete Ceslak, Mme Mary Desroches et Mlle Emelda Bernier, tous souffrant de pneumonie.

Mlle Jacqueline Dubé a subi une opération.

A tous un prompt rétablissement.

M. Eloi Duret, de Victoire, décédé à l'âge de 80 ans

VICTOIRE — Le dimanche 2 décembre décédait M. Eloi Duret, à l'âge de 80 ans et 11 mois. Il était entouré de 9 de ses enfants: la Rév. Sr Ste-Roseline, des Filles de la Providence, Mme J.-A. Bonneau (Eveline), Mme Arthur Tremblay (Léonie), Mlle Eugénie, MM. Eugène, Alphonse, Raoul, Willie, Léonce; de ses belles-filles, Mmes Eugène, Willie et Léonce, et de ses gendres, MM. Pamphile Bujold, J.-A. Bonneau et Arthur Tremblay et Mme P. Bujold. Ses filles, Mme A. Loiselle, de Belleview, Man., et la Rév. Sr Rose Duret, des Soeurs Grises, de St-Boniface, n'ont pu se rendre voir leur bien-aimé père à ses derniers moments ni assister à ses funérailles qui eurent lieu le mercredi 5 décembre, en l'église paroissiale.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Paradis, curé. Le service fut chanté par le R. P. Henri Bujold, O.M.I., petit-fils du défunt, assisté de M. l'abbé Paradis, comme diacre, et du R. P. Paquette, O.M.I., comme sous-diacre.

M. l'abbé Belleau, de Debden, touchait l'harmonium et dirigeait la chorale paroissiale. Le R. P. G. Fortier était présent et prêta son concours pour le chant.

Conduisait la voiture mortuaire: Philippe Duret; portait la croix: Henri Bonneau; portaient le cercueil: Laurent Bujold, Marcel Duret, Paul Bonneau, André Duret, Maurice Duret, Gilles Tremblay; firent la quête pendant le service: Jean Bonneau et Léon Tremblay; servaient à l'autel: Marc Bonneau, Albert Bonneau et Paulin Tremblay, tous petits-fils du défunt.

M. Eloi Duret laisse 11 enfants vivants, 65 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.

Son épouse, née Marie Dumont, est décédée en 1931; une fille, Jeanne (Mme P. Bujold) est décédée en 1922, et un garçon et une fille sont décédés en bas âge.

M. Duret était l'un des pionniers de la paroisse, étant venu s'établir ici même en 1910 avec sa famille. Il était originaire de St-Eloi, P.Q. Avec lui s'éteint une génération, ses frères et soeurs étant tous décédés avant lui.

A son service, l'église paroissiale était remplie de paroissiens de Victoire, Debden, Marcelin et Park Valley.

Le cher défunt repose dans le cimetière de la paroisse de Victoire, où il vécut pendant près de 42 ans.

Remerciements

La famille remercie ses parents et amis pour toutes les marques de sympathie qu'elle a reçues en cette douloureuse occasion.

La prière fait la physionomie des églises, comme la pensée fait le visage humain.

Louis VEUILLOT.

• • •

Il y a cent manières de témoigner son amitié sans le dire.

Mme de SEVIGNE.

Souvenir d'une heure inoubliable à Duck Lake

DUCK LAKE — Trois heures sonnent au carillon du pensionnat. Un nombreux auditoire applaudit chaleureusement Mgr H. Desmarais, P.A., V.G., M. l'abbé E. Touchette, ainsi que le R. P. J.-P. Cloutier, O.M.I., qui nous honorent de leur présence.

Décor artistique

Tout en prêtant une oreille attentive à nos huit musiciennes, artistes en herbe, nos yeux s'arrêtent longuement sur le magnifique décor de la salle. Sur des tentures "grenat" jonchées de feuilles d'érables, apparaissent les nobles figures de Sa Sainteté le Pape Pie XII, de Son Em. le Cardinal Rodrigue Villeneuve, de regrettée mémoire, de S. Exc. Mgr A. Langevin, de notre premier ministre du Canada, l'honorable Louis St-Laurent, etc. . . Nous nous exaltons en même temps à la vue des deux drapeaux "Français" et "Canadien" qui complètent si bien cette décoration patriotique.

Remise des trophées

Sur une table artistiquement décorée, reposent les trophées qui seront remis à nos deux lauréats de 1951, M. Omer Archambault et Mlle Louise Périllat. La médaille d'honneur sera offerte à Mlle Alberta Dupuis . . . et de nombreux prix de français seront présentés aux heureux méritants.

La flamme de foi et de patriotisme qui brûlait au coeur de nos ancêtres ne s'est pas éteinte dans notre paroisse, puisque, cette après-midi, l'imposante assemblée se compose de Canadiens et de Français . . . heureux d'applaudir la "langue de nos Pères".

Fiers de nos origines!

A cette heure patriotique, nous, les étudiants de Stobart, nous nous disons fiers d'être Canadiens français. Jamais, peut-être, nous n'avions songé aussi sérieusement qu'aujourd'hui au riche patrimoine légué par nos "aïeux" — notre foi, notre langue et nos coutumes. On nous passera bientôt le "Flambeau". C'est à nous de nous prêter aux méthodes formatrices de nos chefs afin de devenir des chrétiens modèles et de puissants défenseurs de nos droits . . . "Fiers de notre race et de notre beau Canada."

Partie de cartes organisée par les garçons à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le mercredi 5 décembre, nous avons eu une magnifique partie de cartes organisée par les garçons des grades IX et X. Le but de cette soirée était de témoigner à nos chers nouveaux instituteurs, les Frères des Ecoles Chrétiennes, notre affection et notre reconnaissance pour avoir bien voulu venir s'établir dans notre paroisse.

Aussi, c'est de tout coeur qu'un groupe de garçons chanta le "Rêve réalisé":

"Aujourd'hui avec nos Frères,
Lire lon lire lon laire,
On a tout ce qu'il nous faut
Lire lon laire lire lon lo."

A la fin de la soirée, pendant le goûter, plusieurs dévoilèrent leurs talents musicaux. Une bourse fut gracieusement offerte aux RR. Frères pour les divers besoins de leur nouvelle chapelle. Puis, en termes très éloquents, le Frère Gilles, directeur, remercia chaleureusement les jeunes organisateurs et tous les généreux donateurs qui ont contribué à l'agréable surprise.

Félicitations aux jeunes garçons pour leur brillant succès!

Le 1er prix pour les dames fut remporté par Mme Rémi Provost, et le prix de consolation par Mlle Rose-Marie Chrétien; 1er prix pour hommes, M. Alphonse Prévost; consolation, M. A. Grégoire.

Naissance

M. et Mme Noël Prévost sont les heureux parents d'une fille, née à l'hôpital d'Assiniboia.

Va-et-vient

Mme Lindstrum, née Juliette Winslow, de Weyburn, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme W. Winslow.

M. Emery Paulhus fit un voyage d'affaires à Régina, la semaine dernière.

M. et Mme J.-L. Lespérance passeront les mois d'hiver à Moose Jaw.

M. Rosario Grégoire nous quittait récemment pour aller passer l'hiver à Montréal.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, étaient de passage ici dernièrement, et visitaient leurs parents.

Mme Philippe Gareau nous annonce son départ pour Sarnia, avec sa famille, où se trouve déjà son époux et ses parents, M. et Mme A. Langlois.

Mlle Marguerite Baltazar, institutrice à St-Victor, est venue passer la fin de semaine en visite chez sa mère et ses amies.

M. R. Boulianne, accompagné de sa soeur, Mlle Maura Boulianne, de Mlle Jeanne Roy, ainsi que de ses 2 enfants, Jude et Monique, sont allés rendre visite à Mlle Marie Boulianne, l'aînée de ses filles.

Patinoire

Une grande patinoire vient d'être construite (75 par 150) et elle est entourée d'un rempart de 4 pieds de hauteur.

Cette patinoire est l'oeuvre des garçons des grades IX et X qui travaillèrent sous l'habile direction des RR. Frères. Quelques hommes ont participé à ce travail durant une après-midi.

La jeunesse espère que la saison sera favorable et qu'elle leur permettra de belles parties.

Distribution des prix de français

Une belle assistance est venue encourager nos jeunes à l'occasion de la distribution des prix de français. Tous les élèves méritants se sont présentés devant M. le curé qui remit à chacun le prix ou le diplôme mérité. Mlle Carmel Lemieux fut l'heureuse gagnante d'un prix provincial. Nous espérons que plusieurs de ses compagnes l'imiteront. Mlle Lemieux poursuit ses études au couvent des Filles de la Croix, à Laflèche, où elle fait son grade XII. Nous lui souhaitons un autre prix provincial.

Le programme pour la distribution des prix de français était le suivant:

Chant — "Mon pays".
Prix — Grades IV et V.
"Le secret du bonheur — Saynète par les garçons.
Prix — Grades VI, VII et VIII.
Chant — Pot-pourri.
Prix — Grades supérieurs.
Chant — "Baiser de la langue française".
Vues cinématographiques.

Formation d'un comité historique à Batoche

BATOCHE — Nous recevions dernièrement la visite de M. Campbell Innes, de Battleford, représentant de la Société historique et des Sites Nationaux pour la Saskatchewan. Il était accompagné de M. J. McLeod, agent des Indiens, de Duck Lake.

Etaient présents à la réunion: M. Emile Magnin, nouveau maire de la municipalité de St-Louis, et son fils, Joseph.; MM. et Mmes Edmond Boyer et William Mylymok; MM. Louis Pilon, Jérôme Parenteau, Ovila Chénier, Walter Fiddler, Fernand Ranger et Mlles Roberta Parenteau et Anna Nogier.

Cette réunion avait été appelée pour discuter le projet de vendre à la Société historique le vieux presbytère du temps de la Rébellion dans le but de trouver des fonds pour en bâtir un neuf.

Voici les minutes de cette réunion telles que rédigées par M. Innes lui-même:

"Le 14 novembre, les citoyens de Batoche étaient réunis au presbytère de Batoche en réponse à un appel du R. P. D. Dubuc, O.M.I., pour rencontrer M. Campbell Innes, de la Commission des Sites Nationaux, et pour discuter les plans historiques pour ce district.

"Proposé par le R. P. D. Dubuc, secondé par M. Louis Pilon, qu'une association soit formée et comprenne un ou deux représentants de chaque territoire historique tel que St-Laurent, Batoche, Fish Creek, St-Louis, Carlton, Duck Lake, dans le but d'aider au développement de l'histoire de chaque territoire et de voir à ce que chaque groupement historique soit également considéré.

"Proposé par le R. P. Dubuc que M. Edmond Boyer soit un représentant. Proposé par Mme W. Mylymok que le R. P. Dubuc soit aussi un représentant. Secondé par M. Ovila Chénier.

"Proposé par M. Louis Pilon, secondé par M. Edmond Boyer, que demande soit faite au gouvernement de la Saskatchewan de bâtir une ligne de téléphone pour desservir le territoire de Batoche et que cela soit considéré comme une contribution du Département au développement historique de ce territoire.

"Proposé par M. Walter Fiddler, secondé par le R. P. Dubuc, que les noms des pionniers soient inscrits et exposés au public dans chaque groupement et que des listes soient faites des descendants de chaque famille.

"Proposé par M. Emile Magnin que M. Gonzague Gaudet, de St-Isidore de Bellevue, soit approché pour obtenir la permission de signaler au public le terrain de la bataille avec Almighty Voice.

"Il y eut une discussion au sujet des premières constructions du village de Batoche (à noter que ce village est complètement disparu depuis). Il est entendu que cette question sera étudiée, qu'un effort sera fait pour éclaircir la position des sites et des noms qui sont enregistrés au cimetière.

"Les dames du Comité servirent un goûter à la fin de la réunion.

"M. Innes était accompagné de M. J. McLeod, surintendant, qui aida avec habileté dans la discussion. Ils visitèrent le presbytère de Batoche et le champ de bataille. M. Innes demanda qu'une chambre du presbytère soit réservée pour accumuler les souvenirs des jours de 1885 et de la fondation de la colonie pour établir les bases d'un musée."

Dumas

Çà et là

Le vendredi 30 novembre, Mme O. Legault et sa fille, Annie, se rendaient à Régina afin d'assister au mariage de leur fils et frère, M. Aurèle Dumont, avec Mlle Anne Hilderbrand, de Régina.

Les jeunes époux partirent en voyage de noces à Minneapolis et revinrent en passant par Wawota.

Décès

Plusieurs des nôtres ont assisté, à Wawota, aux funérailles de notre bon docteur Clément, décédé le mardi 4 décembre. Il était âgé de 58 ans. C'est une grande perte pour ses parents, amis et patients.

Nous avons aussi le regret d'annoncer la mort du bon vieux docteur Hiltz, de Kennedy. Il avait assisté aux funérailles du docteur Clément, le vendredi, et fut trouvé mort dans sa salle de bain le samedi matin suivant. Il était âgé de 76 ans.

M. Walter Wyporowich, accompagné de son épouse, se rendait à Régina le vendredi 30 novembre pour y subir une opération. Il fut opéré le mercredi 5 décembre. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

M. Georges Rollin, de Régina, est venu rendre visite à ses parents, M. et Mme Z. Rollin.

Mme Slatter, de Moose Jaw, est venue rendre visite à sa mère et à son beau-père, M. et Mme Frank Gautron, ainsi qu'à ses oncle et tante, M. et Mme Henri Dauphinais.

Duck Lake

Mariages

M. Eugène Mauvieux, de Titanic, s'unissait en mariage avec Mlle Denise Boyer, le mardi 27 novembre dernier. Le garçon d'honneur était M. Louis Mauvieux, frère du marié, et la fille d'honneur, Mlle Lucille Boyer, soeur de la mariée. Il y eut grande réception dans la veillée, alors qu'un grand nombre d'invités se sont réunis pour féliciter les nouveaux époux.

M. Malcolm Anderson, de Duck Lake, et Mlle Léon Brûlé, de Clouston, se sont mariés en la cathédrale de Prince-Albert en fin de novembre. Ils s'établiront sur une ferme dans notre région.

Ça et là

Il y eut grande réception de nouvelles enfants de Marie au pensionnat le samedi 8 décembre.

Une partie de cartes, sous le patronage des dames de Ste-Anne, a eu lieu le dimanche 9 décembre à notre salle paroissiale. Elle a remporté un grand succès malgré l'intempérie de la saison.

Plusieurs de nos jeunes gens sont allés travailler dans les chantiers au Manitoba, pour une partie de l'hiver.

Mme Casimir Rioux, d'Arborfield, était en visite chez ses frères ces jours derniers.

M. et Mme Marion, de Laventure, sont de passage chez M. et Mme Joseph Turgeon, notre hôtelier.

M. Maurice Thomarat, de Cudworth, a passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme A. Thomarat.

M. Réo Pilon vient de nous quitter pour s'enrôler dans l'armée et quelques autres jeunes gens se proposent de suivre son exemple.

M. C. O. Nickle, élu député de Calgary-ouest

CALGARY — M. Carl O. Nickle, journaliste de 37 ans spécialisé dans l'étude de l'industrie pétrolière, a gardé au parti progressiste conservateur la circonscription de Calgary-ouest, dont le député, M. A. L. Smith, avait démissionné l'été dernier à cause du mauvais état de sa santé.

Les résultats de 193 bureaux de votation sur 199 étaient les suivants: 10,513 voix pour M. Nickle; 6,280 pour M. Frank G. Buchanan, libéral, et 5,279 pour M. Arthur J. Dixon, créditiste.

M. Nickle a pris les devants dès le début. M. Buchanan n'a obtenu qu'à Banff une faible majorité.

Soirée organisée par le club canadien à Prince-Albert

Soirée

Le dimanche 2 décembre eut lieu, dans la salle de la cathédrale du Sacré-Coeur, une soirée sociale organisée par la C.Y.O. Il y eut chants, musique et amusements. Le prix d'entrée, un fauteuil, fut gagné par Mlle Robina Barzelle.

Bazar

Le mercredi 5 décembre avait lieu, à l'hôpital Ste-Famille, un bazar organisé par les patronnesses de l'hôpital. Il y eut ventes de travaux de fantaisie, de pâtisseries et de bonbons tirages, et un délicieux goûter fut servi. Ce bazar remporta un très bon succès.

Notre-Dame du Roisaire

Récemment, Mme Ernest Aquilon présidait la première assemblée Notre-Dame du Rosaire à l'église St-Joseph. Les autres membres de l'exécutif sont Mme Georges Mandin, vice-présidente; Mme W. D. Smiley, secrétaire; Mme Valmore Racicot, trésorière; Mmes A. H. MacDonald et J.-B. Ciazinski, conseillères.

La Ligue catholique

Le mardi 4 décembre, l'assemblée de la Ligue Catholique fut tenue en la salle de la cathédrale du Sacré-Coeur. Mme Georges Benoit présidait. Mgr Boucher, P.D., adressa la parole. Il a été décidé que de la soupe sera servie le midi aux enfants de l'école séparée St-Paul et que des oranges seront envoyées comme cadeau à l'orphelinat St-Patrice. Vint ensuite un programme de Noël. Il y eut monologues, jeux et chants à l'unisson, accompagnés au piano par Mme Joseph Ward. Un délicieux goûter fut servi. On procéda ensuite à l'échange de cadeaux entre les membres, et chacune s'en retourna avec un souvenir, enchantée d'avoir passé une si agréable veillée.

Veillée sociale

Le dimanche 9 décembre, en la salle Arcade, la veillée sociale organisée par le Club canadien-français était sous la direction de M. l'avocat J.-G. Crépeau et de M. Auguste Viala. Le whist et le bingo furent dirigés par MM. Viala, Pierre Legault, Eugène Carrier, Marcel Zaffaroni, Gaspard Brûlé.

Pour le whist, le prix des dames, don de Bradbury's Hardware, fut gagné par Mme V. Taillefer. Le prix des hommes, du magasin Ralph Miller, fut gagné par M. Léon Lavigne.

Au bingo, les gagnants furent: Mlle Irène Audy, Mmes Dora Carrier et Armand Neider, M. Julien Georget et M. E. Boyer. Un prix spécial pour le bingo, donné par Mme Rosa Godin, fut gagné par Mme Théo. Préfontaine.

Mmes Pierre Legault, Rosa Godin, Larocque, Oliva Lavertu, René Lavoie, Dora Carrier, Herman Lahaye et Mlle Viviane Fisher aidèrent au goûter.

M. E. Carrier était en charge du programme musical qui fut exécuté par des membres du Club.

Cette soirée remporta encore un beau succès et tous se donnèrent rendez-vous pour dimanche soir prochain, le 6 décembre, en la salle Arcade.

Le dimanche 30 décembre, en la salle Arcade, le Club canadien-français organisera une veillée canadienne à l'occasion des Fêtes. Il y aura de nouveaux amusements. Ce sera une soirée familiale où tous s'amuseront. Donc, au dimanche soir 30 décembre.

Çà et là

Il y a quelque temps, Mme Ubald Carrier, ainsi que ses gendre et fille, M. et Mme Léonce April, et leur bébé, Laurent, tous de Zenon Park, étaient en visite chez Mme Albertine Beaudoin, M. et Mme Gus. Carrier, M. et Mme Hercule Dansereau, M. et Mme Jean Ethier.

M. et Mme Alex. Colleaux sont partis passer Noël chez leurs fils et belle-fille, M. et Mme Ronald Colleaux, de Cranbrook, C.-B. Ils seront rejoints par leurs gendre et fille, M. et Mme A. J. Wagner, de St. Helen, Orégon, et ils retourneront avec eux pour y passer 2 mois et ensuite revenir par Victoria et Vancouver, en mars.

Tous sont à faire leurs préparatifs pour la fête de Noël. Les familles chrétiennes ne manqueront pas d'installer en première place dans leur arbre de Noël une belle crèche, que l'on peut se procurer dans les communautés religieuses.

Dimanche dernier, le R. P. J. Simon, O.M.I., de Battleford, chanta la messe de 9 h. 15 et prononça le sermon en français et en anglais.

L'homme qui ne travaille pas tombe, par une pente rapide, de la langueur dans l'ennui, et de l'ennui dans les désordres du coeur. — LACORDAIRE.

"A la barre"



Le vice-amiral E. Rollo Mainguy, O.B.E., C.D., R.C.N., à droite, est devenu, le 1er décembre dernier, le chef de l'état-major de la Marine Canadienne, succédant au vice-amiral Harold T. W. Grant, C.B.E., D.S.O., C.D., R.C.N., qui prit sa retraite après 37 ans de service. L'amiral Grant, à gauche, confie le "gouvernail" de la Marine Royale Canadienne à l'amiral Mainguy. (CW)

Distribution des prix de français au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le dimanche 9 décembre, à l'auditorium du couvent Jésus-Marie, a eu lieu le distribution des prix de français. On y remarquait Mgr M.-J. Lemieux, évêque de Gravelbourg, M. l'abbé Roger Ducharme, curé de Fife Lake et inspecteur des écoles françaises de la Saskatchewan, et M. Roland Pinsonneault, président de l'A.C.F.C. qui agissait comme maître de cérémonies. Nous remarquions aussi notre curé et notre vicaire, ainsi que plusieurs Pères Oblats du collège. Une foule nombreuse remplissait la salle.

Félicitations à tous les élèves qui ont remporté des prix et spécialement à Mlle Monique Gravel, lauréate pour la 8ème fois. Mlle Jeanne Forcier mérite aussi des félicitations pour avoir mérité la médaille de S. Exc. le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, ayant conservé les notes les plus élevées en français au grade XII. Une coupe, offerte par M. J. DeBretagne, fut décernée à Mlle Forcier qui conserva les plus hauts points en composition française au grade XII.

La C.J.C.

Le jeudi 6 décembre, à la salle paroissiale, les membres de la C.J.C. avaient le plaisir d'entendre un discours par le R. P. H. Desrochers, O.M.I., du collège. Le conférencier nous entretint de sa tournée en Europe durant l'été 1950. Ce fut très intéressant. Merci sincère au R. P. Desrochers.

Un succulent goûter nous fut servi.

Le samedi 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, a eu lieu notre déjeuner-communion. Malgré l'absence de plusieurs membres, un bon déjeuner nous fut servi par Mmes Puncho et Dash. Merci sincère, mesdames.

Boursier

Nous apprenons aussi que M. François Morin, étudiant bijoutier à l'Institut de technologie Ryerson, à Toronto, a gagné une bourse de $200.00 offerte par la "Canadian Jewellers Institute", de Toronto. François est le fils aîné de M. Noé Morin, bijoutier de Gravelbourg, et de Mme Morin. Félicitations, François!

Baptêmes

Renaud-Maurice, fils de Raymond Bouvier et de Pauline Bonneau. Parrain et marraine, M. Gérald Bouvier et Mme Anna Bouvier.

Marie-Anne, fille de Clifford Arnold et de Simone Thibodeau. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Arnold.

Marcel-Louis, fils de Gérard Piché et de Lina Bélanger. Parrain et marraine, M. et Mme J. Bélanger.

Wolseley

M. et Mme Lucien Dureau se rendirent à Montmartre pour le baptême de leur petite-fille, fille de M. et Mme Jean Lévesque (Léa Dureau).

Parmi nos visiteurs en fin de semaine, l'on remarquait M. et Mme Emilien Labrèche, de Montmartre, chez M. Antonio Béliveau; M. Fortunat Tourigny, de Régina, chez MM. et Mmes Eloi et Emile Tourigny; M. et Mme Emile Coueslan, de Régina, chez M. et Mme Francis Coueslan; MM. et Mmes Adélard Rioux, de Montmartre, Aurèle Legrand, de Qu'Appelle, et Georges Noëls, de Vibank, chez M. et Mme Eloi Tourigny; Mlles Lorraine et Emilda Dureault, de Régina, chez M. et Mme Emile Dureault.

M. et Mme Alphonse Pitre et leur famille assistèrent aux funérailles de leur tante, Mme Marie De Decker.

M. Raymond Langlois, étudiant au collège Mathieu de Gravelbourg, est à l'hôpital de Gravelbourg.

Mardi, mercredi et jeudi eurent lieu les Quarante Heures au couvent.

Dimanche prochain aura lieu le concert de Noël annuel des enfants de l'école séparée, à 2 h. p.m. Bienvenue à tous.

Dimanche, une partie de cartes organisée par les syndics et les dames de Ste-Anne eut lieu à l'école séparée. Grâce à la foule nombreuse, la somme de $82.00 fut réalisée.

L'on remarquait plusieurs de nos bons amis de Montmartre.

Les prix furent gagnés par les suivants: pour les dames, 1er prix, don de Mme Savoie, gagné par Mme Louis Dureault; 2ème, don de Mlle Antoinette Tourigny, gagné par Mme Antonio Béliveau; consolation, don de Mme Antonio Béliveau, gagné par Mlle Antoinette Tourigny; pour les hommes, 1er prix, don de M. Gédéon Langlois, gagné par M. Léo Dureault; 2ème, don de M. Antonio Béliveau, gagné par M. Edgar Tourigny; consolation, don de M. Emile Tourigny, gagné par M. Alec Chaye.

La soirée se termina par quelques parties de bingo et un délicieux goûter. Remerciements à tous.

M. l'abbé Savoie, accompagné de M. Antonio Béliveau, est à faire sa visite de paroisse.

Mme Joseph-Aimé Forcier est décédée à Ottawa

Mme Joseph-Aimé Forcier (Mary-Helen Gaucher) est décédée dans un hôpital d'Ottawa, le samedi 1er décembre, après une longue maladie. Elle était âgée de 76 ans.

Née à Providence, Rhode Island, E.-U., elle était la fille de feu M. et Mme Nelson Gaucher (Sarah Doyle). La défunte demeurait à Ottawa depuis février dernier, chez sa fille, Mme Arthur Dumais, 19, Ossington.

Elle épousa à Forget, Sask., en 1905, Joseph-Aimé Forcier qui l'a précédée dans la tombe en 1948. M. Forcier était un pionnier de Forget. La défunte avait demeuré à Gravelbourg de 1905 à 1945. Depuis qu'elle demeurait à Ottawa, elle était paroissienne de l'église du Christ-Roi.

Elle laisse dans le deuil un fils, Albert, de Gravelbourg, Sask.; une fille, Mme Arthur Dumais (Blanche), d'Ottawa; trois frères, Fred, de Girouxville, Alta, Joseph, de Vancouver, et Charles, de Bruxelles, Man.; deux soeurs, Mme Louis Forcier, de Vancouver, et Mme Annie Desnoyers, de Vancouver. Lui survivent également 6 petits-enfants.

Les funérailles de Mme Forcier eurent lieu le mardi 4 décembre en l'église du Christ-Roi.

L'inhumation se fit au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Un bazar de 10 heures rapporte $976. à Viscount

VISCOUNT — Le bazar de Viscount, qui n'a duré que 10 heures, a rapporté la jolie somme de $976.

Le mercredi 28 novembre, un bazar, sous les auspices de notre dévoué curé, le R. P. J. Schenerck, assisté de nos religieuses, les Rév. Srs Ursulines, nos institutrices, a obtenu un réel succès. Vu certaines circonstances inattendues, il a fallu en abréger la durée. Malgré les routes glacées et la mauvaise température, la salle Elk était remplie de gens venus d'un peu partout.

De beaux prix ont été accordés à la roue de fortune, à la rafle au baril et différents autres genres, ainsi qu'au bingo. La pêche à la ligne, installée spécialement pour les enfants, tout en étant une source de revenus, les a grandement amusés.

Nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à ce bazar.

Nos malades

Le vendredi 30 novembre, on conduisait d'urgence à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, Mme G. Notschaele. Son état est grave.

Le 30 novembre également, on conduisait aussi d'urgence Mme Pierre Desjardins au même hôpital. La condition de cette dernière semble s'améliorer. Elle sera probablement de retour chez elle prochainement.

Visiteurs

Le dimanche 23 novembre, M. et Mme Steve Palfy, de Wiston, Sask., avec leurs enfants, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme S. Palfy.

Le samedi 1er décembre, M. Henri Dumontier était en visite chez sa soeur, Mme Ulric Giroux, de Montmartre. Il était accompagné de son cousin, M. Léon Comeault.

Meyronne

Baptême

Marie - Géraldine - Judith, née le 28 novembre, fille de M. et Mme Louis Fournier (Thérèse Monette). Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Monette, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Ulric Monette, grands-parents maternels de l'enfant.

Cà et là

M. Paul Ste-Marie, qui vient de subir une intervention chirurgicale à l'hôpital de Laflèche, est en bonne voie de rétablissement.

M. et Mme E. Brault étaient de passage à Meyronne dernièrement.

M. Arthur Laplante était dernièrement à Laflèche et à Gravelbourg pour affaires.

M. Raymond Thuot, qui a passé quelques mois à Winnipeg, est de retour à Meyronne.

Mlle Gertrude Chabot était en visite chez MM. Raymond Girardin et Marcel Monette.

Décès

Les paroissiens apprenaient avec peine la mort de Mme S. C. Kennedy, survenue à Toronto après plusieurs semaines de maladie.

Cà et là

M. et Mme Louis Dumaine, de Laflèche, étaient en visite chez M. et Mme Albert Parent.

Partie de cartes

La première partie de cartes de l'hiver fut organisée par les jeunes gens de la paroisse et obtint un beau succès. Les heureux gagnants furent: 1er prix: Mme Félix Courier et M. Rumple; consolation: Ronnie Chase et Josephine Majeski. Le prix d'entrée échoua à M. Edouard Parent.

Val Marie

Initiation des Chevaliers de Colomb

Dimanche dernier avait lieu une initiation des Chevaliers de Colomb à Ponteix. De Val Marie furent initiés: MM. Léon Croteau, Fernand Perrault, Lucien Syrenne, Théodore Facette, Emile Paradis et Marcel Dudragne. La plupart des initiés et les anciens Chevaliers de Val Marie se rendirent à Ponteix avec leurs épouses.

Baptême

Phyllis-Yvonne, née le 27 novembre, fille de M. et Mme Philip Glas, baptisée le 2 décembre. Parrain et marraine: John Wickenheiser et Rose Laturnus.

Ca et là

M. et Mme Pierre Cornet et leur fils, Jacques étaient en voyage à Swift Current et Cadillac lundi dernier.

Le jeune Joseph Stringer, fils de M. et Mme Emile Stringer, de Ponteix, passe un mois avec ses grands-parents, M. et Mme Noël Dudragne.

MM. Joseph Leblanc et Wilfrid Douville étaient à Ponteix pour affaires, lundi dernier.

M. et Mme Ovide Nadeau étaient de passage à Swift Current lundi dernier.

MM. J. Leibel et Jos. Grad, frère de M. V. Grad, de l'hôtel, étaient en visite chez ce dernier pour quelques jours la semaine dernière. Ils résident à Balgonie, Sask.

Mlle Dorothy Laturnus est revenue de Kincaid chez ses parents, M. et Mme Wendel Laturnus.

M. et Mme J.-L. Doran, de Gravelbourg, étaient en visite chez M. Jos. Sincennes dimanche dernier.

Mlle Hélène Monette était en visite chez des amis de Ponteix dimanche dernier.

M. et Mme Jean Perrault et M. et Mme Gordon Cochrane étaient en voyage à Swift Current la semaine dernière.

M. et Mme Ernest Sévigny et M. Antonio Thibault, de Ponteix, sont en visite chez M. D. Scantland, jr.

M. Albert Pinel est parti à Mission, C.-B., visiter ses parents.

Hôpital

Liste des patients enregistrés du 2 au 9 décembre:

Val Marie: Mme Wilfrid Commodore et bébé, Helene Anderson, Lloyd Lamothe, Euclide Dumont, Mme Adalbert Côté, Stephen Murray, Kalvin Kane, Marceline Heisler, Duncan McCrea, Mme Paul Syrenne, Mme K. Humphrey.

Orkney: Janice Carlton, Mme J. Blaye et bébé, Howard Wade.

Rosefield: Bernard Kam, John Belza.

Bracken: Ronley Wilson, Mme Joseph Wilson.

Le carnaval d'hiver qui eut lieu à la salle paroissiale le dimanche 9 décembre a obtenu un grand succès. Grand merci aux dames, demoiselles et messieurs qui se sont si bien dévoués. Recettes: $275. La rafle de la boîte de surprise d'une valeur de $25.00 fut gagnée par M. Léon Croteau.

Le cardinal Spellman en Corée pour la Noël

NEW-YORK — Le cardinal F. Spellman, archevêque de New-York, a fait savoir que le général James Van Fleet, commandant la 8e armée, l'a invité à passer les fêtes de Noël en Corée. Le cardinal a accepté l'invitation et quittera New-York par avion le 19 ou le 20.

Journée de l'A.C.F.C. tenue à Bellegarde le 8 déc.

BELLEGARDE — Le samedi 8 décembre, les étudiants clôturaient le programme donné à l'occasion de la distribution des prix de français par un cri enthousiaste à l'adresse de l'A.C.F.C.

L'A.C.F.C. de la province, oui, mais aussi l'A.C.F.C. du cercle paroissial qui s'intéresse aux écoliers et qui les seconde dans toutes leurs entreprises.

Le programme, très apprécié si on en juge par les applaudissements et les rappels, comprenait:

"Loyaux et fiers" — choeur par les grades III et IV.

"La colombe et la fourmi" — monologue par Henri George.

"Fanfare rythmée" — grades I et II.

"Il faut renfermer ça" — choeur mimé par les garçons des grades III, IV et V.

"Parlons français" — monologue par Yvette Moreau.

"Sur mer" d'Edmond Missa — chant mimé par Henri George, Florence Sylvestre, Pearl Gervais, Georgette Mahin, accompagnés au piano par Nathalie Paulhus.

M. l'abbé Béchard félicita les élèves pour les prix gagnés aux examens de juin dernier. Il encouragea les élèves à l'étude du français et eut aussi un mot d'appréciation pour le travail du comité paroissial de l'A.C.F.C. M. l'abbé fit aussi mention d'un projet qui sera mis en marche sous peu: une journée de la Bonne Chanson à Bellegarde, avec le concours des paroisses avoisinantes. L'exécution de ce projet sera la réalisation d'un des rêves les plus chers de notre bon Mgr Bois.

Selon l'habitude, à l'occasion de la distribution des prix de français, eut lieu l'élection des nouveaux membres du comité paroissial. Voici les noms des élus: M. Lucien George, président; Mme Félix Sylvestre, Mlle Paula Martin, M. Albert Bourgeois; M. Gilbert Mahin est secrétaire permanent. Félicitations au nouveau comité et merci aux membres sortants.

Suivit une vente de paniers au profit des oeuvres scolaires et paroissiales. Nous fûmes à même d'apprécier les talents artistiques de nos dames et demoiselles — grand était l'embarras des juges devant ces tablées de paniers de toutes espèces et de toutes couleurs!

Félicitations à Mme André Sylvestre pour son "joueur de balle au camp" qui lui valut le prix pour le panier le plus original et le plus artistique; et à Mlle Nathalie Paulhus pour la salle de Bellegarde en miniature — panier qui a demandé le plus de travail.

Encore une belle soirée dans notre nouvelle salle si accueillante! On s'en promet bien d'autres...

Départ

Le lundi 10 décembre, la Rév. Sr St-François d'Assise, supérieure du couvent, quittait définitivement cet établissement pour se rendre à la maison provinciale de St-Boniface où lui sera assigné un nouveau champ d'action.

Tous connaissent les qualités et le savoir-faire de cette digne religieuse. A trois reprises, la paroisse de Bellegarde bénéficia de ses talents. Une première fois en 1913; de 1921 à 1927 et de 1947 à 1951, elle assuma la charge de supérieure. Le bien accompli par elle pendant ces longues années ne périra pas. C'est avant tout une vraie formation à la vie chrétienne qu'elle essaya toujours de développer chez les enfants de cette paroisse.

Emus et reconnaissants, tous les élèves se sont réunis pour remercier et offrir un cadeau à la Révérende Soeur Supérieure.

Tous les paroissiens tiennent à témoigner ici leur sincère reconnaissance envers celle qui se dévoua si longtemps chez nous.

La Rév. Sr Claire-Lucille, depuis quatre ans maîtresse des grades élémentaires, vient d'être nommée supérieure du couvent. Nous lui souhaitons de longues années au milieu de nous.

Va-et-vient

Mme Stanislas Paulhus est allée se promener à Régina la semaine dernière, avec M. et Mme Marcel Chicoine, de Storthoaks.

M. et Mme Maurice George sont revenus d'un voyage à Brandon où ils ont passé quelques jours.

M. et Mme Georges Gervais sont allés visiter leur père malade à l'hôpital de Régina.

MM. et Mmes Stanislas Paulhus et Vital Tinant sont partis à Brandon pour quelques jours.

M. Ernest Lemieux et sa fille, Marie-Anne, d'Alida, étaient de passage chez M. et Mme Ovila Poirier.

"Je ne céderai jamais à la pression",

(Suite de la première page)

aborder de sujets politiques, mais elle a fermement déclaré que "quiconque est injustement attaqué a le droit de se défendre".

"Cependant, il vaut mieux maintenant apaiser les esprits et ne pas soulever les passions."

Interdictions

Les conditions de sa libération interdisent à Mgr Stépinac de publier des mandements épiscopaux, de conseiller les fidèles en matière de conduite publique ou privée ou de faire des déclarations publiques. Il ne peut sortir de Krasick qu'avec la permission du ministre de l'Intérieur de la Croatie.

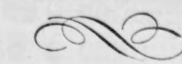
Mais il a le droit de prêcher dans son église et on croit qu'il sera entièrement libre de recevoir des visiteurs.

On n'a rien fait pour empêcher les correspondants de se rendre au village. Il n'y avait pas d'agent de police à l'église, ni au presbytère.

On a convenu que la trésorerie de l'archidiocèse pourvoira à la subsistance de Mgr Stépinac.



POUR VOUS, MESDAMES



Des Fêtes chrétiennes, cela veut dire:
- des Fêtes pieuses et religieuses
- des Fêtes en état de grâce
- des Fêtes où l'on s'abstient de l'abus des boissons enivrantes
- des Fêtes où l'on se réjouit surtout en famille.

Décembre chez moi

Décembre est là.

Décembre avec sa robe blanche, ses clinquants et son air de fête.

Décembre porteur de joie, de chants, d'heureuses surprises.

Décembre dans l'illumination des rues, le fardeau plus lourd du facteur, les carnets de commande des modistes.

Décembre chez les fervents du grand air et des sports d'hiver; décembre chez les malades, les infirmes, les vieillards.

Décembre de paix pour les uns; décembre de guerre ou de menace pour les autres.

Décembre chez les fiancés de Noël; décembre pour les coeurs en deuil.

Décembre pour les favorisés du chauffage central; décembre au logis ouvrier où le tas de charbon baisse sans que le revenu monte.

Décembre pour les fils de riches; décembre pour les familles pauvres.

Décembre partout, décembre avec son âme.

Car décembre a une âme. Ca se voit; ça se sent. On s'en réjouit; on en souffre aussi, parfois.

Quelle figure décembre prendra-t-il chez vous cette année? Quelle allure aura-t-il chez moi?

Chez moi?

Si je laisse papa et maman s'inquiéter seuls du budget à boucler pour ce mois de réjouissances et de fêtes de famille, ça ira mal.

Si je suggère à mes frères et soeurs de faire avec moi leur part pour diviser les dépenses supplémentaires, ça ira bien.

Si je m'attends à tout recevoir et à ne rien donner, ça ira mal.

Si je mets ma patience, mon sourire et mon coeur au service des autres, dans la préparation des fêtes, ça ira bien.

Si Noël est pour moi synonyme de luxe et de dépenses au-dessus de mes moyens, ça ira mal.

Si toilettes et cadeaux sont proportionnés à mes capacités financières, ça ira bien.

Si je me couche tard tout le mois et que j'ajoute ma voix au choeur des gens toujours trop pressés et trop fatigués, ça ira mal.

Si je fais intelligemment mes préparatifs, un peu chaque jour, et calmement, ça ira bien.

Si je laisse à maman et aux autres tout le ménage, cartes de souhaits, arbre de Noël, mangeaille et tout le bataclan, ça ira mal.

Si j'offre de mettre gaiement la main à la pâte quand je vois que ça rendrait service, ça ira bien.

Si j'assiste en mannequin aux soirées de famille, me contentant de critiquer ce que fait l'un ou ce que dit l'autre, ça ira mal.

Si je décide de mettre de l'entrain à ces veillées, d'organiser un jeu, suggérer une chanson, faire collaborer chacun pour le plaisir de tout le monde, ça ira bien.

Si je me laisse envahir par l'atmosphère énervante du monde qui m'entoure et que j'en oublie le pourquoi de Noël, ça ira mal.

Si je songe que sans l'Enfant-Dieu tout le reste n'a aucun sens, et que je fais un effort pour penser surtout à cela, ça ira bien.

Si je renouvelle tout, sauf mon âme qui traîne piteusement une vieille toilette usée, ça ira mal.

Si je suis assez logique pour faire peau neuve au dedans et que la joie extérieure vienne seulement exprimer le bonheur réel qui est mien, ça ira bien.

J'ai donc le choix: un décembre égoïste, étroit, un décembre à moi toute seule, dans mon coin, avec un grand vide comme résultat. Ou un décembre d'amour, avec les autres, pour les autres, dans ma famille d'abord, ailleurs ensuite.

Lequel choisir?

(Le Front Ouvrier) **KIRI.**

Les cadeaux des tout petits

Les gens qui font des cadeaux de Noël à des enfants d'un an ou deux sont souvent fort embarrassés dans leur choix. Les amis et les parents ont généralement une vague idée de ce qui pourrait intéresser les tout petits et même le père et la mère sont enclins à trop présumer des aptitudes de leur enfant au jeu.

Le petit monsieur d'un an marche, ordinairement, mais il n'est pas d'aplomb sur ses jambes. Ses jeux exigent qu'il fournisse presque continuellement un effort physique, afin de développer les muscles de son dos, de ses jambes et de ses bras. A deux ans, Bébé parle un peu, il joue avec plus d'énergie et il aime les choses qu'il peut frapper ou pousser ici et là, mais il ne se préoccupe absolument pas des détails. De plus, il est un vrai individualiste et il s'amuse tout seul.

Alors, les jouets qu'il lui faut, d'un à deux ans passés, doivent être solides et simples; Bébé leur fera subir de multiples chocs et voudra y grimper aussi. Procurons-lui aussi des jouets résistants qu'il pourra caresser. Il peut maintenant commencer à se servir de gros crayons de pastel et à jouer dans un carré de sable.

Les parents intelligents découvrent vite que, jusqu'à sa deuxième année et durant cette deuxième année, l'enfant a autant de plaisir avec des objets domestiques qu'avec des jouets manufacturés. Il va s'amuser avec des couvercles et des casseroles de fer-blanc, un presse-purée, une bobine vide de fil, des épingles à linge et des cuillères, des capsules de bouteille à lait qu'il enfoncera dans le dessus d'une boîte de fer-blanc fendue, et de vieilles boîtes à allumettes.

Si vous cherchez des jouets dans les magasins, vous choisirez entre un simple "kiddie car" (pas trop lourd) ou une voiturette, une planche à grosses chevilles, un jouet à traîner, avec un carillon ou encore un train sans roues, des blocs, une balle, des jouets de celluloïde ou un jeu de boîtes. Les livres d'images devraient être de toile ou de carton épais, illustrant en couleurs vives des objets familiers. Une fillette aimera une simple poupée, mais elle préférera l'envelopper dans des chiffons de coton à fromage aux couleurs voyantes.

Des animaux en étoffe conviennent, mais ils doivent être faits de toile cirée que l'on peut nettoyer, ou être bourrés de coton et recouverts avec un tissu imperméable que l'on pourra plonger dans un bassin sans l'endommager.

N'exagérez pas les talents d'un enfant de deux ans; il se contente de peu et il n'est pas rendu à connaître le prix des choses.

E. R. McEwen.

Nos vieux amis, les livres

Dans la poursuite des connaissances humaines, ou encore lorsqu'il s'agit de tenter telles nouvelles expériences, rien ne peut remplacer les livres. Sans doute, la radio nous rend-t-elle d'éminents services, mais dans chaque bouquin bien fait, on rencontre un degré de précision et d'exactitude que ne pourront jamais fournir telles séries ou causeries radiophoniques.

Qu'on me permette de revenir vers ces amis que les livres nous font connaître et qui jamais ne changent . . . En effet, ces amis ne nous quittent jamais, parce qu'ils demeurent dans les livres que, avec autant de sécurité que d'affection, nous conservons sur nos rayons, ou juste un peu plus loin, peut-être, dans les livres que nous avons empruntés et retournés non sans quelque regret, parce que nous aurions aimé les garder tout près de nous.

Souvent, lorsque nous entrons dans la pièce où nous tenons nos livres, leurs titres semblent, en quelque sorte, nous éblouir, et nous voilà, une fois de plus, ne fut-ce que pour un bref mais si heureux instant, en leur aimable compagnie. Comme l'a si bien dit le Dr Samuel Hayakawa: "Il n'est pas vrai que nous ayons une seule vie à vivre. En effet, si nous pouvons lire, nous pouvons vivre une foule d'autres existences, et autant de vies que nous en pouvons désirer. Hélas! là où il n'y a pas de livres, l'imagination ne peut guère donner libre cours à ses puissances créatrices."

Certes, un seul livre peut changer le cours de toute une vie, ou encore enrichir, au delà de toute conjecture, l'existence du plus modeste lecteur.

Paroles remarquables

Notre littérature déborde, pour ainsi parler, de sages paroles prononcées par des hommes et des femmes avertis, — paroles se rapportant au vaste sujet des livres. Que l'on me permette de faire juste deux citations: "C'est déjà une excellente chose de commencer sa vie avec quelques livres bien à soi", a dit Conan Doyle.

Ce à quoi Andrew Lang a ajouté:

"Lorsque tout l'abandonne et
(qu'il est las de vivre,
Le sage vient trouver ses vieux
(amis les livres."

Margaret McWILLIAMS,
Patronnesse de la Semaine du livre de la jeunesse can.

Aidez votre mari dans le choix d'un cadeau

La physionomie de votre époux change-t-elle à l'occasion des Fêtes? Vous apercevez-vous que, dès que Noël approche, il vous questionne, oh! sans le faire voir évidemment, sur ce qui vous ferait plaisir, etc. . . . C'est tout simplement que, comme tous les hommes, votre mari ne sait pas quel cadeau vous offrir. Aussi, madame, si vous voulez une suggestion, aidez-le, vous le tirerez d'embarras et vous serez sûre d'avoir quelque chose à votre goût.

Voilà ce que nous dit Mlle Emily Kimbrough, auteur connu et humoriste:

"Mon père est un homme qui adore les livres; aussi pour lui, donner ou recevoir un livre est une grande joie. Mais comme il ne sait pas toujours si son cadeau sera bien accepté, il cherche autre chose. C'est pourquoi, lorsqu'il arrive avec le fameux présent, il ne le donne plus avec l'idée de vous faire plaisir, mais avec un air de reproche et de martyr."

Psychologie? Peut-être!

"Appelez cela de la psychologie ou autre, de cette façon je suis contente de mon cadeau et papa est heureux de me faire plaisir. Bien des hommes, embarrassés par le choix, ne savent pas plus choisir que celui qui ne sait pas quoi acheter. Ainsi, je connais des maris qui, voulant faire de leur mieux, présentent à leur épouse le matin de Noël, justement ce qu'elle ne voulait pas avoir. C'est un objet inutile ou qu'elle possède depuis des années et il ne le savait pas. Alors, Noël commence sur une note de fausse gaieté."

Choisissez-le avec lui

"Pourquoi, madame, surtout s'il s'agit de votre époux, ne pas choisir avec lui ce que vous aimeriez? Peu importe qu'il soit dans la catégorie de ceux qui ont l'embarras du choix ou de ceux qui ne savent jamais ce qu'ils pourraient acheter, suggérez-le-lui gentiment. Il sait bien que vous n'êtes pas une enfant et que vous ne croyez pas que les cadeaux viennent dans la cheminée, mais bien des magasins. Soyez indulgente avec lui et sachez apprécier sa bonne volonté. Les hommes n'ont pas l'imagination d'une femme pour les cadeaux; ils sont quelquefois très gauches, mais ils veulent toujours vous faire plaisir."

Cadeau utile

"Si vous aimez le pratique, choisissez un cadeau que vous pourrez partager tous les deux, un cadeau utile mais de luxe: un tapis nouveau, une peinture, un radio-combiné, un appareil de télévision, un fauteuil de style, un appareil électrique, etc. Et s'il insiste pour vous offrir autre chose, ne lui permettez pas d'aller au delà de dix dollars, c'est d'ailleurs suffisant pour une épouse, quand on a 4 ou 5 petits à la maison. Montrez-vous en extase, par exemple, devant une bouteille de lotion, de parfum, un bijou (épingle, bracelet, etc.), enfin quelque chose que vous serez fière d'avoir. Et s'il veut vous l'offrir, il aura l'impression qu'il vous fait une surprise. Tout s'arrangera pour le mieux: votre époux pourra penser qu'enfin il a réussi à acheter un cadeau sans chercher des jours et des jours et vous, madame, vous aurez un cadeau à votre goût . . ."

Soupe aux légumes



4 tasses de lait
1 tasse de légumes cuits en purée (épinards, céleri, asperges ou pois)
3 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
2 c. à thé d'oignon râpé
1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre.

Dans la partie supérieure d'un bain-marie, faire fondre le beurre au dessus d'un feu lent. Y mélanger la farine et les assaisonnements. Retirer du feu et ajouter le lait graduellement en brassant. Cuire au-dessus de l'eau chaude pour faire épaissir légèrement, brassant continuellement. Ajouter en alternant les légumes en purée et l'oignon râpé. Cuire 10 minutes au-dessus de l'eau chaude. Servir chaud avec un soupçon de crème fouettée saupoudrée de paprika.

Prière dans ma cuisine

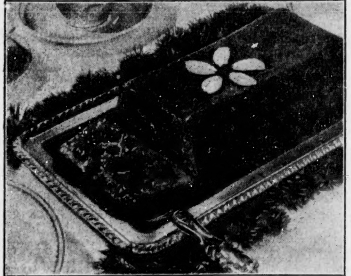
Seigneur, Maître des pots, des brocs et des marmites
Qui sont dans ma cuisine et dont j'ai le souci,
Je ne puis être, hélas, la Sainte qui médite
Assise aux pieds du Maître ou qui brode pour lui
Avec des blanches mains, la chasuble bénite;
Alors, que je sois sainte en besognant ici.

Donnez-moi de vous plaire en ranimant la flamme,
En surveillant la soupe, en récurant l'évier.
De Marthe, j'ai les mains, que de Marie, j'aie l'âme.
Quand je lave le sol, à genoux sur la dure,
Je pense que vos mains ont touché nos souillures,
Et se sont endurcies exerçant un métier.

De prier longuement, je n'ai pas le loisir.
Pourtant je dis encore: "Réchauffez ma cuisine
Au feu de votre Amour". Que votre Paix divine
Corrige les excès de mon humeur chagrine
Et fasse taire aussi mes envies de gémir.

Vous aimiez tant, Seigneur, à nourrir vos Amis
Sur la Montagne, aux abords du lac ou dans la chambre.
Quand je leur servirai le repas que voici,
Ce sera vous, Seigneur, qui daignerez le prendre,
Car c'est Vous que je sers en les servant ici.

Gâteau surprise aux fruits



2 tasses de farine à gâteaux tamisée
3 cuillerées à thé de poudre à pâte
½ cuillerée à thé de bicarbonate de soude
½ cuillerée à thé de clous de girofle en poudre
½ cuillerée à thé cannelle
½ cuillerée à thé de muscade
½ tasse de shortening
1 tasse de sucre
2½ tasses de mince-meat "préparé" ou 2 paquets de 9 onces "condensé". (Ajoutez 1 tasse d'eau; faites bouillir 3 minutes, laissez refroidir.)
2 oeufs, bien battus
1 boîte (1¼ tasse) de Soupe aux Tomates condensée
1 tasse de noix hachées

Tamisez ensemble la farine, la poudre à pâte, le bicarbonate de soude et les épices. Crémez le shortening et le sucre; ajoutez le mince-meat froid et mélangez bien. Mélangez-y les oeufs. Ajoutez le mélange de farine, alternativement avec la soupe; remuez jusqu'à consistance lisse. Mélangez-y les noix. Versez dans deux moules à pain graissés (8" x 5" x 2½") ou dans un moule en couronne de 9½"; faites cuire à four modéré (350° F.) environ 80 minutes, ou jusqu'à cuisson parfaite. Laissez refroidir; servez avec une sauce figée ou recouvrez de votre glaçage blanc favori.

Lettre de Sa Majesté la Reine

Une élève de l'Ecole Stobart, de Duck Lake, Mlle Simonne Gervais, avait écrit à la Reine Elizabeth pour lui offrir ses sympathies lors de l'opération de Sa Majesté le Roi. Katherine Seymour, dame d'honneur de la Reine, a bien voulu transmettre les remerciements de cette dernière dans une lettre écrite en français. Nous sommes heureux de la publier ici. Cet exemple d'une dame anglaise écrivant en français incitera sans doute nos jeunes à bien apprendre leur langue.

Le 26 octobre 1951.

Mlle Simonne Gervais,
Duck Lake, Sask

Je viens de recevoir les ordres de Sa Majesté la Reine, de vous envoyer tous ses remerciements pour votre lettre sympathique au sujet de l'opération du Roi.

La Reine me charge d'exprimer sa reconnaissance aux étudiants de l'école Stobart, et Sa Majesté regrette de ne pouvoir envoyer une appréciation personnelle.

Agréez mes sentiments distingués,

Katherine SEYMOUR,
Dame d'Honneur.

Ces appels au téléphone

Faisons-les avec discernement

Avant d'appeler quelqu'un à l'appareil, posez-vous quelques questions. Demandez-vous en premier lieu si l'heure est opportune. Tenez compte des habitudes et de la profession de votre correspondant. Celui-ci a le droit d'être dans son bain, de se reposer, de dîner en paix et de ne pas être dérangé au milieu d'un entretien important de Séraphin . . . ou d'une partie de bridge ou de poker . . .

Ne faites pas trop de confidences au téléphone. L'automatique n'exclut pas les branchements indiscrets (lignes communes).

Gaffes à éviter

Lorsque quelqu'un répond à votre place, ne vous écriez pas trop près de l'appareil que "vous n'y êtes pour personne".

N'essayez pas donner le change en contrefaisant votre voix, cela ne prend jamais.

Vous pouvez annoncer une bonne nouvelle au téléphone. Les mauvaises passent plus difficilement sur le fil . . .

Si vous voulez rendre visite à une personne qui a le téléphone, annoncez-vous toujours à l'avance ou prenez rendez-vous. Ainsi vous éviterez à la fois de vous déplacer pour rien et . . . quelquefois d'être indiscrète.

S'excuser

Enfin, songez que téléphoner à quelqu'un qui n'attend pas votre appel, c'est un peu vous introduire par surprise dans l'intimité de son foyer et de sa pensée. Excusez-vous toujours et tâchez de deviner dès la première réplique si le moment est bien choisi.

Si le bonheur ne tient qu'à un fil, il ne tient qu'à vous que ce soit celui du téléphone.

Le Courrier de Louise

Q.—Comme j'apprécie beaucoup votre Courrier, je me permets de venir vous demander quelques renseignements. Pourriez-vous m'indiquer quelques moyens d'utiliser de vieux bas de soie ou de nylon? Y aurait-il un endroit où l'on pourrait les envoyer pour en faire confectionner quelque chose d'utile? Merci d'avance.
ANXIEUSE DE SAVOIR.

R.—Je vous remercie de votre intérêt et j'espère pouvoir continuer à aider un peu de mes conseils les nombreux lecteurs et lectrices qui veulent bien me consulter.

J'ai vu de beaux tapis tressés, faits de vieux bas de soie et de nylon. Ils sont des plus utiles surtout en hiver près des portes. Ils se lavent très facilement et ceux qui sont faits exclusivement de bas de nylon sèchent très vite. On teint les bas dans les nuances désirées, puis on les coupe en longues laises étroites. On cache les bords en les tordant un peu, et on tresse — cela fait, on coud le tout dans la forme désirée. On peut aussi se servir d'un crochet de bois et les crocheter.

* * *

Q.—Pourriez-vous m'enseigner par la voie de votre journal un procédé pour nettoyer un chapeau de bougran (buckram) noir qui a été taché par la pluie. Merci. — CORRESPONDANTE QUI SUIT VOTRE COURRIER.

R.—Il serait préférable que vous le confiiez à un nettoyeur commercial, car en employant une méthode ordinaire vous risqueriez de le voir se déformer complètement. Je crois que ces taches s'enlèveront facilement.

* * *

Q.—a) Veuillez, s'il vous plait, bien chère Louise, répondre aux questions suivantes pour des amies et pour moi-même. Je dois me marier en décembre, ma toilette sera de velours blanc et je porterai un manteau de fourrure blanc — imitation d'ermine. Me conseillez-vous de porter un chapeau de velours ou un voile blanc? Mon fiancé est membre de la Gendarmerie Royale Canadienne et il m'annonce qu'il portera son costume pour notre mariage. Je suis bien désappointée, j'aurais tant voulu le voir en civil. Qu'en pensez-vous. — GEORGETTE.

b) A l'occasion d'un mariage, lequel serait le plus joli: un cortège composé d'une dame d'honneur et des demoiselles d'honneur, ou seulement plusieurs filles d'honneur accompagnées — ou seules. Je compte en avoir sept, mais je ne tiens pas à avoir un page et une bouquetière. Serait-il plus joli d'avoir ces enfants? — MERCI.

c) Il y a quelques semaines que je suis mariée. Mon mari m'a demandé de lui faire cuire un steak et il m'apporta un beau "T-Bone". Je le fis cuire au meilleur de ma connaissance et je mis le couvercle sur la poêle pendant la cuisson. Il prétend que je n'aurais pas dû mettre ce couvercle. Qui a raison? — CECILE.

d) Pouvez-vous m'expliquer quelle sorte de gouvernement nous avons? La dette nationale est tellement élevée que chaque homme, femme et enfant en porte un certain montant sur sa tête toute sa vie — même le bébé naissant reçoit sa dette en guise de cadeau de fête. Pour comble, quand ce bébé grandira, il sera probablement de la chair à canon. J'ai 25 ans et je suis fiancée — avec ces idées dans la tête, je crains d'entrer dans la vie conjugale. Je serais prête à adopter des enfants, même deux par deux, mais jamais je ne pourrai me décider à en mettre au monde. Je veux être honnête avec mon cher Christophe. J'ai hâte de lire votre réponse.
CHRISTINE.

R.—a) Il me semble que vous devriez être heureuse et fière que votre fiancé porte son costume de gala de la Gendarmerie Royale Canadienne. Ce costume est très beau. Vous devrez alors porter un voile si votre robe est longue.

b) Si vous êtes pour faire un mariage aussi grand que celui que vous me décrivez, vous feriez bien d'avoir le petit page et la bouquetière. La dame d'honneur marchant seule et suivie des six demoiselles d'honneur marchant deux par deux puis du petit page et de la bouquetière fera un très beau cortège. Les demoiselles ne sont accompagnées qu'à la sortie de l'église, par les huissiers. Le garçon d'honneur accompagne la dame d'honneur.

c) C'est votre mari qui a raison dans ce cas. On ne couvre jamais un bon bifteck.

d) Vous avez dû mal comprendre certains articles de journaux qui expliquent le montant de la dette nationale en la répartissant à chaque habitant du pays — ne vous en faites pas trop, si la nôtre est considérable: celles des autres pays sont formidables, et pourtant les gens continuent à se marier et à avoir des enfants bien à eux. Il est admirable de vouloir adopter ceux des autres quand on le peut et surtout quand on ne peut pas en avoir à soi, mais de là à refuser les devoirs de l'état que vous songez à embrasser, il y a une marge! Vous semblez bien jeune pour votre âge, si vous ne vous sentez pas capable d'accepter les enfants que le bon Dieu vous enverra, ne vous mariez pas. Ce ne serait pas juste envers votre époux — et envers le bon Dieu alors!

* * *

Q.—Comme je trouve votre Courrier utile et bien intéressant je viens à mon tour vous demander un renseignement qui me cause bien de l'embarras. Il s'agit du temps des Fêtes. Nous sommes en deuil de notre père depuis trois mois et j'aimerais savoir si nous pourrions avoir un arbre de Noël dans la maison. Nous avons des petits neveux et nous aimerions les égayer pendant les Fêtes. Serait-ce vraiment manquer aux convenances? Je vous remercie sincèrement.
VIEILLE FILLE.

R.—Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous ayez un arbre de Noël dans les circonstances. Evidemment, vous n'aurez pas le coeur à la joie, mais pour les petits, il faut s'oublier. Alors, égayez-les aux Fêtes.

LOUISE.

ECOUTEZ "LES AMIS DE L'ART"!
JEUNESSE ETUDIANTE!

Le lundi soir 17 décembre, à 8 h. 30, immédiatement après "Un homme et son péché", ne manquez pas d'écouter la 12e équipe du concours des "Amis de l'Art": l'Ecole de St-Eustache. Le sketch: "Merlin, merlot".

Ecrivez ensuite, en quelques lignes, votre appréciation de ce programme. Adressez-la à: Les Amis de l'Art, Poste CKSB, St-Boniface.

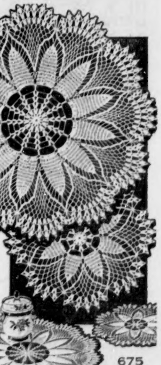
Nouveaux patrons



by Marian Martin
(MARIAN MARTIN)
Patron no 9308
Grandeurs: 12, 14, 16, 18, 20
Prix du patron, 35c
(Paiement en monnaie seulement; les timbres ne sont pas acceptés)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West,
TORONTO, Ont.
(Non à Winnipeg)

Ecrire clairement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.



by Laura Wheeler
(LAURA WHEELER)
Patron no 675
Prix du patron, 25c
Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
(même adresse que patron ci-dessus)

Se servir de sa tête!

Les vitrines richement et abondamment décorées de clinquants et d'artifices de toutes sortes nous forcent à faire la ronde des comptoirs. Bijoux, vêtements, meubles, ustensiles, bibelots, jouets, etc., tous ont revêtu leurs plus beaux atours pour nous attirer et nous ravir.

La publicité monstre faite par tous les moyens possibles, "bourdonne à nos oreilles, tout le long des jours, des mots d'ordre comme ceux-ci: "Impossible de passer des Fêtes heureuses et joyeuses sans avoir tels mets", "Votre bonheur sera triplé si vous portez tel collier!!", "Vous serez plus aimé de votre fiancée si vous portez telle marque de souliers!"

Il faut faire vite!

Les vendeurs, les vendeuses tourmentent les clients, qu'ils soient riches ou pauvres. Vendre, gagner leur vie, monter leur salaire, c'est là toute leur préoccupation. Les foules se pressent aux portes des grands magasins . . . C'est à qui arrivera le premier ou la première . . . Les fêtes s'en viennent, il faut faire vite! . . . Il nous reste beaucoup de choses à acheter! . . . On n'a pas tellement de temps libre : : : on travaille, pour la plupart et on doit profiter de toutes les minutes pour compléter sa liste de cadeaux.

Ce qui arrive dans bien des cas: on achète sans tenir compte des prix. Il faut faire vite . . . c'est pourquoi on dépense des sommes folles, sans tenir compte de ses moyens. Voulez-vous des faits?

En voici:

Mlle X . . . est fréquentée depuis peu de temps par Monsieur Z . . . un type assez bien. Elle veut faire bonne impression, emprunte $100.00 d'une compagnie de finance, parce qu'elle n'a aucune économie, afin d'acheter des cadeaux, un peu plus dispendieux, pour Noël.

Autres exemples typiques

Madame F . . . a besoin de lingerie pour ses petits. Comme elle n'a pas d'argent sous le pouce, elle ouvre un compte, dans un grand magasin, pour $29.50. La vendeuse, habile dans son métier, insiste pour que la dame en question fasse un compte rond, non pas de $30.00 mais de $50.00. Trente est pourtant aussi rond que cinquante! . . . A force d'insister, notre belle dame se laisse gagner et finit par découvrir, un par un, la série des articles qui arrondirent son compte à $50.00. Pourtant, sa première idée n'était-elle pas de n'acheter que le nécessaire?

Un bon père de famille, "fou de ses enfants", achète à son "p'tit bonhomme" comme étrenne de Noël, une automobile pour la jolie somme de $25.00. Et pourtant . . . sa femme manque d'argent pour payer le laitier et le boulanger qui réclament leur dû.

Une jeune fille mange de la soupe, un croûton de pain et boit de l'eau, depuis plusieurs mois, pour arriver à économiser la somme qu'il lui faut pour l'achat d'un manteau de fourrure qu'elle veut "étrenner" à Noël.

Mlle S . . . a dû presque se chicaner avec une vendeuse, qui essayait de lui faire acheter une robe contre son gré. La couturière avait même marqué toutes les altérations à faire, et Dieu sait s'il y en avait. Une chance que la cliente était tenace et savait ce qu'elle voulait; elle serait sûrement partie avec la robe sur le dos.

Mme P . . . va chercher une livre de beurre au magasin. Savez-vous avec quoi elle est revenue? Vous ne pouvez deviner! . . . Des ananas!!! . . . C'est une vraie farce! Les uns croiront peut-être que c'est une histoire, une blague, mais non . . . c'est bien vrai. Le commis devait vendre un surplus d'ananas, sans quoi il risquait de les perdre. Et il en vendit! et vendit encore! . . . Et les enfants de notre pauvre dame ont dû beurrer leur pain avec des ananas en attendant la paye puisqu'elle n'avait plus le sou.

Où allons-nous avec tout ça?

Doit-on blâmer ceux qui crient, font de la réclame dans la presse, la radio et par tous les moyens possibles . . . peut-être pas complètement. Pourvu qu'ils n'abusent pas dans l'esprit qu'ils y mettent. Dans certains cas, on en est rendu à conditionner le bonheur des gens au moindre petit article qu'on lance sur le marché. Attention! Prenons garde! Nous forçons les gens au luxe, à se procurer toutes les aises, les fantaisies, les caprices.

Pensez-y bien! . . .

Doit-on blâmer les vendeurs qui gagnent leur vie et parfois celle des autres? Non. Pour quelques-uns, ils doivent réaliser un chiffre d'affaires de $100.00 par jour, dans certains magasins, sans quoi ils risquent un renvoi. En plus, comme stimulant, ce qui n'est pas un mal, ils ont droit à un pourcentage sur le montant total des ventes. Tout ceci, mesdames, messieurs, explique la pression dont on est victime chaque fois qu'on va magasiner.

A nous d'y voir! Ne prêtons pas trop l'oreille à tous ces cris de réclame, ces pressions ambitieuses, ces appels attrayants des vitrines, des montres de magasins. La précipitation est fille de l'irréflexion et produit, hélas trop tard, des regrets et des remords qu'on paie bien cher parfois.

Soyons tenaces! Même si c'est Noël, si l'on doit faire des dépenses superflues, équilibrons nos achats à nos possibilités financières. Vos amis, votre famille surtout sera heureuse, les jours seront quand même ensoleillés si vous savez mettre tout votre coeur et votre âme dans l'échange des présents.

Restons fidèles à notre budget. C'est la meilleure manière d'éviter tout excès. Il est encore notre meilleur ami, notre fidèle protecteur, pour ces jours où il faut souvent faire vite, sans oublier de faire bien.

Equilibrons nos goûts selon nos moyens.

Les catholiques seront les plus disciplinés, les plus actifs, les plus généreux des citoyens, et ils donneront l'exemple du courage, de la confiance, de l'esprit de sacrifice et d'un total dévouement.
— Mgr DELAY.

TOUS RESPONSABLES
de l'esprit chrétien dans le monde

Le sens social est nécessaire à un catholique qui veut, comme il le doit, faire oeuvre de conquête et gagner à Dieu l'âme de ses frères.
— Eugène DUTHOIT.

Si l'on vous demande . . .

Pourquoi les catholiques observent-ils le dimanche et non le Sabbat?

"La Boite aux Questions" vous donne la réponse.

R. — Les commandements de Dieu sont contenus dans l'Ancien Testament. A part ce que nous appelons les 10 commandements, il y en avait bien d'autres, aussi sévères, comme par exemple, le droit aux prémices de la récolte, au premier-né, etc. Il est certain que bien de ces commandements n'avaient d'autre but que celui de préparer le peuple choisi à la venue du Messie. Dans la plupart de ces commandements donc, nous distinguons nettement entre l'aspect passager et l'aspect permanent. Il y va de même pour l'observance du jour du Seigneur.

Cette loi relève certainement de la loi naturelle qui oblige tout homme à donner une partie de son temps au culte. Que la durée de ce temps soit d'une journée et que ce jour soit fixé au septième, voilà des aspects qui peuvent évidemment changer sans affecter réellement la substance du commandement.

Or, le Nouveau Testament est non seulement le fruit de l'Ancien mais le commencement d'une ère nouvelle dans les relations entre Dieu et l'humanité, Notre-Seigneur étant à la fois la réalisation de toutes les prophéties et le second Adam. Le changement du jour officiel du culte, qui remplace le septième par le premier de la semaine, marque alors la fin du régime d'attente du Rédempteur et le commencement du régime de la grâce du Christ.

Le dimanche marque en effet le point culminant de l'histoire sacrée, le jour de la victoire et de la vie nouvelle, la Résurrection de Notre-Seigneur. Ainsi, dès les premiers temps du christianisme, du vivant même des apôtres, l'observance du dimanche a remplacé l'observance sabbatique au point que les convertis du judaïsme se trouvaient obligés de traiter le sabbat comme un jour ordinaire. C'est ainsi que l'on voit, dans les Actes des Apôtres, qu'à l'assemblée des chrétiens, l'apôtre Paul prêchait le précepte du repos "au commencement de la semaine". (Actes des Ap. XX, 7. Voir aussi la première épître aux Corinthiens, XVI, 2.)

Ajoutons également que pour ce qui concerne les catholiques, le pouvoir de l'Eglise de lier et de délier suffit en cette matière.

* * *

Q. — La semaine dernière, j'ai manqué ma communion du premier vendredi parce que je n'avais pas eu le temps de me confesser. Ça me gêne de recevoir la communion sans m'être confessé. Un de mes amis m'a dit que j'aurais pu y aller quand même. Est-ce vrai?

R. — Pour recevoir la sainte communion, il suffit de pouvoir distinguer entre l'hostie et le pain ordinaire, d'être en état de grâce, d'avoir jeûné depuis minuit et d'être bien intentionné (i.e. acquisition de la vertu, amour de Dieu, etc.). Par conséquent, si vous n'aviez pas commis un péché mortel depuis votre dernière confession, vous pouviez recevoir la communion, sans aller de nouveau à confesse. Pour gagner les indulgences qui souvent requièrent la confession et la communion, il suffit de vous présenter au tribunal de la pénitence une semaine avant ou une semaine après la communion. Remarquez en outre que pour communier après avoir commis un péché grave, il faut recevoir l'absolution sacramentelle. Dans ce cas-là, l'acte de contrition parfaite qui remet l'âme en état de grâce n'est pas suffisant.

* * *

Q. — Pouvez-vous m'indiquer les endroits dans la Bible qui prouvent que la Bible ne contient pas toute la révélation?

R. — D'abord, il est bon de faire remarquer que le mot "Bible" ne se trouve pas dans la Bible. Aussi, pour ce qui est du Nouveau Testament (Evangiles, Epîtres, etc.), il est utile de rappeler que le premier texte, celui de S. Matthieu, a été rédigé entre les années 42 et 50. La communauté chrétienne des premiers temps de l'Eglise a donc existé au moins dix ans avant que l'Evangile soit écrit. Les textes que vous cherchez sont dans l'Evangile selon S. Jean, Chap. 20, v. 30 et Chap. 21, v. 25.

S. Paul parle aussi dans l'Epître aux Romains, de la révélation naturelle que les païens peuvent atteindre par l'usage de la raison. Ainsi, ils peuvent atteindre la connaissance de l'existence de Dieu, et du Juge suprême. Enfin, dans les Actes des Apôtres, et dans la plupart des épîtres de S. Paul, il est évident que la prédication de ces "témoins" du Christ débordait largement les cadres des textes qui nous en donnent la substance. Finalement, n'oubliez pas que c'est l'Eglise catholique au 4ème siècle qui a déterminé quels écrits seraient considérés comme faisant partie des Ecritures Saintes, et cela, en conformité avec sa tradition. Luther en a rejeté une partie (l'Epître de S. Jacques), mais des travaux de recherche modernes ont démontré que l'Eglise avait raison. Après tout, Elle est plus ancienne que les Livres du Nouveau Testament.

L'Eglise n'interdit pas le sport dominical

Au cours de l'audience qu'il a accordée aux membres de l'Association internationale de la presse sportive, réunis en assemblée générale à Rome, S. S. Pie XII a, comme il l'avait déjà fait à plusieurs reprises, attiré l'attention de ses auditeurs sur le rôle du sport "qui ne doit pas être une fin en soi".

Le sport, a dit en substance le Souverain Pontife, "ne doit pas dégénérer en culte de la matière" et, surtout, il ne doit pas nuire à l'activité professionnelle, ni à la vie familiale ou aux obligations religieuses.

"L'Eglise, a poursuivi le Souverain Pontife, n'interdit pas le sport dominical, elle le considère même avec bienveillance, à condition qu'il tienne compte du fait que le dimanche reste le jour du délassement corporel et spirituel."

Le Saint-Père, parlant plus spécialement du rôle du journalisme sportif, a fait valoir le mérite qu'il y a à mettre en lumière les véritables valeurs du sport, à provoquer une saine émulation et à susciter "la loyauté du 'fair play', l'endurance, l'attention des sens et de l'esprit, la fierté morale autant que sportive, l'esprit d'équipe, mais étendu à toute société dont on est membre: famille, profession, peuple et patrie, enfin, à la société suprême d'ici-bas: l'Eglise."

Saint Paul, patron des sportifs

"L'esprit d'équipe, a poursuivi le Pape, ignore l'étroit individualisme, il ne rougit pas de son insigne, de son fanion, de son drapeau le plus sacré, qui est la croix. Manquer à son devoir de famille, de société, voilà qui est antisportif au premier chef."

Le Souverain Pontife a conclu par les paroles de saint Paul aux Corinthiens, disant notamment: "Les athlètes se soumettent à un régime fort rigoureux, et cela en vue d'une couronne vite fanée, nous autres en vue d'une couronne impérissable." Et il a invoqué pour les auditeurs l'assistance de l'apôtre des gentils, dont il a dit qu'il était en quelque sorte un devancier et un modèle et aussi leur patron céleste.

Prière composée par le pape pour les apôtres laïques (AC)

"O Seigneur Jésus, qui nous avez appelés à l'honneur d'apporter notre humble contribution au travail de la hiérarchie apostolique, Vous qui avez demandé au Père céleste non pas de nous enlever de ce monde mais de nous préserver du mal (Jean 17, 15), donnez-nous une abondance de votre lumière et votre grâce pour que nous écrasions en nous-mêmes l'esprit des ténèbres et du péché, afin que, conscients de notre devoir, persévérant dans le bien et enflammés de zèle pour votre cause, par la puissance de l'exemple, la prière, l'action et une vie surnaturelle, nous nous rendions chaque jour plus dignes de notre mission sacrée, plus aptes à établir et à promouvoir parmi les hommes, qui sont tous frères, votre règne de justice, de paix et d'amour."

Etudiante en médecine



Agnès Osei-Konudu, à gauche, vient d'arriver de Kumasi, Afrique Occidentale, pour étudier au collège Ste-Marie de Notre-Dame, Ind. Elle suit actuellement des cours de pré-médecine à Ste-Marie, en vue d'obtenir son brevet en médecine afin de retourner en Afrique pour travailler parmi les siens. Après avoir terminé ses études avec les religieuses de la Ste-Enfance à Cape Coast, un prêtre, ami de sa famille, fit les démarches nécessaires pour lui permettre de venir étudier aux Etats-Unis. Nous voyons ici deux étudiantes responsables du journal du collège interviewant la jeune Africaine. (NC)

Travestie païenne

La question, "Paganisons-nous la fête de Noël", a été posée récemment par diverses revues et journaux justement alarmés à la vue des pratiques païennes qui se répandent partout à l'occasion de la fête de Noël. On profite de l'une des plus grandes fêtes chrétiennes pour se livrer en certains milieux, à des bacchanales païennes.

Des "parties" de boisson, des automobiles qui filent, des cartes de Noël suggestives et un commercialisme énervant sont devenus le symbole de la fête de naissance de l'Enfant-Dieu. Trop souvent, les cartes de Noël ne font aucune allusion au sujet de la fête, et sont même d'humour douteux, ou pire encore, suggestives. Il est difficile de trouver la relation entre des dessins de cigares et de chiens, de cigarettes et de mannequins, tels qu'on les voit sur certaines cartes, et la naissance du Fils de Dieu.

La plus grande travestie de la joie spirituelle de Noël est certainement le "party" de Noël, organisé entre les membres d'un même bureau et tenu soit au bureau, soit dans les foyers ou un hôtel; c'est là trop fréquemment un déguisement pour l'ivrognerie, la conduite louche et la vulgarité que l'on tente de justifier en prétextant qu'il faut se réjouir à Noël. Se réjouir et s'ébêter ne sont pas la même chose.

Enfin, dans trop de foyers, la célébration du 25 décembre n'est plus une fête religieuse, ni une fête de famille, mais tout simplement le lendemain d'un mal de tête aigu — qui est, espérons-le, plein de remords.

Il y a moyen d'exprimer sa joie de toute autre façon, par des fêtes de famille et des réunions d'amis où ce ne sont pas l'estomac et la bouteille qui priment, mais les bonnes habitudes chrétiennes, qui, hier encore, faisaient la joie et l'honneur de nos foyers. Aux chrétiens convaincus du sens de Noël incombe la responsabilité de restaurer ce qui a été perdu. Groupes et individus ne peuvent, à l'occasion de cette fête, rendre un plus beau témoignage au Christ-Jésus que celui de célébrer Noël en véritables chrétiens.

CHACUN DOIT FAIRE SA PART

Donnez-moi une armée d'hommes qui prient et je soulève le monde. —PIE X.

Nous savons la puissante et irremplaçable valeur, pour le bien des âmes, du simple accomplissement du devoir d'état par des millions et des millions de fidèles consciencieux et exemplaires. —S. S. PIE XII.

Des explications et non des excuses

Nous rappelions dans la dernière page "Tous Responsables" les paroles du P. A. Andrew, apôtre de la radio en Angleterre lorsqu'il disait: "Il y a plus de catholiques dans le monde actuel qu'à aucune autre période de l'histoire. Réalisez ce fait et ne laissez pas un 'complexe de minorité' vous aveugler sur la grandeur de la mission de l'Eglise."

Nous avons tous honte du catholique qui craint de s'affirmer comme tel. Il ne nie peut-être pas qu'il en est un, mais il juge plus prudent de ne pas en parler. Il est anxieux de prouver à ses amis non-catholiques qu'il ne diffère aucunement d'eux. Il se pique de largeur de vues, alors qu'il est tout simplement borné quand il s'agit d'apprécier la beauté de sa religion et de la faire voir aux autres. Il n'a que des excuses (en anglais—apologies) à offrir pour ce qu'il est.

Il est bon de se rappeler qu'il y a une science qui s'appelle l'apologétique. Elle consiste à donner une preuve rationnelle de l'existence et des doctrines de l'Eglise catholique. Dans ce sens tout catholique devrait être apologète; il doit pouvoir donner une raison pour la foi qu'il pratique, et cela d'une façon cohérente, chaque fois que l'occasion s'en présente.

Pour cela, pas nécessaire d'être un grand théologien. Un livre comme "La foi de Millions", ou "La Boite aux Questions", fournit tous les renseignements nécessaires.

Donnons donc à nos amis non-catholiques des explications et non des excuses. Nous ne réussirons pas toujours à les convaincre de prime abord, mais nous gagnerons leur respect pour nous-mêmes et notre religion.

Deux millions d'opuscules (AC)

NEW-YORK — Un groupement d'apôtres laïques fondé dans la ville de New-York il y a six ans passés par un jeune adolescent de 15 ans étend son action jusqu'en Texas, à San Antonio, où ses membres distribuent de la littérature doctrinale catholique. Les "Soldats du Christ-Roi" (Campaigners for Christ the King) ont déjà distribué quelque 2,000,000 d'opuscules, en un an. En la fête du Christ-Roi cette année, ils se sont formés en association qui prit le nom de "Contemplatifs laïques du Christ-Roi pour prier pour les missions". Les "Campaigners" travaillent actuellement à s'enrôler de nouveaux membres pour leur travail à San Antonio.

La Bible vous parle . . .

Soyez sur vos gardes, de peur que vos coeurs ne s'alourdissent dans la débauche, l'ivrognerie, les soucis de la vie, et que ce jour-là ne fonde sur vous à l'improviste comme un filet.
Luc, 21, 34.

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

D'un bout à l'autre du monde

Noël chrétien

A Pittsburg, Penn., un groupe de mères catholiques ont fait mettre 2,000 affiches dans les tramways de la ville, portant l'inscription suivante: "NO CHRISTMAS WITHOUT CHRIST; PUT A CRIB UNDER YOUR TREE".

Aide aux jeunes foyers

Les jeunes couples catholiques qui désirent prendre part aux organisations paroissiales peuvent difficilement s'absenter parce qu'ils ne trouvent parfois personne pour prendre soin de leurs enfants. Souvent, des personnes plus âgées, qui n'ont plus le souci de jeunes enfants, peuvent rendre d'inappréciables services dans ce domaine en s'offrant, une fois la semaine disons, à remplacer ces jeunes couples. Nous connaissons une dame qui, chaque semaine, fait 10 milles en tramway pour permettre à une jeune mère de famille d'assister aux réunions d'un cercle d'études pour les mamans. Cette dame âgée affirme qu'elle passe une agréable soirée en lisant un bon livre, après que les enfants sont endormis. "Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait."

Les anticléricaux français et le Vatican

Dans une série d'articles sur "Le Vatican et la diplomatie mondiale", le R. P. R. Graham, S.J., déclare qu'en 1920, devant une situation qui ressemble de près à celle à laquelle les Etats-Unis font face dans le moment présent, les députés anticléricaux français votèrent en faveur du rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican, "bien qu'ils étaient plus passionnément épris de la doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat que les Américains le sont à l'heure actuelle".

Mais, en dépit de leur antagonisme, les députés français découvrirent que le Vatican représentait l'une de ces influences mondiales qu'ils ne pouvaient ignorer s'ils voulaient sauvegarder les intérêts de la France.

"Et, de conclure le Père Graham, ce sera un curieux renversement des rôles si les Anglo-Saxons — censés être si pondérés — ne réussissent pas à solutionner un problème auquel les anticléricaux français ont su donner une réponse juste."

L'apostolat étudiant est essentiel

"Les prêtres et les religieuses peuvent et doivent instruire et guider les jeunes qui leur sont confiés, mais, à la longue, ce sont les étudiants eux-mêmes qui, par l'entremise d'un petit groupe d'apôtres parmi les leurs, feront passer, d'une façon profonde, les habitudes vraiment chrétiennes dans la vie des autres étudiants."

Cette observation sur la nécessité d'un apostolat de l'étudiant sur l'étudiant fut faite récemment par S. Exc. Mgr P. Dignan, surintendant des écoles catholiques de Los Angeles.

"Nos écoles font du beau travail, continua-t-il, mais avouons que nombre d'étudiants ont une mentalité étrange. Comme prêtres, nous constatons cela lorsque les gradués de nos écoles se préparent au sacrement du mariage. Au cours de cette cérémonie, nous sommes attristés de voir l'attention disproportionnée qu'ils attachent aux détails superficiels. En définitive, on peut dire que, dans ces circonstances, le trivial livre un assaut à l'essentiel."

La mystique chrétienne du mariage, la beauté des responsabilités d'un foyer, la grandeur de l'amour conjugal sanctifié par les grâces du sacrement, tout cela, pour une bonne part, échappe même à nos gradués et graduées d'écoles catholiques.

L'Eglise n'a jamais demandé la nomination d'un ambassadeur

"L'Eglise catholique n'a jamais demandé la nomination d'un ambassadeur américain au Vatican", déclarait récemment Mgr J. F. Noll, évêque de Fort Worth.

"J'ai assisté à la réunion annuelle des évêques pendant 26 ans, déclara-t-il, et je puis assurer que jamais, la question d'un ambassadeur fut soulevée ou même discutée."

Un religieux refuse $37,000

Le Frère Michael Randolph, O.S.B., de l'abbaye Prinknash, Gloucestershire, en Angleterre, a refusé d'accepter $37,000 qui lui furent légués en héritage à condition qu'il abandonne la vie religieuse. Le Frère Michael, qui a 21 ans, entra chez les Bénédictins il y a deux ans, contre les voeux de sa mère.

Appréciation d'un journal anticlérical français (AC)

PARIS — **L'Aurore**, organe quotidien du parti radical socialiste, à tendances fortement anticléricales, a, dans l'ensemble de ses commentaires, généralement approuvé et loué le geste du président Truman nommant le général Mark Clark au poste d'ambassadeur de son pays auprès du Vatican. On qualifie d'"action courtoise et de haute diplomatie" la décision du président des Etats-Unis. Le journal, de plus, exprime l'espoir que les protestants américains, qui s'opposaient à l'établissement de relations diplomatiques entre "la plus grande puissance matérielle au monde et la plus grande puissance spirituelle", "reviendront à une saine reconnaissance de l'intérêt général" et qu'ils ne forceront pas l'Amérique "de se priver d'un allié de si haute valeur que le Saint-Siège".

Nos Mots Croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

HORIZONTAL

1—Charge salariée ne demandant aucun travail — Faire tomber en secouant.
2—Affluent du Congo — Préfixe.
3—Futile, frivole — Fleuve qui prend sa source en France — Ensuite, après.
4—Adresse — Affaibli.
5—Négation — Volumineux — Beaucoup (Vx) — Article contracté.
6—Ecorce du chêne — Elan, progrès (Fg) — Trois fois.
7—Choisir parmi plusieurs — Terme du jeu de piquet — Tuyau.
8—Grue employée pour charger les navires — Miette (Vx) — Frapper (Vx).
9—Clôture d'épines de branchages entrelacés — Conjonction — Pigeon sauvage d'un gris ardoisé.
10—Planche de bois — Montagne de l'Arabie Pétrée — Pic des Pyrénées.
11—Note de la gamme — Jeune baliveau en réserve — Prénom masculin — Nom du Bouddha en Chine.
12—Liquide — Toute libéralité à titre gratuit.
13—Barre servant à fermer une porte — Commune d'Algérie — Salutaire pour la santé.
14—Histoire d'un homme — Docteur de la loi chez les musulmans.
15—Oiseau rapace d'Australie — Insecte diptère.

VERTICAL

1—Vaste prairie cultivée ou sauvage — Sorte de bouillon chaud.
2—Mesure agraire — Arme de jet à pointe aiguë.
3—Obscurité — Deux et un — Ile hollandaise de l'archipel de la Sonde.
4—Etui d'un couteau — Du verbe rire.
5—Adverbe — Paré, embelli — Cri sourd d'un homme qui frappe un coup — Conjonction.
6—Ville d'Allemagne — Calme, tranquille.
7—Sorte de mouette — Espèce de saule.
8—Troublés — Tour d'une bélice — Garde-boue d'auto.
9—Ensemble des méthodes thérapeutiques — Témoigner du dépit.
10—Masse de pierre très dure — Partisan.
11—Pronom indéfini — Durillon — Condenser par le froid — Carte à jouer.
12—Pied de vigne — Appuyer fortement.
13—Genre d'illécées — Faire sortir — Cheval dans le langage des enfants.
14—Chagrin mêlé de colère — Religion chrétienne.
15—Affermir, rendre stable — Idée fondamentale d'un ouvrage d'esprit.

Solution du précédent



L'espérance est le rêve d'un homme éveillé. — S. BASILE.

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

A la mémoire de l'hon. Sauveur Marcoux

M. Armour MacKay, publiciste et journaliste bien connu, président de la section des Routes à la Commission du développement de l'Est du Manitoba, vient de consacrer à l'hon. Sauveur Marcoux les lignes qui suivent. Les remarques de M. MacKay ont paru en lettre ouverte dans les colonnes des journaux de l'est du Manitoba comme le **Carillon News**, le **Springfield Leader** et autres. Il nous fait plaisir d'offrir à nos lecteurs une traduction de cette lettre qui est un hommage discret à celui qui s'est tant dévoué pour ses compatriotes.

"On a rendu à l'hon. M. Marcoux bien des témoignages: à titre de citoyen, à titre de représentant de nos compatriotes de langue française, à titre de serviteur du public. Il conviendrait également de souligner la perte que viennent de subir les Manitobains de l'est de la province.

"Durant la toute dernière période de sa vie, M. Marcoux s'est révélé le porte-parole et le leader de l'est du Manitoba. Né et élevé dans cette partie de la province, il y avait fait sa demeure et y avait passé sa vie. Durant sept années, il avait été préfet de la municipalité de Taché et, comme il le disait le dernier lundi soir de sa vie au cours d'un dîner où il prit la parole au lac du Bonnet et à Riverview, 'Mon coeur est resté dans cette partie de la province'. Durant plus de quinze ans, il avait été député et ministre dans le cabinet et depuis deux ans, il était ministre des Affaires municipales, fonction qui le mettait en contact constant avec la vie manitobaine.

"C'était donc en connaissance de cause et avec pleine autorité que M. Marcoux parlait, lorsqu'il lui était donné de discourir sur l'est du Manitoba. De plus en plus, il exerçait son autorité et son prestige en faveur de cette région du pays et personne n'est plus au courant que moi-même du rayonnement de son influence en la matière.

"La partie est du Manitoba a besoin de bien des choses qui peuvent lui être données par le gouvernement provincial: par exemple les routes, qui sont les grandes artères de toute société organisée. Dans l'est du Manitoba, nous sommes, sous ce rapport, vingt ans en retard. Cette lacune, même si elle est en partie attribuable à notre inertie, doit maintenant disparaître de suite, surtout si tout doit être bientôt immobilisé encore une fois. Il y a quatre mois, nous avions fait une certaine demande (il ne s'agissait pas de routes). On nous a répondu: 'Avez-vous un ministre au Cabinet, représentant votre région? Alors voyez votre ministre et obtenez ce que vous désirez par son entremise.' Ne sachant pas alors ce que M. Marcoux en pensait, je laissai tomber la chose durant trois mois. Puis le 29 octobre dernier, en compagnie de deux ingénieurs du département des Travaux publics et d'une délégation de l'est du Manitoba, nous allâmes rencontrer M. Marcoux et l'invitâmes à venir se rendre compte des progrès de la région Steinbach-Vita-Piney-Roseau et des besoins de cette même partie du pays. Ce voyage que nous fîmes en compagnie de M. Marcoux était le premier d'une série d'excursions que nous rêvons d'organiser pour faire connaître cette partie de la province.

"Invité à prendre la parole, l'hon. Sauveur Marcoux le fit avec beaucoup de bonheur, se disant heureux de servir les gens de cette région à titre de 'ministre de l'est du Manitoba'. Ce fut probablement la première fois dans l'histoire du Manitoba qu'un membre du cabinet provincial parlait en ces termes.

"Le soir du même jour, au cours du dîner à Steinbach, je voulus souligner le mot de M. Marcoux se qualifiant 'ministre de l'est du Manitoba'. Avec sérieux, mais sans se départir du sourire modeste qui était sa caractéristique et que tant de gens ont connu, il me répondit: 'Je crois le moment venu d'envisager l'est du Manitoba comme un tout'. Deux semaines plus tard, M. Marcoux était l'invité des Chambres de Commerce associées du nord-est du Manitoba, à Powerview. Bien que l'invitation lui parvînt assez tard, il l'accepta gracieusement. Quelque temps après, nous l'invitâmes de nouveau et au cours de cette excursion, le samedi qui précéda sa mort, il nous accompagna à Riverview. Sachant combien la vie de ces hommes publics est remplie, j'hésitais à l'inviter, mais il acquiesça de suite à notre demande, quitta son bureau à l'heure que nous fixâmes nous-mêmes et nous accompagna.

"Ce fut, croyons-nous, pour ceux de cette partie nord de l'est manitobain qui eurent le bonheur de rencontrer M. Marcoux, une vraie révélation que de voir pour la première fois un ministre du Cabinet consentir à représenter les intérêts de l'est du Manitoba envisagé comme un tout. De plus, le fait que ce ministre se proclamait avec tant de plaisir celui de l'est du Manitoba fut pour nous chose tellement nouvelle, que nous éprouvions de la difficulté à nous y accoutumer . . .

"Lors d'un dîner au Lac du Bonnet, M. Marcoux fut invité à prendre la parole. Pour cette circonstance, il avait divisé son discours en cinq parties: la production agricole de la région de l'est du Manitoba; ses ressources hydrauliques; l'électrification rurale; les chemins en 1951 ainsi que l'aide apportée par la province, et les projets de routes pour l'an 1952. Il parla avec bonheur et avec chaleur. Il rappela que cette partie du Manitoba a plus d'acres en culture que toute autre, montrant l'excellence du sol et l'esprit de progrès des agriculteurs. 'Mon coeur est ici, avec cette partie du Manitoba', répéta-t-il. Ce fut son dernier hommage au coin de terre où il était né et où il avait vécu toute sa vie.

"Au cours des quatorze années qui suivirent 1937, alors que j'étais à la galerie de la presse à Winnipeg, je ne l'avais jamais vu aussi heureux, aussi sûr de lui-même. J'en fis la remarque plus tard dans la soirée du samedi. 'Evidemment, dit-il, n'oubliez pas qu'il y a ici un climat, une atmosphère de table ronde. Et c'est de cela que nous avons besoin . . .' Ce fut là son testament en faveur de cette partie du Manitoba qu'il voulait unifier et à laquelle il voulait consacrer les dernières années de sa vie.

"Nous venons de perdre un homme encore jeune: un homme de coeur, d'accès facile, sincère, modeste et d'une amabilité prenante. Nous, de l'est du Manitoba, sentons que nous avons subi, par cette mort, une double perte. Car si M. Marcoux envisageait le bien de toute sa province et le bien des Canadiens français qu'il représentait si dignement, il avait voué à sa région natale un attachement et un intérêt particuliers et grâce à son influence, son expérience et son prestige, il aurait pu faire beaucoup pour l'avancement de cette partie de la province."

Armour MacKAY,
président de la Section des Routes, Commission du développement de l'Est du Manitoba.

Etudes en commun

PROGRAMME GENERAL

1. a) Complexité de la question sociale de par le monde.
   b) La doctrine sociale chrétienne apporte-t-elle une solution aux problèmes sociaux?
2. a) Quelle est la situation sociale au Canada?
   b) Principes dynamiques d'Economie politique.
3. a) L'homme: centre de la doctrine sociale chrétienne.
   b) L'Economie au service de l'homme.
4. a) Fondement de la doctrine chrétienne: justice et charité.
   b) Pourquoi cette hausse du coût de la vie?
5. Forum: Le gouvernement devrait-il contrôler les prix?
6. a) La libre entreprise est-elle compatible avec la doctrine sociale chrétienne?
   b) Le capitalisme, ombres et lumières.
7. a) Peut-on se dire socialiste chrétien?
   b) Le Canada s'achemine-t-il vers le communisme?
8. a) L'homme, esclave de la société?
   b) Le Canada s'achemine-t-il vers le socialisme?
9. Forum: Comment endiguer la tendance socialisante et étatisante actuelle?
10. a) L'organisation professionnelle et la doctrine sociale chrétienne.
    b) Les syndicats et la vie économique.
11. a) Le travail à travers les siècles.
    b) Les syndicats et la vie économique au Canada.
12. a) La loi et l'ouvrier.
    b) Force ouvrière versus force patronale.
13. a) La doctrine sociale chrétienne sur le plan international.
    b) L'Economique internationale.
14. L'économie canadienne et l'économie internationale.
15. Forum: Une économie coopérative est-elle désirable et réalisable?

Section de Winnipeg: tous les mercredis à 8 h. 30
Section de St-Boniface: tous les vendredis à 8 h. 30

Pour renseignements s'adresser au
R. P. H. Légaré, O.M.I., directeur. Téléphone: 24 566.

XXVe ANNEE — NUMERO 11

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Bernard de Margerie

Chroniqueurs

René Chartier, Jean Moreau, Réginald Prescott

Rédacteurs

Camil Dufort, Robert Lane, Jacques LaRivière, Raymond Bourque

CHRONIQUE

Ciné-Club

Le 25 novembre se déroulait le dernier film du Club pour l'année 1951. Appréciations détaillées, véridiques et pudiques, cf. "Opinions" . . . possibles. Endroit: Ecole Provencher. Heure: 7 h. 30 précises. Film: "The Winslow Boy", avec Robert Donat.

Nos étoiles

Le gouret bat son plein. La récréation affiche les ligues chez les petits, moyens et grands. Les mardis et jeudis nous donnent un mélange de sport, de délassement et d'entrain. De plus, Les Sénateurs semblent vouloir faire revivre la mémoire de leurs illustres prédécesseurs des saisons passées. Allons-y, Sénateurs!

Thief River Falls s'attaque au Grand Club en fin de semaine. Première partie de la saison, premiers gourets cassés. Trois points pour Oscar. Le résultat: 6 à 6. Bravo! C.S.B.I.

Retraite

Lundi soir nos finissants s'en allaient à la maison de retraite des RR. PP. Oblats, avec le Père Hardy comme directeur. C'est le Père Caron qui donne les points de méditation. Les élèves souhaitent à leurs aînés la plus fructueuse des retraites. Ils ont hâte de connaître les impressions qu'ils en rapporteront. Espérons que ces impressions paraîtront dans le Coin, la semaine prochaine. En attendant, nous prions pour le succès de ces trois jours de solitude.

Gala

Les Amis de l'Art présentaient au théâtre Paris, le 2 décembre, un gala littéraire sous la présidence d'honneur du R. P. Jean d'Auteuil Richard, recteur du collège. Une foule nombreuse se pressait dans la salle.

Le président du débat, M. Raymond Bernier, ouvre la soirée par une courte allocution. Il précise que cette séance est pour nous plus qu'un gala: elle est une célébration, une fête. Il adresse des félicitations à l'égard du promoteur des Amis de l'Art et animateur de la soirée, le R. P. Georges-Marie Ramaekers. Il présente ensuite les débattants. Affirmative: Mlle Dolorès Lavoie et M. Rhéal Jubinville. Négative: Mlle Céline Houde et M. Bernard de Margerie. Le sujet du débat: "Est-il opportun actuellement d'adopter au Canada un drapeau distinctif?"

Mlle Lavoie nous présente le sujet. Elle affronte l'auditoire avec un calme et une aise réconfortants. Sa voix et sa diction délicieuses font une telle impression que ses sentiments s'imposent aux auditeurs. Discours, ton, pose, charme, tout dénote une âme purement féminine chez Mlle Lavoie, et on l'aime ainsi.

Un jet d'esprit, un sourire sardonique: nous avions la réplique de Mlle Houde. Elle parla ferme dans son discours, et sa confiance nous impressionnait. Ses arguments puisaient force dans un débit rigoureux et une action oratoire notable. Elle était résolue, sûre d'elle-même.

M. Jubinville, de toute sa hauteur, prononça une réplique ravageuse, puis un discours éloquent. Celui-ci fut empreint, à plusieurs reprises, d'une ironie puissante par son efficacité. Il y mit tout son coeur, si bien que, malgré certaines hésitations dues à une mémoire légèrement difficultueuse, il s'en tira avec beaucoup de bonheur.

La réplique de M. de Margerie provoqua quelques rires lorsque celui-ci eut recours à un texte de saint Augustin pour prouver la désunion au Canada. Son discours prit une allure différente. M. de Margerie s'affirma un véritable orateur; d'une voix riche et onctueuse, il se gagna dès les premiers mots la sympathie de son auditoire. Puis comme un artiste moule la cire qu'il a réchauffée pour lui donner la forme qu'il a conçue, il se concilia l'admiration des auditeurs par la force de son action oratoire et l'habileté séductrice — pour ne pas dire insidieuse — de ses arguments. Rien à reprocher à M. de Margerie: tenue, voix, diction, prononciation, gestes, action oratoire, tout révélait l'orateur qui sait son métier.

Mlle Dolorès Lavoie donna au débat une dernière teinte de délicieux. Sa réplique était pleine de souplesse d'esprit, de concision et de sagacité.

Le jury délibère . . .

On se délasse dans un intermède musical où figure le baryton, M. Paul Bétournay, accompagné au piano par M. Maurice Prud'homme. M. Bétournay avait un répertoire de bon choix: "Pourquoi" de Tchaikovsky et "Matin" d'Oley Speaks. M. Bétournay a un timbre riche et un bon volume, mais il lui manque peut-être un peu de hardiesse . . .

Suivit une courte comédie en un acte de José Germain: "Le costume est de rigueur". Les acteurs étaient Jean-Marie Lefebvre, Joseph Lavoie, Léo Verrier et Claude Bernier. Tous ceux-ci méritent des éloges pour leur jeu magnifique.

Notons, en passant, que Lucien Guénette, Georges Chenard, Aristide Lafrenière et quelques autres firent un beau travail de déblayage sur la scène.

Le jury a délibéré . . .

Voici en quelques mots les remarques du président du jury, M. René Dussault. Mlle Lavoie avait une action oratoire trop étudiée qui nuisit un peu à son naturel. Excellente réplique cependant. Mlle Houde avait beaucoup de vie, un bon débit, des gestes sobres; peut-être manquait-elle un peu de conviction. M. Jubinville: mémoire pas très fidèle, beaucoup d'aisance, ironie facile et facilement mordante, confiance en ses arguments. Il s'éloigna un peu du sujet. M. de Margerie se prenait un peu trop au sérieux — son dernier argument était faible. Gestes excellents mais quelques-uns revenaient trop souvent.

Enfin le résultat. La négative l'emporte par une marge de cinq points sur l'affirmative. Bravo! les vainqueurs.

On n'a pas chanté, à la fin de la soirée, la chanson du Collège . . . Etait-ce un avertissement?

Etienne GABOURY,
secrétaire des Amis de l'Art.

• • •

Malhonnêteté intellectuelle

La nature humaine, viciée par la faute originelle, a tendance à se soustraire le plus possible aux exigences de la vérité; et ceci peut être constaté dans le milieu étudiant.

La vérité nous est révélée par nos maîtres, par notre expérience personnelle, ou encore par la lecture. Mais parce que notre volonté et le prestige de nos valeurs intellectuelles ont été affaiblis par le souci du confort d'un monde matérialiste, nous tendons à cacher et à excuser nos faiblesses. C'est pourquoi il est d'autant plus facile d'être malhonnête intellectuellement qu'il est difficile de s'en rendre compte.

Ainsi celui qui, ayant paressé tout au long du semestre, donne une bourrée de travail à la veille des examens (c'est ce qu'on appelle "bourrage de crâne") est malhonnête intellectuellement, car il se ment à lui-même. Il pourra passer son examen avec une bonne note sans pour cela posséder sa matière. Malhonnête aussi celui qui ne donne que le quart de sa pleine mesure et se contente de l'à-peu-près.

La recherche des connaissances superficielles tombe aussi dans le domaine du mensonge intellectuel. Ceci concerne ceux qui limitent leurs lectures au "Hockey News" et aux digestes et font ensuite parade de leurs connaissances.

Le "bluff", les critiques inutiles, le copiage, le simple mensonge sont autant d'attitudes fausses qui mettent obstacles au but ultime que poursuit l'étudiant.

C'est le devoir du collégien de rechercher et de découvrir la vérité partout où elle se trouve: dans ses rencontres et lectures autant que dans les manuels de classe.

"L'assujettissement de notre raison à la vérité assurera l'équilibre et le progrès du monde en plus de garantir notre participation véritable à l'oeuvre de la création".

Pensons-y!

Georges CHENARD,
rhétorique.

• • •

La poésie, moyen idéal pour exprimer le beau

Nous avons à démontrer ici que la poésie a des moyens plus puissants que les autres arts pour exprimer le Beau. Si nous pouvions prouver que la poésie est le moyen le plus facile à perfectionner — à condition d'inspiration —, le plus maniable et le plus apte à exprimer la pensée humaine, il serait aisé de certifier que la poésie est le plus expressif des arts.

Revoyons d'abord ce qu'est l'art. "L'art est le don de créer des oeuvres belles", ou encore "le don de faire briller la splendeur du vrai".

Maintenant, considérons l'art sous un aspect général et d'un point de vue passif. J'entends par là toute opinion qui ne prend pas une part active, en tant qu'artiste. Il est bien évident que le peintre, maître en son art, vous dira que la technique de la peinture est la plus simple parmi les arts; de même pour un sculpteur, un architecte et un compositeur de musique. Regardons le tout d'un oeil désintéressé. Il semble bien que, de tous les arts, la poésie soit le plus facile, à condition, toujours, que l'on possède ce génie nécessaire à tout artiste.

Le poète, après avoir reçu son inspiration, ne requiert qu'un métier de versificateur, bien simple et superficiel. De plus, cette impulsion lui venant en paroles, et le plus souvent en paroles rythmées, il ne lui reste qu'à traduire son idée sur papier.

De l'autre côté, le sculpteur doit faire un métier délicat et exigeant. Il en est presque ainsi du peintre, de l'architecte, du compositeur et du chorégraphe.

On peut déduire de là que le poète, moins absorbé par le métier, peut consacrer plus de loisir et de temps à son oeuvre d'artiste. Or, nous le savons, l'art doit viser à plaire à l'esprit. Pour y parvenir, il faut que l'artiste ait eu la liberté de reconstituer mentalement le plan de son oeuvre, et qu'il ne soit pas constamment absorbé par une multitude de détails et de particularités techniques.

Nous venons de démontrer la facilité de l'art poétique dans sa formation, dans sa maniabilité, et nous avons même montré que la poésie était propre à accéder aux facultés supérieures, ce qui est le but de tout oeuvre d'art. Il y a donc beau jeu maintenant à conclure que la poésie est le moyen idéal pour exprimer le Beau dans l'art.

Raymond BOURQUE,
Belles-Lettres.

• • •

Coin! Coin!

Recherche du beau

L'émotion esthétique. Le botaniste, paraîtrait-il, l'éprouve dans la contemplation de la "marguerite", et l'astronome, lui qui regarde haut, dans "l'aurore beau Rhéal".

Gerry!

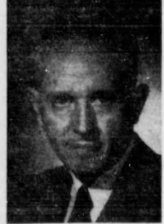
Le samedi soir 1er décembre, l'équipe de gouret de Thief River Falls, ayant emprunté l'uniforme des Anciens, réussit à tenir en échec l'équipe du collège au compte de 6 à 6. L'étoile de l'équipe américaine fut sans contredit Gerry Marcoux! . . .

La cause

Durant la classe de physique, le professeur demande à J.-M. Lefebvre pourquoi la canne de métal s'est écrasée?

— "Parce que le Père Préfet a fait son apparition".

Directeur général



M. Donald Manson, qui succède à M. Augustin Frigon au poste de directeur général de la Société Radio-Canada. M. Manson était, avant sa nomination, directeur général adjoint depuis 1944.

(S. R.-C.)

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-194

En défense

Les problèmes ne sont pas seulement pour le déclarant. Souvent la tâche des défenseurs est aride et ils n'ont pas l'avantage de connaître avec précision les cartes du partenaire.

Le sort du contrat de la main suivante repose sur ce que jouera Est à la seconde levée. Que joueriez-vous si vous occupiez sa position?

DONNEUR NORD

Personne vulnérable

N: ♠ D 10 8 3 — ♥ A 7 5 — ♦ R 9 2 — ♣ R 10 4

E: ♠ A — ♥ R V 8 4 — ♦ A D 7 3 — ♣ D V 5 2

Les enchères ont été:

N	E	S	O
Passe	1 co.	1 pi.	Passe
3 pi.	Passe	4 pi.	Passe
Passe	Passe		

Entame: dix de coeur.

Du Mort, le déclarant n'appelle que le cinq et Est obtient la levée par son roi. Que doit-il jouer maintenant?

Est ne peut empêcher le déclarant de réaliser son contrat que s'il encaisse immédiatement son as de pique. Bien des joueurs moyens chercheraient à procurer une coupe à leur partenaire en retournant immédiatement un coeur, mais ils ne feraient qu'abandonner l'initiative au déclarant qui serait en état de réaliser son contrat. Voyons la main complète:

N: ♠ D 10 8 3 — ♥ A 7 5 — ♦ R 9 2 — ♣ R 10 4

O: ♠ 7 5 — ♥ 10 9 2 — ♦ V 10 6 4 — ♣ 9 8 7 6

E: ♠ A — ♥ R V 8 4 — ♦ A D 7 3 — ♣ D V 5 2

S: ♠ R V 9 6 4 2 — ♥ D 6 3 — ♦ 8 5 — ♣ A 3

Pourquoi Est doit-il encaisser son as d'atout dès la seconde levée?

La raison en est bien simple. Est, à lui seul, peut espérer prendre quatre levées: une de coeur et de pique et probablement deux de carreaux et peut-être même une levée de trèfle. L'as de pique constitue une carte dangereuse pour Est, car s'il retourne un coeur, cette suite pourra être éliminée des mains Nord-Sud et Est devant prendre la main lorsque le déclarant demandera atout, il sera obligé de s'attaquer aux carreaux ou aux trèfles et ainsi permettre au déclarant d'obtenir une gagnante de plus.

Pour que Ouest soit en état de couper le troisième coeur, il aurait fallu que le déclarant ait quatre coeurs à la dame et dans ce cas sa redéclaration aurait été 3 S-A plutôt que 4 piques.

Si Est, à la seconde levée, retourne un coeur, très facilement le déclarant réalisera son contrat. Sud élimine les coeurs, puis les trèfles; un atout forcera Est de prendre la main et il ne pourra retourner ni trèfle ni coeur sans permettre au déclarant de se défausser d'un carreau perdant, Nord étant en état de couper. Si Est s'attaque aux carreaux, Nord obtiendra une levée par son roi.

Si à la seconde levée, Est encaisse son as de pique, il pourra retourner un coeur à la troisième levée et il sera impossible pour le déclarant d'éviter la perte de deux carreaux.

H-195

Si vous êtes le déclarant de la main suivante, comment jouerez-vous?

DONNEUR SUD

Est-Ouest vulnérables

N: ♠ R V 10 6 3 — ♥ D 5 4 3 — ♦ R 2 — ♣ 10 8

S: ♠ D 9 8 7 5 — ♥ A 7 6 2 — ♦ A 8 — ♣ A D

S	O	N	E
1 pi.	Passe	2 pi.	Passe
2 S-A	Passe	4 pi.	Passe
Passe	Passe		

Ouest attaque du valet de coeur. Du Mort, vous n'appelez que le trois et Est joue le roi de coeur.

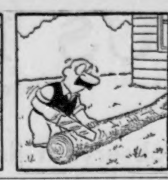
Comment tenteriez-vous de réaliser votre contrat?

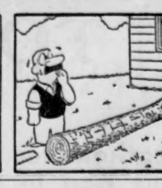
Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

LOUIE — par HARRY HANAN

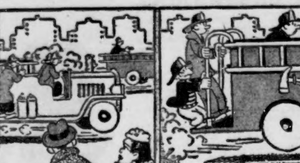






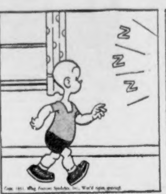


BOZO — par FOXO REARDON





HENRI — par Carl ANDERSON



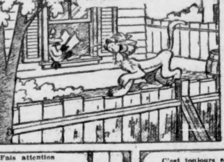






LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney









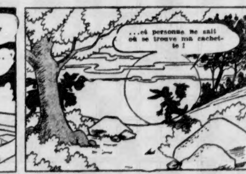






et ses contes de JEAN LAPIN

















Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUAND LES ORGUES CHANTERONT . . .

par JEAN MIROIR

NUMERO IV

— Eh! eh! musa-t-il en s'engageant sur le pont, nos affaires prennent tournure! En fin de compte, elle n'est pas si impossible à manier qu'elle en a l'air. Ne pas la heurter de front . . . tout est là! Paraître se plier à ses caprices alors qu'on la traîne à la remorque . . . En respectant cette tactique, on devrait arriver à quelque chose. L'essentiel, c'est de ne pas donner prise à la méfiance . . . au soupçon d'une collusion quelconque. Cette petite Estelle m'a tout l'air d'être assez fine pour éviter de vendre la mèche . . .

Peu après, il contournait la petite place où se dressait sa demeure. Il dédaigna la lourde porte ornée d'une plaque de cuivre à son nom et poussa un portillon de bois donnant de plain-pied sur un jardinet abondamment fleuri. Il aimait à pénétrer dans sa maison par la cuisine, tel un fournisseur. Mais, contrairement à l'habitude, Victour ne se précipita point à sa rencontre et il dut garer lui-même sa bicyclette.

Comme il arrivait dans le vestibule, il le vit enfin qui tirait sur lui la porte du cabinet de travail.

— Madmégel est là! annonça le domestique d'un ton triomphant.

— Merci, Victour. Je m'en doutais . . .

Et, de fait, l'information était superflue. Il n'était que de voir son ingrate physionomie transfigurée par un sourire de béate admiration pour comprendre que Victour était tombé — en tout bien tout honneur — dans l'éternel chausse-trape féminin.

Le docteur Collardot réprima à grand'peine une forte envie de rire, puis il entra dans le cabinet où, debout, Estelle l'attendait. Il saisit les deux mains de la jeune fille et, l'entraînant, la fit asseoir dans le fauteuil qu'elle avait occupé la veille. Puis, sans la lâcher, la regardant dans les yeux, il lui dit:

— Ecoutez-moi bien, mon enfant. Avant une semaine, vous serez installée, avec armes et bagages, au château des Orgues . . .

CHAPITRE III

— Vous m'avez bien compris, au moins?

Sa tasse de café en main, Estelle, rêveusement, fixa le vide.

— Je le crois, docteur, répondit-elle. Il faut que personne, aux Orgues, ne soupçonne que nous ne sommes pas absolument des étrangers l'un pour l'autre. Par conséquent, jusqu'à ce que j'aie été agréée par la marquise, je ne dois pas être vue entrant dans cette maison ou en sortant.

— C'est tout à fait cela. Vous êtes ma prisonnière.

— Oh! cela ne me coûtera guère. Seulement, je crains . . . Victour m'a parlé d'une nièce à lui, qui est femme de chambre au château et qui vient le voir ici chaque dimanche. Elle me verra donc, elle. Qu'arrivera-t-il si elle a la langue trop longue?

— J'ai prévu la chose. Aussi ai-je glissé entre les mains d'Annette, tout à l'heure, un petit billet pour qu'elle aille au cinéma demain dimanche, alléguant que son oncle avait trop de travail pour la recevoir cette semaine.

— Vous pensez à tout! Mais à leur prochaine rencontre, Victour ne manquera pas de parler de la "Dmégel de Paris", et . . .

— Lui? Allons donc! Il me suffira de lui demander le secret. Sur un geste de son maître, Victour deviendrait renégat sans même chercher à comprendre pourquoi.

— Il paraît, en effet, vous être aveuglément dévoué. Quand il parle de "lo médéci", les larmes lui viennent aux yeux. Une chose le chagrine, c'est que vous travailliez trop. Il aimerait vous voir prendre un peu de repos, mais cela, dit-il, n'arrivera que . . . comment déjà? Ah! oui. "Quand les orgues chanteront" . . .

— C'est un de ses dictons favoris. Il l'emploie dans le sens où d'autres, plus prosaïques, disent: "Quand les poules auront des dents". Non sans à-propos, je dois dire . . . car les orgues dont il s'agit sont les Orgues de Bort, ni plus ni moins. Ces orgues de pierre, qui forment la couronne de notre montagne, ont de grandes chances pour rester muettes jusqu'au Jugement dernier!

— En attendant, il m'a confié que vous étiez "Lo Boun Di" sur la terre . . .

— Brave Victour! Son âme simple m'a voué une reconnaissance éternelle, en complète disproportion avec le service que je lui ai rendu. Vous en jugerez, si je vous conte son histoire. Victour est un ancien "bargi", qui a passé un quart de siècle dans la montagne à garder moutons, brebis et chèvres. Il redescendait dans la plaine à la "nivejade" — aux premières neiges. Et voici qu'un matin de novembre, il y a de cela huit ou neuf ans, m'en allant en tournée du côté de Sarroux, je lève les yeux sur les pentes glacées et j'aperçois, à une cinquantaine de mètres au-dessus de moi, un corps inanimé. Je lâche ma bécane, je grimpe . . . C'était un berger à moitié gelé et disloqué comme un pantin: un tibia fracturé, une épaule démise. J'étais encore vigoureux; je le charge sur mes épaules et je redescends de mon mieux, malgré quelques glissades forcées. Arrivé à la route, je l'étends sur le talus et, m'aidant d'une fiole d'alcool contenue dans ma trousse médicale, je le ranime. "Mo békiau?" s'inquiète-t-il dès qu'il a les yeux ouverts. Son bétail! Le sort de ses "môtous", de ses "oueillas", de ses "chabris", l'inquiétait davantage que le sien. Pour couper court aux détails, j'ai cherché du secours et, sur un brancard, on a transporté Victour jusque chez moi. Je suis allé, ensuite, trouver son patron, un métayer des environs de Sarroux. Le "békiau" était sauf: le chien avait su guider son troupeau jusqu'à la ferme. Mais l'homme au coeur dur gardait rancune à son "bargier" de ce qu'il appelait "une négligence criminelle". Je plaidai en pure perte la cause de Victour; mon éloquence réussit tout juste à obtenir que ses gages échus lui fussent réglés . . . A mesure que Victour se rétablissait, son humeur s'assombrissait. Je croyais qu'il pleurait sa place perdue, et dame! je ne le voyais guère remontant de sitôt, avec sa jambe traînante, les sentiers abrupts de la montagne. Mais ce qui l'attristait, c'était l'idée de quitter ma maison. Car il s'était attaché outre mesure à son "chauveur", ainsi qu'il me nommait. Si bien que, les fractures guéries, quand je lui offris de rester avec moi, il accepta d'enthousiasme. Je n'ai jamais eu à m'en repentir . . . et c'est de cela qu'il me garde une gratitude touchante.

— Il n'a jamais été marié?

— Non, mais il n'est pas sans famille. Il a une soeur plus jeune que lui, mariée à un fermier des environs de St-Flour et mère de deux filles: cette Annette dont il vous a parlé, et la petite Catichou.

— Il m'a parlé d'elle aussi, et longuement. Un prodige, cette enfant qui a, paraît-il, la bosse de l'arithmétique.

Le médecin se mit à rire.

— Tel est, du moins, l'avis de Victour. Il considère sa nièce de dix ans comme une mathématicienne, une sorte d'Inaudi qui jongle avec les chiffres. Vous aurez certainement l'occasion de vous faire une opinion sur ce point. Mais je vois que Victour vous a prise en affection . . . ce qui n'est pas pour me surprendre. Ce qui m'étonne davantage, c'est que vous compreniez son jargon.

— J'aurais du mal à le suivre, s'il ne traduisait à mesure les mots patois qu'il emploie.

— Excellente précaution.

— Docteur . . .

La jeune fille s'arrêta net, comme hésitante. Le médecin l'encouragea.

— Qu'y a-t-il, ma petite Estelle?

— Eh bien! docteur . . . au cours de ce déjeuner, vous venez de développer bien des sujets . . . mais vous avez passé l'essentiel sous silence. Prenez-moi par la main, docteur, et emmenez-moi dans les coulisses du château des Orgues!

— Avant le lever du rideau? Si j'étais auteur dramatique, je m'y refuserais, jugeant regrettable de déflorer la pièce. Mais je sais qu'il est nécessaire de vous présenter les personnages. A tout Seigneur, tout honneur. Commençons par la marquise.

Le docteur, avant de se lancer dans son étude biographique, embrasa son éternelle pipe. Estelle avait posé sa tasse vide. Elle ouvrait grands ses yeux et penchait en avant son cou flexible, comme une petite fille avide d'histoires.

— Berthe d'Arvisol n'a pas toujours porté un grand nom, commença-t-il entre deux bouffées. Son bisaïeul, Gustave Sorbier, était établi géomètre à Gannat, dans l'Allier. Le fils reprit l'affaire sur une plus grande échelle, y adjoignant la vente de terrains. La génération suivante, celle d'Albert Sorbier, père de Berthe, vit la mise en exploitation de la force hydraulique.

Estelle paraissait déçue. Ces données positives cadraient mal avec sa propre conception du roman, où l'imagination enjolive les faits arides. Mais le docteur poursuivait son récit. C'était maintenant l'histoire, loin d'être unique, d'un enrichissement rapide dû à un coup de chance bien plus qu'à de réelles qualités. De savoir-faire, soit! Albert Sorbier n'en manquait pas, non plus que d'un flair indiscutable. C'est ainsi que, anticipant les expropriations en série, il fit l'acquisition, pour son propre compte, de terrains situés en bordure de torrents, qui, le moment venu, firent de lui un multimillionnaire.

Berthe Sorbier était fille unique. Elle fut élevée non seulement dans le luxe, mais dans une atmosphère de richesse nouvellement acquise, en petite reine à qui rien ne doit être refusé. Ses parents, éblouis par leur foudroyante opulence, furent les premiers à s'offrir en holocauste aux caprices les plus fous de l'enfant et à lui inculquer une néfaste confiance en la vertu de l'argent. Elle en avait fait son credo. Au seuil de la vieillesse, elle demeurait encore victime de ce mirage.

A ses yeux, l'argent tout-puissant faisait figure de panacée. On pouvait, grâce à lui, tout avoir, commander à tout. Et de fait, pendant de longues années, les événements parurent conspirer pour conserver son illusion à cette privilégiée du sort.

Berthe n'était ni sans beauté, ni sans esprit; quelques années passées dans un pensionnat de bon ton, à Poitiers, lui avaient imparti les manières d'une jeune fille du monde. De plus, elle avait vécu plusieurs mois à Londres, dans une "fashionable" pension de famille, rendez-vous de riches étrangères, et ce séjour avait parfait le vernis superficiel d'une instruction toute en trompe-l'oeil.

Ses parents n'attendaient que son retour pour organiser des fêtes: bals et soirées dont leur fille était l'héroïne. On l'encensa, on la courtisa. Maints partis lui furent présentés; elle les dédaigna, aucun ne lui paraissant compatible avec ses aspirations. Son coeur, tout imprégné de vanité et épris avant tout de snobisme, ne s'attardait point aux fadaises romanesques. Il lui fallait un titre . . . sa fortune saurait le lui procurer.

Elle avait déjà vingt-quatre ans, et Mme Sorbier voyait avec effroi approcher le fatidique anniversaire qui coifferait sa fille d'un humiliant bonnet, lorsqu'une ancienne camarade de pension invita Berthe à son mariage, à Tulle. Toute la gentry corrézienne se pressait à la cérémonie, suivie d'un repas monstre, puis d'un bal dans une imposante propriété. Et ce fut au cours de ce bal que le spectre menaçant du bonnet symbolique commença de reculer dans l'ombre pour céder graduellement la place à une autre coiffure: un cercle d'or à fleurons . . .

On s'étonnera peut-être que la riche héritière consentît à s'enterrer dans un château provincial alors qu'elle eût pu tenir salon à Paris. Ce serait mal la connaître: semblable à l'arrogant despote qui aimait mieux être le premier parmi les barbares que le second dans Rome, elle entendait régner sur son fief en suzeraine absolue. Et Pierre d'Arvisol, créature assez falote, de complexion chétive, lui offrait toutes les garanties d'omnipotence souhaitées par son orgueil.

La nouvelle marquise affirma sa personnalité dès le premier jour, et son mari devint de bon gré le premier de ses sujets. Ravi d'avoir repoli par cette union un blason quelque peu dédoré et, de plus, partisan de la paix à tout prix, il obtempérait à tous les ordres, souscrivait sans restriction aux fantaisies les plus saugrenues.

Le résultat de cette abdication fut d'ancrer l'orgueilleuse plus profondément encore dans la certitude de son infaillibilité. Elle avait eu sur le tard deux enfants, et sa tyrannie s'était exercée sur eux comme sur tout son entourage. A vingt ans, Florence subissait encore cette influence annihilante.

Quant aux parents Sorbier, ils avaient quitté ce monde, convaincus d'avoir assuré le bonheur de leur fille. Le père avait poussé la prévoyance jusqu'à insérer, dans l'acte de vente de son fonds de commerce, une clause qui laissait à Berthe un intérêt appréciable dans l'affaire. En sorte que, plus que jamais, Berthe d'Arvisol avait pu tabler sur de coquets revenus qui lui permettraient, sa vie durant, de façonner le monde à sa guise.

Elle ne s'en était pas fait faute . . . Pas une contrainte dans son existence non plus que dans son esprit. Elle s'était incorporée si étroitement à son marquisat que chacun avait oublié ses modestes origines. C'est ce qu'elle souhaitait. Ne les perdait-elle pas de vue, elle aussi? Elle avait fait sienne la lignée des Arvisols, devenue "ses" aïeux, "sa" famille. Foin des parentés gênantes, des attaches fâcheuses, des cousins encroûtés dans un milieu mesquin! S'il leur plaisait de mijoter dans leur jus bourgeois, libre à eux! Mais qu'ils ne vinssent pas jeter sur son prestige une ombre mortifiante! Soucieuse de n'avoir rien à se reprocher, et fidèle à sa conception du pouvoir de l'argent, elle avait fait une rente à celui-ci, constitué une dot à celle-là, établi cette autre, exigeant comme contre-partie à ses largesses que chacun restât chez soi. Ainsi s'estimait-elle quitte envers des parents dont aucun n'était proche.

Une seule exception à ce désinvolte déblaiement: le fils d'une lointaine cousine à la mode de Bretagne, dont elle avait accepté de devenir la marraine. Comme il était devenu orphelin de bonne heure, elle avait assumé la charge de son instruction. Un sujet studieux, au reste, et qui lui faisait honneur. Elle l'accueillait aux vacances. Elle fermait les yeux sur l'entorse ainsi faite à sa ligne de conduite, car elle voulait oublier le vague cousinage pour ne voir en l'enfant qu'un protégé.

(A suivre)

La vie de l'esprit

Sur notre langue

par GUY SYLVESTRE



Le problème linguistique est un des plus graves problèmes qui se posent au Canada français. Tous les peuples ont sans doute leur problème linguistique, mais chez nous ce problème se pose d'une manière aiguë et constante. La situation dans laquelle nous nous trouvons à ce point de vue est une des plus défavorables qui soient. Le Canada n'est pas, il est vrai, le seul pays où deux langues soient officielles, et il est des pays où il y en a plus de deux. Mais les Canadiens de langue française se trouvent au point de vue linguistique dans une situation plus dangereuse que ne le sont les groupes francophones de Belgique ou de Suisse, par exemple. Ainsi, en Suisse, les citoyens de langue française, de langue allemande et de langue italienne (pour laisser de côté la question des dialectes locaux), s'ils habitent un territoire commun, se trouvent néanmoins à proximité de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. Il en est ainsi en Belgique, où la majorité des Wallons habitent à l'ouest, du côté de la France, tandis que la majorité des Flamands se trouvent au nord et à l'est, du côté des Pays-Bas. La distance qui sépare Bruxelles de Paris est à peu près la même que celle qui sépare Montréal de Québec; de plus, près de la frontière belge, se trouvent des villes comme Lille, Arras, Laon. Les Belges et les Suisses sont, si on peut dire, collés sur la France! Mais nous, nous sommes les voisins des Etats-Unis! On voit tout de suite la différence!

Nous sommes donc au point de vue linguistique dans une situation extrêmement difficile. Non seulement nous sommes éloignés de la France dans l'espace, mais nos voisins anglophones constituent actuellement la plus grande puissance mondiale et possèdent les plus efficaces instruments de propagande: radio, cinéma, magazines, journaux, etc. Non seulement nous sommes entourés d'anglophones sur ce vaste continent, mais l'influence américaine nous pénètre constamment, elle nous envahit pour ainsi dire jusque dans nos foyers. Ce n'est pas contre l'influence du groupe majoritaire du pays que nous avons à lutter au point de vue linguistique, c'est contre tout un continent! Il est permis de se demander s'il est un autre petit peuple sur terre qui soit dans une situation aussi défavorable à ce point de vue.

La conservation de la langue française au Canada pose donc des problèmes qui atteignent souvent des proportions angoissantes. L'influence de la langue anglaise — et de la langue américaine dans la mesure où elle est une langue nouvelle en formation — sur le français que nous parlons et que nous écrivons se fait sentir chaque jour. Nous utilisons constamment des instruments dont nous ignorons le nom français, notre langue commerciale et financière est considérablement anglicisée, et nous avons emprunté à l'anglais des tournures qui lui sont propres pour exprimer même des sentiments ou des réalités qui ont été longtemps admirablement exprimés en français. C'est l'anglicisme qui est la principale pierre d'achoppement pour nous, et c'est lui qu'il faut d'abord combattre.

Mais cette lutte contre l'anglicisme peut revêtir deux aspects et se faire dans deux domaines principaux. Ces deux domaines sont: le mot et la phrase. Le mot anglais a envahi notre vocabulaire. Nous en employons tellement qu'il n'est même pas nécessaire d'en donner d'exemples ici. A ce propos, on peut remarquer que le mot anglais a aussi envahi le français de France, et qu'on dit volontiers à Paris **ticket, shorts, pullover**, etc. Cela n'est pas notre problème, et si cette pratique est mentionnée ici, c'est pour montrer comment le plus grave danger qui nous menace n'est pas de l'ordre des mots, mais de celui de la structure même de la langue. En effet, quand le Français dit, par exemple, "Avez-vous des **shorts**?" il ne fait qu'inclure un mot anglais dans une phrase qui reste française. La structure de la langue reste française. Je ne dis pas que c'est une pratique louable que d'utiliser ainsi des mots anglais, mais je note tout simplement que cela n'affecte pas le génie de la langue elle-même. La forme d'anglicisation qui est chez nous la plus grave, parce que la moins évidente et aussi parce qu'elle vicie à la racine la nature même de la langue, est le pur et simple décalquage de phrases anglaises faites avec des mots français. De cette pratique, il existe également d'innombrables exemples: en voici deux, le premier pris dans le parler populaire: "l'homme que je travaille pour"; le second pris dans le parler de la classe moyenne: "il recouvre d'une maladie". On a tout de suite reconnu "the man I work for" et "he is recovering from a recent illness". Ce qu'il faut signaler à propos de cette forme d'anglicisation, c'est qu'elle se trouve dans des phrases composées exclusivement de mots français. Les deux exemples ci-devant donnés ne renferment aucun mot anglais et pourtant ce sont des phrases anglaises traduites mot à mot. Ce danger est le plus grave parce qu'il est plus difficilement perceptible et parce qu'il aboutit, en somme, à former une nouvelle langue.

La lutte contre l'anglicisme doit donc être plus qu'une lutte négative. Il ne suffit pas d'exclure de la langue les mots étrangers, il faut encore et surtout garder à notre français sa structure propre, son esprit à lui, son génie tradionnel. Cela ne peut se faire sans efforts, dans n'importe quel pays, et cela exige chez nous des efforts redoublés en raison du poids que fait peser sur notre langue tout un continent anglophone. Ce qu'il nous faut maîtriser, si nous voulons continuer à parler une langue qui soit française, c'est d'abord le vocabulaire français — et rien n'empêche que nous y insérions des canadianismes heureux — et c'est aussi et surtout la syntaxe. Il ne suffit pas de savoir des mots, il faut également savoir les agencer selon les lois établies. Si nous ne voulons pas faire les efforts voulus, nous ne perpétuerons pas notre français. Il n'y a qu'une manière de le faire, c'est de le parler et de l'écrire correctement, c'est de le respecter dans l'usage que nous en faisons. Le reste n'est que bavardage inutile.

Aux Editions Fides

N'hésitez pas, mesdemoiselles!

(Collection "Aux jeunes filles")

par le R. P. Elisée, o.f.m.c.

Pour vous bien porter "physiquement", on vous dit: Pesez votre corps! . . . Pour vous bien porter "spirituellement", je viens vous dire: "N'hésitez pas, mesdemoiselles! Pesez votre âme!" Car si vous prenez soin de la peser juste et souvent, au moins quelques minutes, chaque soir, vous ferez de rapides progrès dans la voie de la vertu . . .

N'hésitez pas à vous mettre sur le plateau de la balance pour peser "votre âme", avec toutes ses paroles, ses pensées, ses sentiments, ses jugements, ses actes quoditiens! Vous connaissant bien, vous connaissant mieux, vous pourrez apporter le remède au mal qui vous ronge spécialement au point de vue de la charité, vertu si souvent blessée, presque morte.

N'hésitez pas! Lisez ces pages que je vous dédie, elles vous rappelleront la doctrine du Maître, son inobservance, son remède.

Si vous les trouvez quelque peu amères, souvenez-vous que si l'amertume fait du bien au corps, elle n'en fait pas moins à l'âme.

Malgré tout, recevez-les avec cette amabilité qui vous est propre, comme vous avez d'ailleurs accueilli leurs aînées.

Puissiez-vous en devenir meilleures et exercer ainsi, sur votre entourage, une bienfaisante influence, parce que rayonnant l'amour du prochain, vous rayonnerez, du même coup, la charité du Christ, et vous mériterez ainsi d'être reconnues par Lui comme ses vrais disciples.

Une brochure de 32 pages, en vente aux Editions Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal-1, au prix de $0.15 l'exemplaire (par la poste: $0.18).

L'Almanach du peuple

C'est un **Almanach du peuple** pimpant et tout rajeuni qui nous provient des Editions Beauchemin.

La Librairie Beauchemin a voulu célébrer le 110ème anniversaire de sa fondation en présentant au public un almanach de magnifique apparence.

Outre les renseignements habituels que l'on y trouve chaque année: claendrier — événements religieux, fédéraux, provinciaux, etc., l'Almanach cette année renferme d'excellents articles sur des sujets très divers: Dogme de l'Assomption — Croisade du rosaire — Le bienheureux Pie X — Le président Auriol au Canada — 3 contes abondamment illustrés — Les Arts et Nous — Législation provinciale des loyers — Les Caisses populaires Desjardins — La visite de la princesse Elizabeth — Le maréchal Pétain, etc.

La section sportive, très bien présentée par Michel Normandin, nous fait connaître ce qu'a été le sport parmi les Canadiens français, et il convenait de mettre en relief la belle figure sportive de cette idole des foules qu'est Maurice Richard.

Il ne faut pas oublier, non plus, le Concours de l'**Almanach du peuple**, qui suscite tant d'intérêt, puisque des milliers de réponses parviennent chaque année à l'organisation de ce Concours.

L'Almanach du peuple se trouve dans tous les foyers canadiens-français.

Chronique médicale

Les empoisonnements alimentaires

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On peut lire de temps à autres dans nos journaux le récit de l'issue fâcheuse et parfois tragique d'une noce ou d'un pique-nique, qui se terminent par des empoisonnements alimentaires. Et invariablement, on rapporte ces faits sous le titre de "Empoisonnement par les ptomaïnes". Or, il est reconnu aujourd'hui qu'il est inexact d'attribuer aux ptomaïnes les intoxications qui assombrissent parfois de joyeuses agapes. En effet, il est prouvé que les empoisonnements les plus fréquents de cette nature sont dus aux toxines sécrétées par un microbe vulgaire, appelé Staphylocoque.

Les ptomaïnes sont des alcaloïdes (poisons) qui se produisent au cours de la putréfaction avancée des cadavres, sous l'action des microbes. Elles ont été isolées, en 1870, par un toxicologiste italien, Selmi. On a injecté ces substances à des animaux avec des résultats souvent mortels. Mais si l'on faisait prendre les ptomaïnes par la bouche ou qu'on les plaçait directement dans l'estomac, on s'apercevait qu'elles ne causaient aucun symptôme, ayant été neutralisées par les ferments des sucs digestifs et intestinaux. Ces expériences cruciales ont prouvé, sans l'ombre d'un doute, que les ptomaïnes ne sont pas responsables des empoisonnements alimentaires. D'ailleurs, il est évident que les viandes contenues dans les sandwiches ne peuvent atteindre un degré de putréfaction avancée, phénomène qui nécessite quelques semaines pour se produire. Malgré tout, la théorie désuète des ptomaïnes persiste encore dans certains milieux, comme en font foi les nouvelles de certains journaux.

Dès 1894, le monde médical prit connaissance des premiers travaux de Denys, signalant le rôle possible du Staphylocoque dans certaines infections aiguës caractérisées par des nausées, des vomissements et de la diarrhée. Depuis, ces résultats ont été confirmés à plusieurs reprises. Les symptômes apparaissent habituellement de 1 à 4 heures après l'ingestion d'aliments contaminés par des manipulateurs atteints d'infections staphylococciques de la peau, comme la furonculose, ou de rhinites, sinusites ou maux de gorge à staphylocoque. Il existe une longue liste d'aliments incriminés: le lait cru ou condensé, les crèmes fouettées ou glacées, les salades de poulet, le jambon, les éclairs, les soufflés à la crème, etc.

Le premier symptôme observé est une salivation abondante, bientôt suivie de nausées, de vomissements, de crampes abdominales, de prostration. Puis, une diarrhée profuse s'installe, contenant parfois, dans les cas graves, du sang et du mucus. Dans les cas bénins, on pourra observer des nausées et des vomissements sans diarrhée, ou bien, des crampes intestinales et de la diarrhée sans vomissements. On note aussi des crampes musculaires, un mal de tête et de la transpiration. La guérison est de règle en 24 ou 48 heures, malgré l'abattement souvent marqué du malade. La mort, qui survient très rarement dans ces cas, atteindra surtout les nourrissons, les vieillards ou les débiles.

Le médecin appelé sur les lieux d'un empoisonnement alimentaire collectif, soumet habituellement les aliments suspects à un examen bactériologique, aux laboratoires du Ministère provincial de la santé, afin d'identifier l'agent causal. Dans la majorité des cas, une enquête épidémiologique révélera que, à l'occasion d'un banquet, d'une noce ou d'une fête mondaine, sandwiches et salades ont été préparés un ou deux jours à l'avance, avec du pain au lait très frais, du jambon, de la mayonnaise, etc., et qu'ils ont été enveloppés dans du papier paraffiné et placés dans des serviettes humides pendant 24 ou 48 heures, à la température de la pièce. C'est là un excellent milieu de culture pour les microbes qui, dans de telles conditions, pourront se développer en 4 heures et causer des intoxications collectives. Si l'on examine attentivement les personnes qui ont manipulé ces aliments, on en découvrira invariablement une qui présente soit un furoncle, soit une plaie suppurante ou une affection cutanée.

Il n'existe pas de traitement spécifique dans ces accidents, qui, d'ailleurs, ont une évolution relativement courte et bénigne. Cependant, si les vomissements et la diarrhée sont marqués, il faudra remplacer les liquides et les sels perdus par l'administration de sérums salés dans une veine.

Comme il vaut mieux prévenir que guérir, on devrait, à l'occasion d'agapes collectives, prendre les précautions suivantes dans la préparation du menu: 1) bien se laver les mains et porter des vêtements propres; 2) ne laisser préparer les aliments par aucune personne malade, souffrant d'une maladie aiguë ou chronique de la peau, des voies respiratoires, ou présentant des plaies suppurantes; 3) obtenir des aliments de bonne qualité et les garder à une température ne dépassant pas 50° F., de préférence dans un appareil frigorifique.

En suivant à la lettre ces conseils élémentaires, on ne risquera guère de transformer en tragédies de joyeuses fêtes mondaines. Et le souvenir en sera plus agréable.

J.-G. LAURIN, M.D.

Petites Annonces

Tarif, 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

POUR TELEPHONER UNE PETITE ANNONCE SIGNALEZ 24 566

PERSONNEL

"VIEUX à 40, 50, 60 ans?" Quelle erreur! Des milliers de gens restent vigoureux à 70. Les comprimés OSTREX tonifient un organisme pauvre en fer. Pour un simple épuisement, nombre d'hommes et de femmes se croient "vieux". Nouveau format d'essai seulement 60c. Toutes pharmacies.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man.** T.F.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey" Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit à **A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man.** T.F.

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

REMEDES d'herbages et de plantes, par un Père missionnaire. 48 remèdes curatifs, bienfaisants. Souffrez-vous? Des centaines sont soulagés ou guéris. Ecrivez pour obtenir livrets gratuits et explications. **F. Mahé, 549, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man.** 766-T.F.

SPECIAL — COUPONS — Ballot de 10 liv. de coupons, couleur et grandeur assorties pour seulement $7.45. Aussi toujours en main, magnifique assortiment de coupons de toutes sortes, à la livre. Demandez immédiatement notre liste de prix et notre spécial. **S'adresser à Marchand de Coupons Enrg., 233, rue Bérard, Granby, P.Q.** 219-T.F.

CORSETIERE

représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.**

Poils Disgracieux

Signes, verrues, boutons. Nous garantissons absolument de les enlever pour toujours. Nouvelle méthode sans douleur. Traitements à partir de $2.00. Un seul traitement suffit pour enlever pour toujours les poils des jambes et des bras.

The Dermic Institute
500, édifice Kensington—Tél. 924 110
WINNIPEG

Nouvelles Permanentes de 1951

Fascinantes Romantiques! Attrayantes!

Selon les dernières modes de Paris et de Hollywood.

Ondulations à l'huile à la crème du Salon Golden $3.95 et plus

Ondulations à froid du Salon Golden $5.95 et plus

Avez-vous les cheveux gris? Avez-vous les cheveux secs, ternes, sans vie? Redonnez-leur de la couleur avec Miss Clairol — 12 couleurs différentes — $3.50 — entièrement adaptées à votre chevelure.

GOLDEN BEAUTY SALON

Dans l'immeuble de Golden Drugs, angle St. Mary's et Hargrave, à 1 rue au sud de la station des autobus, en face de la cathédrale Ste-Marie, en arrière du Mail Order d'Eaton. Winnipeg.

Une bouteille de parfum de France exquis sera donnée gratuitement avec chaque permanente en 1951

A VENDRE

Chevrolet 1951, vient d'être achetée, n'a jamais servi; sedan, chaufferette, couvertures de sièges, etc. Raison de vente: besoin d'argent. $200.00 en bas du prix régulier. **S'adresser à La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.**

ON DESIRE VENDRE — pour cause de maladie — Un magasin de campagne avec bureau de poste et contrat de malle. Excellente situation pour couple dont la femme, possédant diplôme d'institutrice, pourrait enseigner. **Ecrire à Boîte 649, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 649-36P.

DEMANDE D'EMPRUNT

Canadien français dans affaires désire emprunter $2,000.00 à 6%; emprunt serait garanti par premier hypothèque sur commerce. **Ecrire à Boîte 674, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 674-36P.

ENCYCLOPEDIE 'PAYS ET NATIONS' A VENDRE — Toute neuve. 7 magnifiques volumes, à prix réduit. Constituera passe-temps idéal pour longues soirées d'hiver. Cadeau de Noël incomparable. Très pratique pour les maisons d'éducation. **Téléphoner 208 368, ou écrire au no 300, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** T.F.

A VENDRE — Maison de 20 x 26 avec cuisine, appentis de 12 x 16 — (8 appartements) broché pour électricité aussi portique et véranda. Aubaine. Prix, $950.00. **S'adresser à Germain Gosselin, La Rochelle, Man. Téléphone 317-31, cent. St-Pierre.** 388-36P.

A VENDRE — Dans la paroisse de Lorette, Man., en face de l'église et à côté du couvent — Une maison de 7 chambres, avec garage à côté de la maison; système de chauffage à la cave; bon puits avec bonne eau à côté de la maison; grande shed à bois et étable de 12 x 18; terrain de 75 pieds par 100 pieds pour faire un grand jardin; grandeur du lot: 75 pieds de largeur par 200 pieds de longueur. **S'adresser à Frs Mondor, propriétaire, Lorette, Man.** 387-36P.

A VENDRE — Bon poste de commerce, consistant en salle de billard et "snooker", et salon de barbier de deux chaises, comptoir de rafraîchissements. Près de l'Hôtel de Ville de Winnipeg. Bien achalandé. Prix, $10,900.00, comptant. **Pour plus de renseignements, téléphoner au numéro 726 238.** 382-37C.

A LOUER — au 1er étage — 1 chambre meublée, avec ou sans pension. Usage du téléphone. Près arrêt d'autobus. **Téléphoner au numéro 204 919.** 637-T.F.

ON DEMANDE — Quelqu'un pour prendre charge d'un commerce consistant d'un garage et d'un poste à essence établis depuis 25 ans. **S'adresser à B.-J. Séguin, H. P. Transcona 213.** 383-39C.

WINNIPEG HOTEL
Une rue au nord de la gare du CNR
Eau courante, chaude et froide, dans chaque chambre
$2.00 par jour, en montant
Téléphone 99 394
Léo Ménard, propriétaire
Oliver Ménard, gérant
Stationnement gratuit

C. R. DUFAULT LIMITED
ENTREPRENEURS
Chauffage — Ventilation Plomberie
Tôle - Foyers mécaniques - Planchers en tuiles asphaltées - Climatisation - Plomberie - Toitures.
677, rue St-Joseph, St-Boniface
Tél.: 202 505

M. J.-A.-M. De La Giclais
Prêts d'argent
Assurances contre l'incendie ou autres
322, rue Main, Winnipeg
Téléphone 924 012

CHATAWAY INVESTMENT COMPANY
Propriétés immobilières — Hôtels
Fermes — Assurances — Prêts Hypothèques
Téléphone 926 053
326 édifice McIntyre — Winnipeg
P.-A. Beauchemin — Tél.: 65 159

Louis Matile & FILS
Horloger Suisse
238, rue Main, Winnipeg, Man.
(Vis-à-vis Consolidated Motors Co.)
Téléphone 926 625

Nouveau prêtre



Un événement très rare et peut-être unique en son genre dans l'histoire de l'église catholique en Allemagne s'est produit le 8 décembre dernier quand un journaliste américain reçut l'onction sacerdotale des mains d'un évêque américain. **Le Dr Max Jordan** (ci-dessus), ancien représentant de la NBC en Europe et correspondant pour le service de nouvelles de la National Catholic Welfare Conference, fut ordonné par S. Exc. Mgr A. J. Muench, évêque de Fargo, D.-N., et nonce apostolique en Allemange, dans la célèbre église des pèlerinages de l'abbaye des Bénédictins, à Beuron. (NCWC)

LAINE A TRICOTER de 1ère qualité, blanche ou grise, 2-3 plis à $3.00 la livre. Combinaisons pure laine (knit-to-fit) 36 à 42, à $7.85, poste payée. **S'adresser à Jos. Plante, commerçant de lainages, La Sarre, P.Q.** 377-41C.

A VENDRE OU A ECHANGER — Maison de 6 chambres située à Dominion City, Man., en bonne condition. Doit être déménagée. Prix, $3,500.00, à termes. **S'adresser à Asselin Frères, 406, rue Youville, St-Boniface. Téléphone 203 074 — 201 560 — 201 616.** 205—T.F.

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, édifice McIntyre
Téléphones: 927 125 ou 425 254
T.F.

FORD 1941 A VENDRE — Coach, avec moteur Mercury 1947. Pneus Firestone Champions. Bonne batterie. Chaufferette South Wind. Préparée pour l'hiver. En très bonne condition. Prix, $750.00. **S'adresser à 488, rue Notre-Dame, St-Boniface. Téléphone: 209 226.** 683-36C.

MAGASIN GENERAL établi depuis longtemps, dans le nord central de la Saskatchewan. District de langue française. Bon chiffre d'affaires maintenu chaque année. Stock et aménagements comptant. Bons termes sur bâtisse à acheteur qui fera l'affaire. Logis spacieux et entrepôts. Autres renseignements fournis sur demande. **Ecrire à Boîte 391, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 391-36P.

3 OU 4 CHAMBRES A LOUER — 2ème étage, près arrêt d'autobus. **Appeler au numéro 935 067.** 679-36C.

A LOUER — 2 chambres non meublées ou 1 meublée; facilités pour faire cuisine. Au Norwood. **Téléphoner au numéro 207 342.** 680-36C.

A VENDRE A ST-NORBERT — Maison de 5 chambres, isolée, nouvellement finie; près autobus, église et école. Grand lot. Possession immédiate. Très bon marché. **Téléphoner au numéro 204 204.** 681-39C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT pour un mois ou plus, une domestique, bonne cuisinière, sachant coudre et raccommoder, capable de bien tenir maison et de prendre soin de 5 enfants. Salaire: $60.00 par mois. Résidence dans village. **S'adresser à J.-A. Gratton, Boîte 50, Ste-Agathe, Man. Téléphone: Ste-Agathe 302 — sonnez 12.** 392-36P.

A VENDRE — Bungalow de 4 chambres entièrement meublé, y compris réfrigérateur G. E.; poêle Moffat à 4 ronds; lessiveuse Maytag; balayeuse Hoover; tapis, stores vénitiens. Garage avec plancher de ciment et porte roulant par le haut. Lot entièrement clôturé d'environ 40' x 115', paysagé. Outils de jardin. Acheteur devra prendre hypothèque. **Téléphoner à 205 430 pour faire un rendez-vous.** 686-36C.

Apollinaire Gendron
185, ave Provencher, St-Boniface
Agent de propriétés immobilières: immeubles, maisons, fermes, hôtels.
Nous pouvons placer votre argent pour qu'il vous rapporte de bons intérêts et profits.
TELEPHONE 202 531
Rés.: 529, rue Langevin. Tél.: 933 074

Magnifiques calendriers
Pour le foyer et le bureau
Demandez notre catalogue gratuit
DOMINION IMPORT CO.
788, rue Main, Winnipeg, Man.
360-36

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
266, rue Sherbrook
Winnipeg Tél.: 726 456

IMMEUBLES A VENDRE
Maison de ville, établissements de commerce et fermes
Service sûr, prompt et courtois
Voyez René Pariseau ou W. C. A. Grant
Venez, téléphonez, écrivez ou télégraphiez.
Four Provinces Investment Co.
300, rue Main
Tél. 925 266 Le soir, 935 995
Fondé il y a 36 ans.

L'éloge de la marque **FRIGIDAIRE** par General Motors n'est plus à faire . . .

Le Cadillac des réfrigérateurs, le Cadillac des poêles de cuisine, le Cadillac de tout appareil électrique, c'est **FRIGIDAIRE**

FONTAINE & COMPAGNIE viennent de se voir décerner l'agence exclusive pour St-Boniface de la marque **FRIGIDAIRE**

Si vous êtes intéressés à acheter ce qui se fait de mieux, à un prix pas plus élevé que celui d'autres marques de qualité inférieure, si vous désirez acheter à termes, si vous voulez encourager les vôtres, voyez

FONTAINE & COMPAGNIE
163, ave Provencher — Tél. 201 425
Seuls représentants à St-Boniface pour **FRIGIDAIRE**

A VENDRE OU A LOUER A ST-BONIFACE — Duplexe de 8 pièces nouvellement décoré; 2 entrées; chauffage à l'huile; planchers de bois dur; bonne cave. Grand lot et garage. Une suite louée à $48.00. Prix très raisonnable. Possession dans 10 jours. **Téléphoner à 204 154.** 685-36C.

A VENDRE

Centre de Winnipeg — Restaurant et aménagements modernes. Place pour 75 personnes. Revenus environ $230 par jour. Loyer $225 par mois. Aubaine à $16,000.00 ou meilleure offre.

Centre canadien-français — 30 milles au sud de Winnipeg, sur grande route, ½ mille de l'école, près village — 324 acres, toutes en culture; 255 prêtes à être ensemencées. Maison, étable, 5 graineries, garage. Puits artésien, électricité. — 2 tracteurs, combine et swatter, disque-semoir, herse à 10 sections, charrue, cultivateur, camion de 2 tonnes avec boîte à grain. Le tout, $23,000.00.

S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 208 178
M. Tougas (rés.): 205 498
M. Boulanger (rés.): 932 134
687-36C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison moderne de 5 chambres. Prix, $4,500.00.

St-Boniface — Maison non moderne de 5 chambres. Prix, $3,000.00.

St-Boniface — Bungalow moderne de 4 chambres. Prix, $8,500.00.

St-Boniface — Triplexe moderne de 12 chambres. Chauffage avec stoker. Prix, $11,000.00.

St-Boniface — Duplexe de 6 chambres. 2 salles de bain. Entrées privées. Prix, $7,100.00.

St-Boniface — Bloc moderne de 4 suites, entrées privées. Revenus annuels de $2,200.00. Prix, seulement $11,900.00, à termes.

Norwood — Cottage moderne de 4 chambres. Prix, $6,800.00.

Norwood — Maison moderne de 6 chambres. Possession immédiate. Prix, $7,200.00; comptant requis, $3,700.00.

Restaurant et salle de billard, logis de 7 chambres; dans village canadien-français, 150 milles de Winnipeg. Bon chiffre d'affaires. Prix, $11,600.00.

Centre canadien-français — Environ 55 milles de Winnipeg — Ferme de 560 acres; 450 en culture; pas de roches; bâtisses moyennes. Prix, $15,000.00.

Magasin général — Dans village canadien-français, 45 milles de Winnipeg. Chiffre d'affaires par année: $26,000. Logis de 7 chambres. Prix, aménagements et bâtisse: $8,000.00; stock au prix du gros, environ $2,000.00.

Magasin général — Dans village canadien-français, 35 milles de Winnipeg. Chiffre d'affaires par année, environ $65,000.00. Aménagements des plus moderne. Logis de 4 chambres. Prix, bâtisse et aménagements: $9,500.00. Stock, environ $6,000.00.

S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, avenue Provencher
Téléphones:
Bureau: 208 178
M. Tougas (rés.): 205 498
M. Boulanger (rés.): 932 134
682-36C.

"L'homme qu'il nous faut"

L'homme qu'il nous faut habite le sud de la Saskatchewan. Il a de 30 à 45 ans, est bilingue, de bonne réputation, ambitieux et désireux de se créer un revenu d'au moins $3,000.00 par année. Il cherche à améliorer sa situation, est capable de se mêler à toutes les classes de la société et sait pouvoir être son propre maître. Il lui faut une automobile. En plus d'un salaire, la position dont il s'agit offre un bonus, des commissions, une assurance-groupe et un plan de pension. C'est une chance entre mille pour un homme ayant les qualités requises. Veuillez mentionner votre âge, votre occupation actuelle, si vous êtes marié ou non, et donnez un aperçu des choses qui vous intéressent en dehors de votre travail.

S'adresser à
Suite 1006-7, édifice McCallum-Hill, Régina, Sask.
684-36C.

KINGSWAY REAL ESTATE CO.
654 Kingsway, Vancouver 10, C.-B.
Pour renseignements au sujet de résidences, places d'affaires, magasins, garages, fermes, etc., en Colombie-Britannique et particulièrement à Vancouver, s'adresser à
D.-S.-J. Savoie
654 Kingsway, Vancouver 10, C.-B.
175-T.F

Spécial
Pour le dimanche
Repas de famille à la dinde 75c
De 11 h. 30 a.m. à 8 h. p.m.
Aussi salle de banquet
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Téléphone 921 076

At EATON'S
Cadeaux pour tous!



Poudriers "Dorset" de New York

Etes-vous embarrassés pour acheter vos cadeaux de Noël? Choisissez ces magnifiques poudriers. Ils sont d'un fini élégant qui plaira aux plus exigeantes. Grande variété de jolis modèles, de forme ronde ou carrée. De métal jaune ou blanc ou une combinaison des deux, ou couleurs gaies émaillées. Porte-poudre genre tamis et houppe en velours.

3.95 à 5.00

Rayon des bijoux, Rez-de-chaussée, Portage.

Cadeaux Gourielli, pour dames

"Five-O'Clock", par Gourielli — un ensemble fascinant de produits de beauté qui plairont aux plus modernes! Les parfums sont mélangés selon une formule française de renom. Se vendent en paquets dorés ou blancs.

Parfum Gourielli, **3.75 à 6.50**
Eau de parfum Gourielli, **3.75 et 6.75**
Poudre d'après-bain Gourielli, avec capuchon perforé **2.50**

Rayon des produits de beauté, Rez-de-chaussée, Donald.

Mouchoirs de toile d'Irlande, pour hommes

Vous en voudrez plusieurs séries à ce prix d'aubaine! En fine toile batiste d'Irlande, avec ourlet à jour de 3/8 de pouce, de grandeur ordinaire. Tout blancs. Prix pour cadeaux .... **3 pour .79**

Mouchoirs de linon léger Suisse, pour dames

Choisissez-les blancs ou de teinte pastelle, avec broderie de couleur contrastante; quelques-uns sont garnis de dentelle, d'autres ont les bords découpés. Grandeurs ordinaires. Chacun ...... **.29**

Rayon des mouchoirs, Rez-de-chaussée ou 2e étage.

Donnez-lui une Chemise Eatonia

Jolies, d'un blanc immaculé! Elles possèdent toutes les qualités d'une marque spéciale d'EATON. Aussi teintes unies, ou avec rayures — collets empesés ou Windsor. Prix pour cadeaux, chacune,

4.50

Rayon des vêtements pour hommes, Hergrave Shops pour hommes, Rez-de-chaussée.

Foulards tout laine de tartan authentique

Importés d'Ecosse — foulards de tartan authentique de modèles "reefer" avec bords frangés. Faits de doux écheveaux tout laine. Ils feront un cadeau qui donnera de la chaleur et sera très apprécié. Chacun,

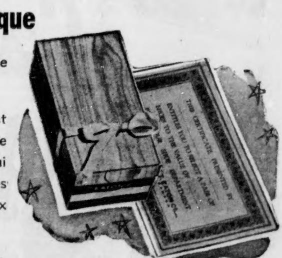
1.69

Rayon des accessoires pour hommes, Hergrave Shops pour hommes, Rez-de-chaussée.

Suggestion pour un cadeau pratique

Donnez à votre famille ou à vos amis des Certificats de Chaussures Eaton, ce Noël-ci.

Ainsi, après l'empressement des achats de Noël, ils peuvent venir se choisir des souliers ou des pantoufles de leur propre choix. Les Certificats de Chaussures donnent droit, à celui qui les détient, de se choisir des chaussures de notre très vaste assortiment. Les certificats se vendent à tous les prix à partir de $1.50 en montant.



Rayon des chaussures pour hommes et jeunes gens, Hargrave Shops pour hommes, Rez-de-chaussée.

THE T. EATON CO LIMITED

La vente à domicile sera abandonnée pour les permis de radio

OTTAWA — Le ministre fédéral des Transports projette d'abandonner le 1er avril prochain la vente à domicile des permis de radio.

C'est ce qu'a déclaré devant le comité de la radio des Communes, M G. C. W. Browne, contrôleur des télécommunications au ministère des Transports. La coutume de vendre les permis de porte en porte sera discontinuée à cause de la difficulté d'engager un nombre suffisant de vendeurs.

Avec le début du prochain exercice financier, a dit M. Browne, les propriétaires d'appareils de radio devront se rendre aux bureaux de poste, chez les marchands d'appareils-récepteurs, aux banques ou à d'autres établissements du genre pour acheter leur permis. Un seul permis est suffisant pour tous les appareils d'un même logis.

Un personnel de 50 commis vérifiera ensuite les permis et verra à intenter des poursuites aux violateurs de la loi.

Demandez à votre boucher le pâté de foie et le boudin de Del's.
Del's Specialty Meats,
986, rue des Meurons,
St-Boniface, Man.
385-38C.

Lutte soutenue à l'athéisme et au matérialisme

BOGOTA — "Quand on est catholique on est opposé au communisme", a déclaré le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York.

Au représentant du journal **Diaro Grafico** qui lui demandait quelle devait être l'attitude des catholiques à l'égard de ce problème, le cardinal a répondu: "Notre attitude ne doit pas être faite de violence agressive — que le catholicisme ignore — mais elle doit se fonder sur une action efficace et constante contre le matérialisme et l'athéisme".

A VENDRE

St-Boniface — Duplexe de 8 chambres, moderne. Prix, $8,500.00, à termes.

St-Boniface — Maison de 7 chambres, 2 salles de bain. Prix, $7,800.00; comptant requis, $2,000.00.

St-Boniface — Maison d'un étage et demi; planchers de bois dur; chauffage à air chaud. Prix, $10,000.00, à termes.

St-Vital — Bungalow de 4 chambres, en stucco; planchers de boir dur; chauffage à air chaud. Prix, $7,900, à termes.

Norwood — Maison de 6 chambres; planchers de bois dur; chauffage à air chaud. Prix, $6,800.00, à termes.

S'adresser à
SYLVESTRE ET KENSTON REALTY
500, rue Ritchot, St-Boniface
Téléphones: Bur. 929 398; Rés. 206 974.
688-36C.

POUR ACHAT, VENTE ou ECHANGE de propriétés de ville ou campagne, MAISONS, DUPLEXES, BLOCS de résidence ou commerce, FERMES de tous genres, HOTELS ou autres COMMERCES à la campagne,
S'ADRESSER A
ARPIN REALTY
668, avenue Taché, St-Boniface, Man.
E.-J.-R. Arpin — Tél.: Bureau 208 023; résidence 423 618.

WILFRID ROYAL & COMPANY
Principaux agents pour le Manitoba
General Casualty Company of America
General Insurance Company of America
314-315, édifice Avenue — Winnipeg, Man.
Téléphone 927 803
Accidents — Automobiles — Vols avec effraction et à main armée — Biens personnels — Bijouterie — Fourrures — Glaces de magasins — Incendies et autres genres d'assurances
"GENERAL" Protection et Service. Aucune autre n'est meilleure à n'importe quel prix!

ROYAL REALTY CO.
516, édifice McIntyre — Tél.: 925 801 - 927 702
Consultez-nous pour un bon choix
Ventes et achats de propriétés de ville et de campagne, de fermes et de maisons de commerce
J.-R. POIRIER, agent
Le soir, téléphoner à M. Poirier, à 41 876

CHEZ HUOT vous offre une aubaine spéciale en fait de chemises sportives de toutes les couleurs et de tous les genres.

CHEZ HUOT

200, avenue Provencher, St-Boniface
Sur semaine, le magasin ferme à 6 h. p.m., y inclus le mercredi.
Le samedi, à 7 h. p.m.

Voici: si vous achetez deux de ces chemises, on vous en donne une troisième gratuitement. Prix, de $3.95 à $7.45 chacune.